

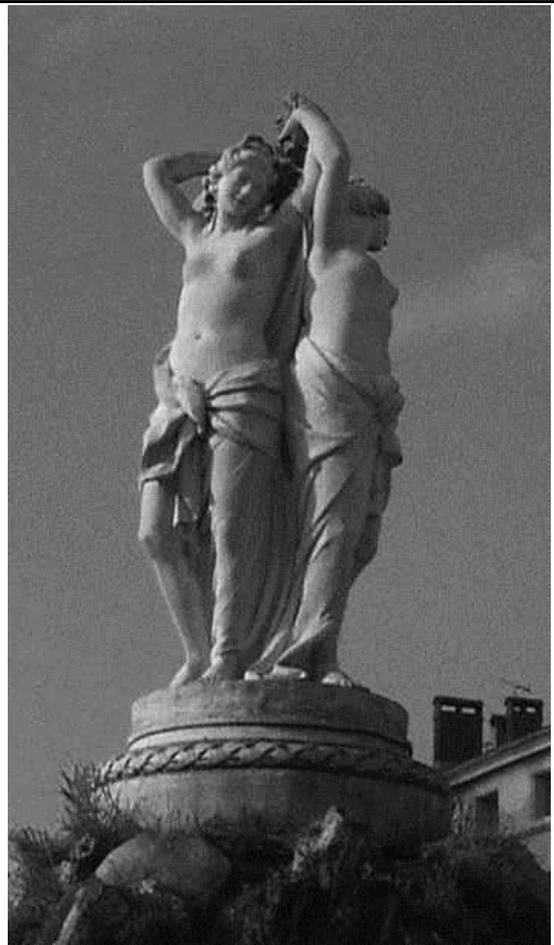
# specif

# 46

Novembre  
2000

SPECIF - Boîte 165, 4 place Jussieu, 75252 PARIS cedex 05

COON FOR INFORMATION



*Dans ce numéro*

- *Informatique pour non spécialistes*
- *Qualifications, promotions, etc.*
- *Vers les sciences de l'information*

Je laisse le soin à Camille Bellissant, notre Président, de vous présenter le contenu du bulletin.

Je rappelle que ce bulletin est ouvert à tous les membres de l'association; pour me simplifier la tâche, je demande que les documents me soient fournis de préférence sous forme électronique (word lisible sur Mac de préférence, à la rigueur latex, envoyés à [carrez@cnam.fr](mailto:carrez@cnam.fr)), en me précisant qu'ils sont destinés à publication dans le bulletin, et s'ils peuvent être condensés.

Christian Carrez,  
rédacteur en chef.

La photo de couverture est une statue célèbre de Montpellier, habituellement appelée « les trois grâces ». CC.

## Table des matières

0	Editorial	5
1	Assemblée générale 28 septembre 2000 (Université de Montpellier, LIRMM)	7
	Intervention de Jean-Pierre Finance, Conseiller du Ministre, chargé de la recherche universitaire, membre d'honneur de SPECIF	7
	Bilan des adhésions	8
	Rapport financier pour l'exercice 2000	9
	Rapport moral	10
	Votes et renouvellement du CA	10
2	Informatique pour non-spécialistes, journées de Montpellier, 28 et 29 septembre 2000	11
	Compte rendu des journées	11
	Du plan informatique pour tous à l'internet, Michel Legault	13
	L'informatique à l'IUFM de Lorraine, Isabelle Debled-Rennesson	14
	L'informatique dans les filières de Biologie et Géologie, par Françoise Giroud et Anne Letreguilly	15
	L'identité informatique des étudiants en Lettres et Sciences Humaines, Georges Antoniadis	17
3	Carrière des enseignants chercheurs	23
	Compte rendu des sessions de qualification et promotion de la section 27	23
	Liste des candidats qualifiés en section 27	28
	Liste des promotions de la section 27	30
	Recrutements des enseignants chercheurs en 2000	32
4	Nouvelles du CNRS et de l'INRIA	41
	Composition de la section 07 du Comité National	41
	Nouvelles diverses en provenance du CNRS	42
	Vers les sciences de l'information : une trajectoire pour les STIC, Philippe Jorrand	42
	Lettre ouverte à Geneviève Berger, Directrice Générale du CNRS, Richard Castanet	44
	Les actions coopératives de la direction scientifique de l'INRIA en 2001-2002	45
	Campagne de recrutement à l'INRIA	46
	Les recrutements à l'INRIA	47
5	Témoignage sur les premières années de l'IMAG, Louis Bolliet	49
6	Courrier des lecteurs	53
7	Divers	55
	Evénements planifiés	55
	Informations pratiques sur des URL intéressantes	57
	RNTL – Appel à propositions 2001	58
	Conférences soutenues par SPECIF : EGC'2001, ASTI'2001, LCCS'2001, ORP3, MSR'2001	59
	Le concours "Logiciel libre en Ada" organisé par Ada-France	65
	Livres	66
8	Annnonce Assemblée générale 2001 et appel à candidature pour le renouvellement du CA	69
9	Fonctionnement de l'association	71
	Calendrier des réunions	71
	Compte rendu du conseil d'administration du 27 avril 2000	71
	Compte rendu du conseil d'administration du 22 juin 2000	72
	Compte rendu du conseil d'administration du 12 octobre 2000	73
	Bulletin d'adhésion 2001	77
	Liste des correspondants de Specif	78



# Editorial

Camille Bellissant

Les Journées SPECIF sur l'enseignement de l'informatique pour non spécialistes, organisées à Montpellier les 28 et 29 septembre 2000 par Colin de la Higuera, Pascal Poncelet et Odile Millet-Botta ont permis d'écouter des exposés fort instructifs sur la place de l'informatique « transversale » dans les cursus des autres disciplines. Jusqu'ici en effet, SPECIF s'était surtout mobilisée pour les filières verticales de formation à l'informatique — pour spécialistes donc — et il était intéressant d'écouter ce qui se faisait dans d'autres filières, avec des particularités dues aux différentes disciplines. L'impression générale est celle d'une grande diversité d'approches et de résultats. On peut dire qu'on est actuellement, et pour quelques années encore, dans une phase de transition où les outils de bureautique et de communication ne sont pas très largement répandus, et doivent donc être maîtrisés et enseignés dès le premier cycle de l'enseignement supérieur. Nombre d'universités mettent dans leurs programmes d'*informatique pédagogique* ou d'*informatique pour tous* uniquement la présentation de ces outils-là, en attendant que cela soit fait dans les lycées, voire les collèges, ce qui ne devrait pas tarder. Et puis il y a d'autres expériences où l'informatique intervient dans un contexte vraiment pluridisciplinaire, essentiellement dans la modélisation des données et la modélisation des démarches de traitement propres à chaque discipline. On retrouve là les facultés bien connues de structuration, de nommage, d'association et de signification, ... qu'apporte l'informatique. On trouvera dans le présent bulletin un compte rendu de ces Journées SPECIF placées sous le signe de l'ouverture et de la fertilisation croisée des disciplines.

C'est également à Montpellier que s'est tenue notre Assemblée Générale de l'an deux mille. Nous avons eu le plaisir d'y accueillir notre collègue Jean-Pierre Finance Conseiller du Ministre de l'Éducation Nationale, qui a ouvert cette AG par un commentaire prospectif sur notre discipline. On trouvera le texte de son intervention dans ce bulletin. Comme vous le savez, SPECIF profite du changement de millénaire pour recalculer son calendrier associatif, et la prochaine Assemblée Générale se tiendra le mardi 24 avril 2001 pendant le Premier Congrès ASTI'2001 à Paris. SPECIF, association fondatrice de l'ASTI, participe à ce congrès en animant une Journée consacrée à l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en informatique dans les pays européens. Le prix de thèse SPECIF pour l'an deux mille sera remis à cette occasion. L'AG suivante est prévue fin janvier 2002, vraisemblablement dans les Alpes, en phase avec des Journées sur la formation en ligne à l'informatique. Nous aurons alors rattrapé une année par rapport à la date habituelle de nos AG qui se situaient depuis la création de SPECIF en décembre, ce qui n'était pas très cohérent avec le paiement des cotisations annuelles.

Le 30 août dernier Geneviève Berger a été nommée directrice générale du CNRS. A la fois physicienne, biologiste et médecin elle incarne la pluridisciplinarité prônée par les nouvelles orientations du CNRS. Elle a aussitôt annoncé les deux domaines qu'elle souhaitait privilégier : les sciences du vivant et les sciences et techniques de l'information et de la communication. Le département STIC qui était jusque là dans les cartons a été créé en octobre. On trouvera dans ce bulletin la liste des membres de son Conseil, ainsi qu'un texte de notre collègue Philippe Jorrand, qui en est membre au titre de la section 07, à propos de ce nouveau département. On trouvera également une lettre ouverte de notre collègue Richard Castanet à Madame Geneviève Berger à ce sujet. Le 31 octobre, c'est Gérard Mégie qui était nommé président du CNRS. Physicien il s'est orienté vers les sciences de l'environnement, notamment en physique et chimie de l'atmosphère. L'an prochain, 70 postes seront créés au CNRS, affectés au département STIC et aux sciences du vivant, chiffre à comparer aux 116 postes nouveaux créés à l'INRIA. Les autorisations de programme (AP), qui permettent aux équipes de lancer de nouveaux projets seront, selon le budget de recherche pour 2001, en augmentation globale de 6,4 %

ce qui se traduira par des augmentations spécifiques de 12 % pour l'INRIA, de 10 % pour la recherche universitaire et de 9 % pour le CNRS. L'ensemble des moyens de la recherche publique pour 2001 (55,8 milliards de francs) progresse de 2,2 % par rapport au budget en cours, alors que l'évolution générale des dépenses de l'Etat est de 1,5 %.

Louis Bolliet, un des pionniers de l'informatique française, a bien voulu publier dans ce bulletin un témoignage sur les premières années de l'IMAG à Grenoble. A une époque où on compte en giga, il est rafraîchissant de voir que l'aventure a démarré en comptant en dizaines, mais avec une détermination et un enthousiasme très communicatifs. Vous trouverez également dans le présent bulletin les traditionnels comptes rendus des sessions de la 27<sup>o</sup> section du CNU concernant les qualifications et les promotions de cette année ainsi qu'une revue de livres reçus.

Enfin, vous trouverez dans la rubrique COURRIER DES LECTEURS du présent bulletin une lettre ouverte de notre collègue Jean-Charles Pomerol regrettant la grande naïveté des dirigeants de SPECIF dans la vision que nous avons, selon lui, de « *la place (ou de la non-place) de l'informatique dans le paysage scientifique en général et au CNRS en particulier* ». Une délégation du CA de SPECIF rencontrera notre collègue parisien pour faire toute la lumière sur cette « *place* » qui est effectivement une des préoccupations essentielles de SPECIF, sinon sa raison d'être. Mon opinion personnelle est que si l'informatique a certes bénéficié des progrès d'autres disciplines comme l'électronique et l'électrotechnique dans la réalisation d'ordinateurs de plus en plus puissants, elle a aussi induit des progrès fulgurants dans la modélisation des informations et la modélisation de leur traitement dans toutes les disciplines. L'apport de l'informatique n'est pas que technique, même si c'est ce qui se voit le plus, notamment avec l'Internet. Comme une langue structure des pensées ou des idées, l'informatique permet de structurer des raisonnements, des démarches, bref des activités typiquement humaines dans des domaines touchant à l'ensemble des connaissances.

Alors, technique ou science ? A suivre ...

Camille Bellissant

PS 1 - A l'heure où ce bulletin est « bouclé », nous apprenons la nomination de Francis Jutand comme directeur du département STIC du CNRS. Issu, comme Geneviève Berger, de l'ENS de Cachan où il a obtenu son agrégation de physique, Francis Jutand a été enseignant-chercheur à l'ENST, directeur de l'ENST de Brest et directeur scientifique de France Télécom R&D. C'est dans le cadre de cette dernière fonction qu'il a été amené à « créer et mettre en place des réseaux de recherche sur les technologies clefs (multimédia, technologies de l'intelligence et de la connaissance, réseaux, logiciels...) ».

PS 2 - D'autre part, Jack Lang, Ministre de l'Éducation nationale, a annoncé le 15 novembre dernier un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants qui prévoit pour l'enseignement supérieur, la mise au concours de 3600 emplois d'enseignants-chercheurs pour chaque année du plan (2001-2003), contre 3200 emplois en 2000, et la création de 3000 emplois d'IATOSS sur la période triennale du plan.

PS 3 - Ce bulletin devrait vous parvenir en décembre 2000. Il contient le bulletin d'adhésion pour 2001, et nous ne pouvons que vous suggérer de renouveler dès maintenant votre adhésion pour 2001 ;-)

## Assemblée générale 28 septembre 2000 (Université de Montpellier, LIRMM)

- Intervention de Jean-Pierre Finance, Conseiller du Ministre chargé de la recherche universitaire, membre d'honneur de SPECIF
- Bilan des adhésions
- Rapport financier
- Rapport moral
- Votes et renouvellement du conseil d'administration

### Compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2000 Université de Montpellier - LIRMM

Par C. Bellissant, B. Heulluy, M. Riveill et F. Sedes

Cette assemblée générale s'est déroulée au cours des journées sur le thème : « Informatique pour non spécialistes » organisée à Montpellier par C. de la Higuera, O. Millet-Botta et P. Poncelet. On trouvera un compte rendu de ces journées plus loin dans ce bulletin. Une présentation de l'informatique à Montpellier sera faite dans le prochain bulletin.

### Intervention de Jean-Pierre Finance, Conseiller du Ministre chargé de la recherche universitaire, membre d'honneur de SPECIF

En 30 ans, l'importance économique, sociale, technologique et scientifique de l'informatique a proprement explosé. J'ai donc un grand plaisir à constater que la volonté de créer SPECIF il y a plus de 15 ans était tout à fait pertinente puisqu'il est incontestable aujourd'hui que l'association est au cœur de la dualité bien connue : informatique outil et informatique discipline scientifique. Cette évolution de l'informatique, on ne sait pas toujours l'anticiper ni même la mesurer (cf Internet dont on ne pouvait pas vraiment imaginer dans les années 80 la vigueur et l'importance du développement). Que seront les interfaces homme-machine dans 20 ans ? l'ordinateur moléculaire sera-t-il une réalité ? l'informatique quantique se sera-t-elle développée ? Aura-t-on fait des progrès dans le domaine de la sécurité ? pourra-t-on garantir la fiabilité des programmes ? On le voit bien, l'articulation entre les dimensions scientifiques, technologiques et économiques de l'informatique est très complexe mais nous avons le devoir de la comprendre et d'en expliquer les subtilités. De façon plus pragmatique encore, la question de la formation des informaticiens nous interpelle directement. Nous savons bien (voire très bien) former des professionnels de l'informatique, même si on nous reproche de ne pas en former assez. Ainsi le MEDEF annonce la nécessité de former 1,7 millions d'informaticiens en Europe d'ici 2003 ; qu'en est-il exactement ? Sur tous ces sujets — avenir du secteur, paradigmes scientifiques, impératifs de formation, impact sur la société, interactions avec les autres sciences et technologies — les spécialistes universitaires de l'informatique doivent réfléchir, élaborer des analyses, s'exprimer en prenant la parole et la plume. Ils ne doivent pas laisser le monopole de l'expression aux « intellectuels - penseurs » qui ne maîtrisent pas souvent la révolution conceptuelle induite par l'émergence des « *Sciences de l'Information* ».

En revenant quelques instant à l'enseignement, se pose la question de savoir quels concepts faire passer auprès des étudiants non spécialistes ? Jusqu'à présent, nous nous sommes essentiellement centrés sur la formation des spécialistes. Il faudrait travailler encore davantage à la définition de cursus d'informatique pour les non spécialistes. Que doit-on faire dans les Classes Préparatoires, dans les IUFM ? Faut-il former des spécialistes de l'enseignement de l'informatique dans le second degré (Agrégation et/ou CAPES d'informatique) ? Les réflexes souvent corporatistes d'autres disciplines ayant pignon sur rue ont jusqu'ici bloqué toute initiative visant à faire émerger de tels spécialistes. Les volumes et la lourdeur des programmes existants ont été les premiers arguments contre la création d'une agrégation ou d'un CAPES d'informatique. Et pourtant dès les années 70, la France avait lancé des expériences fort originales pour l'époque. Ainsi les « *stages lourds* » mis en place de 1971 à 1976 ont formé chaque année 120 professeurs du second degré de toutes disciplines affectés dans 58 lycées. L'idée de base était d'introduire, à titre expérimental, l'outil, les concepts et les méthodes dans les différents cursus. Le coût du dispositif, mais également les faiblesses de la technologie de l'époque ont conduit à l'arrêt de ce projet. L'opération IPT qui a démarré en 1984 s'est, elle aussi, soldée par un échec dû, non seulement à une technologie matérielle et logicielle beaucoup trop sommaire, mais surtout à l'indigence du programme de sensibilisation et de formation des enseignants. Dans les deux cas on visait surtout à introduire un nouvel outil pédagogique, sans vouloir faire émerger une nouvelle discipline. Entre la maîtrise de l'outil informatique, qui est aujourd'hui l'objet du « *brevet informatique des collèges* » et qui va apparaître dans le supérieur sous la forme d'un « *certificat* », l'utilisation des outils pédagogiques qui apparaissent dans les classes sous le vocable « *Nouvelles Technologies d'Enseignement* », y a-t-il une utilité (une nécessité ?) à enseigner les concepts fondamentaux de la Science Informatique (manipulation d'informations complexes, organisation de grands ensembles de données, résolution algorithmique de problèmes, validation de programmes, ...) ? C'est toute la question de l'évolution du champ des

connaissances et de son impact sur l'organisation des enseignements. Si l'on revient un instant aux NTE, leur introduction va à la fois élargir le type des publics bénéficiaires des formations supérieures (en particulier dans tout le secteur de la formation continue pour lequel l'impact du service public reste modeste, avec un chiffre d'affaire de 4 milliards de francs sur un total de 138 milliards), mais surtout modifier profondément les métiers. Comment, par exemple, peut-on parler de service statutaire de 192 heures si une partie importante de l'activité pédagogique consiste à répondre via le courrier électronique à des questions d'étudiants distants de l'enseignant ? De manière complémentaire, les recherches en « *informatique et éducation* » ont toujours eu du mal à exister, en France, parmi les thèmes majeurs de recherche. Il va bien falloir modifier ce point de vue si l'on veut appuyer le développement d'outils de formation efficaces et attractifs sur des fondements scientifiques et pédagogiques solides.

Une autre question déjà évoquée est celle des volumes de diplômés dont l'économie l'enseignement et la recherche ont besoin et corrélativement celle du nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Le flux des filières de formation professionnelle a augmenté (source : OFMI). Ce mouvement a été accompagné par le Ministère puisque la 27<sup>e</sup> section du CNU (Informatique) a doublé ses effectifs en 10 ans (en atteignant 2300 enseignants-chercheurs en 1998). Je note cependant que, dans cette section, on a un professeur pour trois maîtres de conférences alors que la proportion est de l'ordre de un pour deux dans les autres sections du CNU. Par ailleurs, si la proportion d'enseignants-chercheurs en informatique est de 4,7 %, du nombre total d'enseignants du supérieur, il faut bien remarquer que les chercheurs en EPST dans cette spécialité ne sont plus que 2,2 % du total des chercheurs. Mais les choses évoluent, ainsi l'INRIA se propose de doubler ses effectifs d'ici 3 ans et le CNRS crée un nouveau département consacré aux STIC en l'accompagnant de postes frais de chercheurs. En fait, pour soutenir l'effort de recherche, il faudrait accroître rapidement le nombre des 29 UMR et 54 équipes d'accueil dans nos secteurs. Cependant, on observe malheureusement une baisse du nombre des étudiants de DEA depuis 1996 dans ces secteurs. L'attrait de l'industrie est aujourd'hui très fort et contribue à détourner les étudiants de la recherche. Ce phénomène spécifique de l'informatique, amplifie une tendance générale qui concerne la baisse du nombre d'étudiants en sciences. Ainsi les disciplines scientifiques ont perdu 25 % de leurs effectifs d'étudiants en DEUG. Alors donc que le secteur économique réclame des spécialistes des technologies de l'information et de la communication, que la recherche attend de nouveaux chercheurs, on voit baisser le nombre de candidats potentiels pour l'enseignement supérieur et pour la recherche. Même si le problème du renouvellement des enseignants dû aux départs à la retraite est moins prégnant que dans la plupart des autres disciplines, l'avenir reste inquiétant quant à la disponibilité de forces vives pourtant indispensable pour accompagner l'essor du secteur informatique.

Une autre question qui me tient à cœur est celle de l'immersion de la communauté informatique dans le milieu universitaire. Le développement des sciences de l'information et de la communication est passionnant et l'outil conceptuel que l'informatique représente vis-à-vis des autres disciplines est séduisant et enthousiasmant. Sans aucun doute les autres champs disciplinaires ont besoin de nos compétences et il est bien naturel de répondre à ces attentes. Cependant il faut prendre garde à ne pas nous laisser trop « *instrumentaliser* » en jouant plus le rôle de prestataire de services que celui de véritable partenaire scientifique. Un phénomène analogue se produit lorsque l'on s'interroge sur l'insertion des communautés d'informaticiens dans le milieu universitaire. Ainsi, les présidents d'université ont encore trop souvent une vision très technologique des informaticiens. Et leur compétences ne sont pas vraiment utilisées pour contribuer à une évolution stratégique, pourtant nécessaire, des universités. Nous avons à réaliser un travail de reprise de contact avec les équipes de direction des universités, là où ce n'est plus le cas, en apportant notre appui en termes de conseil et en termes de vision prospective, en participant aux réflexions stratégiques. Les universitaires informaticiens doivent être des membres actifs de l'évolution des universités.

Il faut renforcer l'autonomie des établissements universitaires, et corrélativement leur responsabilité. Je ne crois plus à un service public strictement pyramidal fonctionnant par injonctions du haut vers le bas. Je crois en un service public où les établissements évoluent en fonction de leurs projets, en fonction des attentes des étudiants, en s'adaptant aux contextes local, régional, national, européen, international, tout en établissant un dialogue partenarial avec les Ministères de tutelle. Les projets d'établissement, qui se concrétisent en particulier au travers des contrats d'établissement, demeurent la méthode privilégiée de pilotage de l'université. Dans ce cadre, les informaticiens doivent être porteurs d'une certaine vision de l'université dans ses projets et ses ambitions. Ils doivent sensibiliser les présidents d'université à la nécessité d'investir dans cette dimension. On n'y arrivera pas si chacun travaille dans son coin. SPECIF peut servir de champ de mutualisation d'informations et de compétences entre ses membres pour convaincre les présidents. Demander des moyens ne suffit pas, il faut surtout proposer des innovations et des projets. Au niveau national, au niveau des établissements, nous avons du mal à nous faire comprendre. Un physicien, un biologiste, un historien ne veut pas toujours comprendre l'importance qu'il y a à développer le secteur des STIC. Il nous faut montrer que l'informatique ne se réduit pas à l'électronique ni aux mathématiques. Les bases conceptuelles de notre discipline ne passent pas toujours. Il est de notre responsabilité de les expliquer, et donc en amont, nous avons un grand besoin de bâtir une véritable épistémologie de l'informatique.

## Bilan des adhésions

par Bernard Heulluy

### Adhésions 2000

Le bilan provisoire (au 25/09/2000) des adhésions pour 2000 est présenté ci-dessous. Attention, vu la date précoce de l'AG, ce bilan est difficilement comparable à celui des années précédentes.

Bilan : 255 adhésions se répartissant comme suit :

Adhésions morales : 4 adhésions (contre 12 en 1999) : LIP6, LRI Orsay, L.S.V. ENS CACHAN, IUT de Nantes.

Adhésions individuelles : 251 adhésions (dont 13 à 100 F.) se décomposant de la manière suivante :

- 34 adhésions nouvelles de 2000.
- 182 adhérents de 1999 ayant renouvelé en 2000.
- 35 adhérents ayant une première adhésion antérieure à 1999, n'ayant pas cotisé en 1999, et ayant cotisé à nouveau en 2000.

A noter également :

- 411 adhésions individuelles de 1999 non renouvelées en 2000.

## Adhésions 1999

Après ajout de quelques adhésions pour 1999 effectuées en 2000, voici le bilan (définitif?) des adhésions pour 1999 ; il est à noter une remontée du nombre d'adhérents (même si les chiffres de 1996 ne sont pas encore rattrapés) due au nombre très élevé (+ 150%) d'adhésions nouvelles (ce qui tend à montrer qu'il y a une attente).

Bilan : 605 adhésions se répartissant comme suit :

Adhésions morales : 12 adhésions (contre 14 en 1998), dont 3 nouvelles (LIP6, LIP ENS Lyon, UFR IMA Grenoble 1) et 9 renouvellements (Dept d'info. de l'université de Nantes, ENSEEIHT, IMAG, L.I.R.M.Montpellier, LRI Orsay, L.S.V. ENS CACHAN, Labo PRiSM Versailles, UFR IIEEA-UST Lille, Univ. Toulouse 2).

Adhésions individuelles : 593 adhésions se décomposant de la manière suivante :

- 125 adhésions nouvelles de 1999 (dont 10 à 100 F.).
- 362 adhérents de 1998 ayant renouvelé en 1999.
- 106 adhérents ayant une première adhésion antérieure à 1998, n'ayant pas cotisé en 1998, et ayant cotisé à nouveau en 1999.

A noter également :

- 181 adhésions individuelles de 1998 non renouvelées en 1999.

### Rappel du bilan des adhésions fin 1998 :

554 adhésions se répartissant comme suit :

Adhésions morales : 14 adhésions, dont 6 nouvelles et 8 renouvellements.

Adhésions individuelles : 540 adhésions.

## Rapport financier

Par Florence Sedes

### Situation de Trésorerie :

CCP [Paris + Toulouse] 332 000 F

Livret A 100 000 F

Le résultat de l'exercice 99 est exceptionnel : la situation excédentaire est due au règlement, in extremis, à la fin du mois de Décembre, de la facture de l'enquête par le Ministère. Il ne devrait nous permettre, hélas, que de compenser un résultat négatif pour les exercices à venir.

### Bilan exercice 99

DEPENSES		RECETTES	
<b>Bulletin + lettre</b>	<b>114 000 F</b>	<b>Adhésions : 489 PP, 9 PM</b>	<b>106 800 F</b>
<b>Frais enquête DT, MENRT (UFR EEA USTL + SPECIF)</b>	55 000 F	<b>Enquête</b>	<b>220 000 F</b>
Prix thèse	10 000 F		
Journées Nantes	26 427 F		
Journée FC Dauphine	13 200 F		
CA Nice	10 000 F		
Cotisation ASTI	5 000 F		
Divers (affr., secr.)	10 441 F		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>244 068 F</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>326 800 F</b>
Résultat exercice (+)	<b>82 732 F</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>326 800 F</b>	<b>TOTAL</b>	<b>326 800 F</b>

NB : la différence entre le nombre d'adhésions porté au bilan (adhésions effectivement encaissées sur l'année) et le nombre d'adhésions pour l'année est lié au « décalage » entre les périodes considérées (délai de règlement pour les Bons de Commande, retard des adhérents,...).

### Budget prévisionnel exercice 2000

DEPENSES		RECETTES	
Bulletin + lettre	120 000 F	Adhésion	110 000 F
Prix thèse	10 000 F	10 PM	
Journées Montpellier	25 000 F	500 PP	
Divers	10 000 F		
Déplacements -Frais	10 000 F		
<b>TOTAL</b>	<b>175 000 F</b>	<b>TOTAL</b>	<b>110 000 F</b>
Résultat exercice (-)			<b>65 000 F</b>
	175 000 F		175 000 F

## Budget prévisionnel exercice 2001 avec AG ASTI

DEPENSES		RECETTES	
Bulletin + lettre	130 000 F	Adhésion	110 000 F
Prix thèse	10 000 F	10 PM	
AG Congrès ASTI (prise en charge inscription)	25 000 F	500 PP	
Journées ? ? ? ?	25 000 F		
Divers	10 000 F		
Déplacements -Frais	10 000 F		
<b>TOTAL</b>	<b>210 000 F</b>	<b>TOTAL</b>	<b>110 000 F</b>
Résultat exercice (-)			<b>100 000 F</b>
	210 000 F		210 000 F

## Rapport Moral

Par Camille Bellissant

L'activité de SPECIF pendant ces trois premiers trimestres de cette année deux mille s'est répartie en quatre dossiers sur lesquels nous continuons de travailler :

**1 - Encadrement en postes d'enseignants et de IATOSS.** SPECIF a lancé une enquête au printemps dernier auprès des composantes des établissements d'enseignement supérieur enseignant l'informatique. Les réponses à cette enquête couvrent 45 % des enseignants titulaires pour l'ensemble des composantes et 78 % des établissements ayant plus de 30 titulaires. L'analyse des résultats par Nelly Bensimon et Christian Carrez est parue dans la « Lettre n° 6 » de septembre dernier.

**2 - CAPES et Agrégation d'informatique.** Aujourd'hui l'informatique n'est plus seulement perçue comme une discipline universitaire verticale, mais aussi comme une discipline transversale que doit s'approprier tout honnête homme du XXI<sup>e</sup> siècle. SPECIF milite ainsi depuis des années pour l'introduction d'un véritable enseignement de STIC (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) dans les lycées et la création de concours, CAPES et/ou Agrégation, correspondants pour recruter des professeurs qualifiés. Antoine Petit instruit ce dossier en contact avec des collègues d'autres disciplines.

**3 - L'informatique pour non spécialistes.** C'est sur ce thème que SPECIF tient ses Journées 2000 à Montpellier. Colin de la Higuera, Odile Millet-Botta et Pascal Poncelet ont préparé ces Journées avec un grand souci d'ouverture vers les collègues des autres disciplines confrontés à l'enseignement de l'informatique pour non spécialistes. Celle-ci ne se limite pas à la bureautique de communication, qui devrait à terme se retrouver dans le secondaire, mais est un élément essentiel d'une pluridisciplinarité par la modélisation des données et des démarches de traitement qu'elle apporte aux autres disciplines.

**4 - Annuaire de la recherche en informatique.** SPECIF a déjà constitué des listes des DEA et DESS d'informatique et a des éléments partiels d'une carte des laboratoires français relevant de notre domaine. Nous travaillons actuellement à la constitution d'un annuaire-portail de ces filières et structures de recherche en informatique, persuadés qu'il s'agit là d'un outil essentiel de prospective, notamment dans un contexte économique et industriel où le transfert des technologies est un gage de réussite.

Une délégation du bureau de SPECIF a rencontré en juillet dernier Jean-Pierre Finance, Conseiller du Ministre de l'Education Nationale pour les questions de recherche et lui a fait part de notre action. C'est avec un très grand plaisir que nous l'avons accueilli à Montpellier et écouté en ouverture de cette Assemblée Générale de SPECIF, dont il est membre d'honneur.

## Votes et renouvellement du CA

Par Michel Riveill

Le résultat des votes le suivant :

- **Approbation du Rapport Moral, des Comptes et quitus aux administrateurs**

OUI : tous les présents                      NON : 0                      NULS : 0

- **Le montant des cotisations pour l'année 2001 est inchangé**

Membre actif permanent    200 F

Membre actif non-permanent    100 F

Membre associé    200 F (pas de droit de vote)

Membre associé personne morale    1200 F (un seul droit de vote)

- **Elections au Conseil d'Administration.**

Votants : 132

Nuls 0

Suffrages exprimés 132

Sont élus au CA de Specif :

BASSON Henri	129 élu	JARAY Jacques	117 élu (pour un an)
BELLISSANT Camille	132 élu	LEGAULT Michel	126 élu
BENSIMON Nelly	127 élue	MOSTEFAOUI Achour	123 élu
BETOURNE Claude	124 élu	PONCELET Pascal	131 élu
DE LA HIGUERA Colin	128 élu	MAKRIS Pascal	1 voix
DONZEAU-GOUGE Véronique	120 élue (pour deux ans)		

Le CA ne s'est pas réuni à Montpellier. L'élection du bureau se fera à Paris le 12 octobre.

# **Informatique pour non spécialistes**

## **Journées Montpellier, 28 - 29 septembre 2000**

- Compte rendu des journées
- Du plan informatique pour tous à l'Internet par Michel Legault
- L'informatique à l'IUFM de Lorraine par Isabelle Debled-Rennesson
- L'informatique dans les filières de Biologie et Géologie par Françoise Giroud et Anne Letreguilly.
- L'identité informatique des étudiants en Lettres et Sciences Humaines par Georges Antoniadis

### **Compte rendu des journées**

*Par Colin de la Higuera*

Après s'être intéressé à l'enseignement dans les filières technologiques (Grenoble 97), celui de l'informatique (pour spécialistes) en DEUG (Lyon 98), et aux filières par Alternance/Apprentissage (Paris 99), un sujet particulièrement important a été discuté par SPECIF : l'enseignement de l'Informatique pour non Spécialistes. Il suffit de regarder les profils des postes publiés cette année pour comprendre qu'une partie importante du travail pédagogique d'un enseignant chercheur devra dorénavant être effectué devant un public de non-spécialistes en informatique, et qui surtout n'a pas vocation à le devenir.

Ce sujet fût donc au centre des journées SPECIF organisées à Montpellier les 28 et 29 septembre derniers. Le programme prévu a été modifié, pour tenir compte des aléas climatiques, des problèmes de grèves et surtout des sujets qui intéressaient la soixantaine de participants présents. Ces journées furent organisées par Odile Millet-Botta, Pascal Poncelet, et Colin de la Higuera.

### **Programme des journées Informatique pour non spécialistes du 28 et 29 septembre à Montpellier.**

#### *Jeudi 28 septembre*

9h00 - 9h30 Accueil des participants et Introduction au thème des journées.

10h - 12h00 : Ateliers en parallèle

- Atelier 1 : Informatique pour tous
- Atelier 2 : Informatique et pluridisciplinarité

13h30 - 14h : Synthèse des ateliers du matin

14h - 16h : Exposés

- Michel Legault, Université Rennes 2 Haute-Bretagne, UFR Sciences Sociales
- Isabelle Debled-Rennesson, IUFM, Nancy
- Anne Letreguilly et Françoise Giroud, UFR Géologie et Faculté de Médecine - Université Joseph Fourier

16h-17h Discussion avec Jean Pierre Finance

17h15 - 19h30 : Assemblée générale de SPECIF

#### *Vendredi 29 septembre*

9h30 - 10h30 : Exposés

- Georges Antoniadis, Université STENDHAL-Grenoble 3, Département Informatique Pédagogique
- Xavier Long et Anne Dalmasso, Histoire Contemporaine

10h30 - 12h30 : Ateliers en parallèle

- Atelier 1 : informatique pour tous : aspects pédagogiques
- Atelier 2 : informatique pour tous : aspects organisationnels

13h45 - 14h15 : Synthèse des ateliers du matin

14h15 - 15h15 : Table ronde : "Informatique pour Tous" avec différents représentants de SPECIF et des Universités Montpellier 3 et 2, ainsi que du CNU 27.

## **Atelier : Informatique pour tous** (Modérateurs O. Millet-Botta, C. Carrez)

Au cours du tour de table, où chacun a pu exprimer ses premières préoccupations, on a pu constater un public varié, de fac de lettres, droit, IUT GTR ou TC, sciences économiques, IUFM, agronomie, etc. En général les enseignants étaient issus de plusieurs disciplines. On a pu constater des situations locales très variées, avec un isolement pour beaucoup.

Les questions posées peuvent se résumer en : Quel contenu ? Quelle programmation ? Quels outils, Par qui ?

La collaboration avec d'autres disciplines a été évoquée. Parfois, certains ont pu montrer comment les compétences informatique pouvaient être un apport important dans les autres disciplines, comme par exemple la modélisation, la linguistique ou la logique dans les disciplines littéraires. Il faut rechercher l'intégration de l'informatique dans la problématique des autres disciplines.

La question de l'autonomie de la discipline dans cette pluridisciplinarité reste posée : comment la faire reconnaître ? Il semble bien qu'une masse critique minimale soit nécessaire pour que cela fonctionne. Encore faut-il que ce ne soit pas une informatique alibi.

Plusieurs questions sont ouvertes : Qui doit enseigner, et quel est le rôle des informaticiens dans les contextes locaux. Qu'en est-il de la formation des enseignants eux-mêmes : les non informaticiens qui s'investissent demandent à pouvoir bénéficier de stages de formation alors qu'il n'y a pas de crédits prévus pour l'enseignement. Quelle est la relation avec les programmes ou référentiels des lycées : les contenus de 1er cycle doivent être complémentaires de ce référentiel.

## **Atelier : Informatique et pluridisciplinarité** (Modérateurs : C. Bellissant, C. de la Higuera)

Un tour de table permet de voir que sous cet intitulé se cachaient plusieurs vérités : des outils bureautiques, de l'informatique musicales, une licence professionnelle avec des publics diversifiés, l'enseignement de logiciels spécifiques, des DESS compétence complémentaire ou bio-informatiques... Apparaissent quelques bastions forts de cette informatique (Rennes, Nantes, Grenoble), et d'autres Universités où la discipline n'existe pas. Le nom « informatique pour tous » n'est pas nécessairement le meilleur : sont proposés « informatique instrumentale » ou « poste de travail informatique pour X ». Les difficultés matérielles sont évoquées et discutées. Certains départements ont refusé, au nom de leur taux d'encadrement, de prendre à leur charge ces enseignements ; dans d'autres cas des solutions « économiques » ont été trouvées : les informaticiens agissent en qualité de pilotes de ces formations ; ailleurs l'autoformation est préconisée. Pour résoudre le problème du manque d'enseignants certains centres emploient des ATERs ou doctorants d'autres disciplines. Une tendance semble se dessiner : celle de demander des postes à double profil 27-XY, la discipline XY conservant le potentiel de recherche, mais l'enseignant recruté effectuant son service en informatique. Dans les cas où cette solution semble intéressante, une réelle concertation, y compris sur les thèmes de recherche, a eu lieu.

Un nombre important de collègues enseignent au titre de l'Informatique pour tous essentiellement de la bureautique. L'avis semble être que cela est nécessaire aujourd'hui, du moins dans certaines Universités (une fracture sociale existe : de plus en plus d'étudiants arrivent armés d'un bagage informatique à l'Université, mais ce constat n'est pas uniforme : des villes semblent en retard sur d'autres, et la différence entre les filières existe aussi). On peut donc imaginer que d'ici peu de temps cet enseignement de base dispensé en DEUG l'aura été dans les lycées. La question deviendrait : à ce moment la présence de l'informatique pour tous sera-t-elle nécessaire à l'Université ou revêtira-t-elle d'autres formes ?

La synthèse des débats sur la pluridisciplinarité montre une distinction nette entre :

1. l'apprentissage de la bureautique et d'Internet qui doit faire partie du bagage de l'honnête homme du XXI<sup>e</sup> siècle et qui doit peu à peu quitter les universités pour se retrouver au lycée voire même au collège,
2. un usage spécifique de l'informatique pour des disciplines particulières où elle sert essentiellement en modélisation de données et en modélisation de démarches de traitement. Cet aspect devrait persister grâce notamment à la recherche.

## **Atelier : Informatique pour tous, aspects organisationnels** (Modérateurs : C. Carrez, C. de la Higuera)

Les objectifs étaient de mesurer les difficultés du terrain, ce qui rendait cet enseignement difficile.

Postes IATOS : énorme difficulté à recruter. Il est également de plus en plus difficile de retenir les ingénieurs système, et cela malgré la prime informatique

La question du CNU a également été soulevée, plusieurs collègues ayant l'idée que le CNU ne pouvait pas juger favorablement leurs démarches. Cela est faux.

L'environnement de recherche joue un rôle important dans la capacité à ouvrir et gérer des filières. Dans les facultés où les enseignants chercheurs de 27<sup>ème</sup> ont réussi à s'associer et à se faire reconnaître comme entité (éventuellement avec des alliances) la situation semble beaucoup plus sereine.

Les trois points principaux :

- Définition de la discipline : la bureautique fait-elle partie de l'informatique ? pourquoi ? N'y aurait-il pas lieu d'utiliser et de faire utiliser les logiciels d'apprentissage ? Plus généralement, que sont les technologies de l'information et de la communication ? Selon une définition, les TIC sont les biens et services qui supportent la numérisation de l'économie, i.e., les informations sont numérisées pour permettre le stockage, le traitement, la restitution et le transfert. Les secteurs non-TIC utilisent les TIC pour les aider dans leur contenu. Comment se placent l'informatique dans les TIC ? A l'occasion des applications, on peut enseigner les concepts de l'informatique. Apprendre à utiliser ou apprendre à concevoir, quels sont les objectifs. L'informaticien doit donner les clés pour appréhender l'évolution des TIC.
- Quelles est la place des enseignants chercheurs de la section 27 dans l'informatique pour non spécialistes ? Le rapport MCF-PR dans ces secteurs n'est en général pas très favorable. Quelle est la perception de ces enseignements par le CNU ? L'environnement recherche est parfois aléatoire : bureau, matériel, recherche elle-même. L'autonomie des établissements ne met pas l'informatique dans une situation favorable, et peut conduire au contraire à l'isolement. Les intitulés multiples 27 et X lors des recrutements fait l'objet parfois d'un débat, mais

c'est parfois une informatique alibi. Au niveau du recrutement des 27, il faut plus de transparence, annoncer clairement les choses. Les échanges de service entre facultés des sciences et autres peuvent améliorer les situations. Cependant il ne faut pas cacher les difficultés très nettes des gens qui se sentent isolés.

- Les personnels IATOS, les moniteurs, le matériel. Le recrutement des personnels IATOS en informatique devient de plus en plus difficile : pour une qualification donnée, l'appel du privé est très fort. Or on s'engage de plus en plus vers un service minimal conséquent aux élèves : messagerie, campus numérique, pédagogie web, équipement. L'atelier a constaté que ces problèmes étaient très difficiles, spécifiques à l'informatique, mais n'ont pas fait de propositions.

Il a été suggéré de faire un ouvrage de concepts informatique, de type encyclopédie.

## Table Ronde

La table ronde réunissait 8 personnes, membres du CA de SPECIF, représentants des UFRs locales ou du CNU. Parmi les points discutés citons l'impossibilité manifestée par un directeur d'UFR de créer des postes en Informatique car la pression pour ne pas assécher les ressources en recherche des autres sections est trop forte et l'immense enjeu concernant les campus numériques dont sont assez absents les informaticiens. A cela plusieurs explications parmi lesquelles on retiendra que c'est à eux que l'on veut confier les tâches de formation, eux qui sont déjà déficitaires !

## Bilan des journées

Un certain nombre de tendances semblent se dessiner, et s'il faut retenir quelques idées fortes discutées pendant ces journées, on peut retenir :

- Les conditions pour que le travail de l'informaticien en milieu atypique soit intéressant sont : identification d'une structure, d'une équipe de recherche, continuer à avoir une activité en Informatique pour l'évolution des carrières. Des échanges de services avec des facultés scientifiques sont également intéressantes.
- L'informatique pour tous telle que nous la connaissons aujourd'hui est amenée à disparaître : les étudiants devraient sortir du Lycée avec une instruction de base. L'informatique pour tous de demain reste à inventer
- Les autres disciplines vont vouloir mettre à profit le besoin d'enseignement en informatique, et leurs besoins en recherche pour demander des postes à double section. L'avis semble être que si les domaines de recherche permettant une collaboration s'y prêtent, cela peut être une piste intéressante.

## Du plan informatique pour tous à l'Internet

*Michel Legault, Université Rennes 2*

### Introduction

L'Université Rennes 2 est une Université de 20 000 étudiants regroupés en 5 UFR : A,L,C (Arts, Lettres, Communication), Langues, Sciences Humaines (Psycho, Socio, Sciences de l'éducation, Sciences du langage), Sciences Sociales (Histoire, Géo, AES, MASS), et STAPS. L'assemblée de discipline informatique regroupe 8 enseignants et enseignants-chercheurs au sein de l'UFR Sciences Sociales. La seule filière scientifique est MASS, pour laquelle les enseignements d'informatique sont plus spécialisés. La suite de cet article concerne essentiellement les enseignements destinés aux étudiants non-scientifiques.

A l'Université Rennes 2, une politique ambitieuse a été menée dès 1985. L'enseignement de l'informatique aux non-spécialistes, dont la généralisation a commencé avec le plan "Informatique pour tous", a vu ses pratiques et son environnement continuellement évoluer depuis 15 ans.

Cependant, cela ne s'est pas fait sans tiraillement. L'informatique, tant qu'elle est initiation à l'outil, n'est pas toujours considérée comme une discipline universitaire. Elle doit faire sa place dans les cursus à côté (à la place ?) des enseignements de la discipline principale. Ce n'est pas sans raison qu'elle s'est plus facilement imposée dans les cursus pluridisciplinaires (AES et LEA par exemple). Enfin l'informatique est devenu un formidable enjeu au sein des Universités, ne serait-ce qu'à cause des investissements nécessaires.

L'une des caractéristiques de l'enseignement d'informatique pour des non-spécialistes est d'être toujours plus ou moins dans l'incertitude : incertitude des moyens dont l'évolution dépend toujours trop de facteurs extérieurs aux besoins pédagogiques, incertitude des intervenants, tant la pression est grande pour faire de l'informatique sans les informaticiens, incertitude sur les contenus, toujours remis en cause par l'évolution des logiciels, incertitude sur le niveau de connaissance des néo-bacheliers, dont on attend tous les ans que la nouvelle génération soit plus autonome devant le poste de travail.

Contrairement à la plupart des autres disciplines universitaires, l'enseignement d'informatique est obligé de composer avec de nombreuses forces au sein de l'université pour des raisons très diverses :

- Partage des équipements entre enseignement et utilisation. D'abord très sollicités pour la rédaction de mémoires (donc essentiellement pour le traitement de texte), les machines sont désormais prises d'assaut pour l'accès à l'Internet.
- Délimitation difficile de ce qu'est un cours nécessitant l'intervention d'un enseignant d'informatique. De nombreux enseignants d'autres disciplines s'estiment compétents pour assurer une initiation (pas seulement pour l'utilisation de logiciels spécifiques). Une dérive liée à cela est le recrutement d'informaticiens par une autre Commission de Spécialistes (par exemple, une informaticienne championne de course à pieds par la CS de STAPS).
- Collaboration souvent difficile avec un service technique ayant une tendance naturelle à l'autonomie de décision et de gestion. Plus généralement, le problème est le partage des moyens humains ATOS entre pédagogie, gestion et recherche.

## 20 ans d'évolution de l'enseignement d'informatique

Le développement des enseignements d'informatique ne s'est pas fait sans difficultés. Nous pouvons distinguer 3 grandes périodes après la "préhistoire" (1980-1985) qui a vu la création d'un service commun : le SIRE (Service Informatique pour l'enseignement et la recherche).

### *Le plan IPT : 1986-1990*

C'est le vrai démarrage. Des moyens importants, des contenus adaptés à la demande, un public en progression constante (1600 étudiants de deuxième année en 1988-89)

### *La rationalisation : 1991-1996*

L'important développement de l'informatique dans la gestion des universités conduit le ministère à proposer la création des CRI regroupant l'informatique de gestion avec l'informatique pédagogique. Cette période est très contrastée. Face aux très grosses difficultés liées à la mise en place d'un service qui échappe complètement aux enseignants, l'évolution des techniques : réseau global, passage à Windows 3.1, ne présente pas que des avantages. Malgré cela l'équipe d'enseignants d'informatique se renforce, l'initiation devient incontournable dans de nombreuses filières. En même temps, l'Université se restructure autour de 5 grosses UFR.

### *La déconcentration : 1997- 2000*

Les effets dévastateurs d'une gestion trop centralisée finissent par être visibles. Par petites touches, diverses initiatives de déconcentration sont prises : techniciens de proximité, sous-réseaux à gestion autonome. L'arrivée d'Internet bouleverse les contenus des enseignements et l'utilisation des salles en libre-service.

### *L'avenir*

Il faut rendre plus visible la spécificité d'un enseignement d'informatique assuré par des informaticiens. Pour cela deux projets sont à l'étude:

- Création d'un diplôme de compétences en informatique, validant la formation reçue dans les différentes filières sur plusieurs années. Dès cette année, une Unité d'enseignements diversifiés : Production et gestion de données sur Internet, est proposée aux étudiants de licence de toutes les filières.
- Création d'un site Internet présentant les bases minimales du savoir concernant l'informatique.

Il reste beaucoup de questions importantes en suspens :

- La structure centralisée des CRI est-elle toujours d'actualité ?
- Quels logiciels utiliser pour l'initiation bureautique (Microsoft Office ou Star Office par exemple). Faut-il former sur des plates-formes LINUX ?
- Une initiation à la programmation est-elle possible à un moment du cursus de non-scientifiques, avec VBA par exemple ?

## Conclusion

L'enseignement de l'informatique dans des filières non-scientifiques est très dépendant d'un environnement que les enseignants d'informatique ne contrôlent pas.

Paradoxalement, la généralisation de l'outil informatique comme support de traitement et de diffusion du savoir, pose le problème de la place de cet enseignement en tant qu'enseignement disciplinaire. Après une longue période faite de beaucoup d'hésitations et de revirements, la période qui s'ouvre sera sans doute plus favorable à l'introduction d'un tel enseignement.

Parallèlement au travail que l'on attend de nous (assurer l'initiation là où on nous le demande), l'enjeu des années à venir sera de structurer une offre de formation pour non-spécialistes qui soit plus disciplinaire, c'est-à-dire qui permette aux étudiants de bien cerner l'enjeu des technologies de l'information et la communication en connaissant l'outil technique et les savoir-faire nécessaires à leur maîtrise.

## L'informatique à l'IUFM de Lorraine

*Isabelle Debled-Rennesson (Isabelle.Debled@lorraine.iufm.fr) Maître de conférences*

Les IUFM sont chargés d'organiser les formations de préparation aux divers concours de recrutement des professeurs qui enseigneront dans les écoles, les collèges et les lycées, dans le cadre de l'enseignement général, de l'enseignement technique, professionnel et spécialisé, ainsi que des conseillers principaux d'éducation. Ils assurent aussi la formation professionnelle initiale des stagiaires admis à ces concours et la formation continue des enseignants du premier et du second degré. De plus, des activités de recherche en éducation y sont menées.

Selon les textes de références ([http://www.iufm.fr/f\\_tic.htm](http://www.iufm.fr/f_tic.htm)), les IUFM ont un rôle essentiel à jouer dans l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (TICE). Ils ont à préparer l'ensemble des futurs enseignants à l'usage de ces technologies et à anticiper les compétences qui, demain, seront nécessaires à tout enseignant pour les intégrer, dès aujourd'hui, dans les différentes composantes de la formation. En effet, de gros besoins en formation de base en informatique se font sentir en particulier auprès des enseignants du secondaire et cela pour plusieurs raisons.

La première est l'arrivée massive d'équipements informatiques dans les établissements scolaires.

De plus, dans plusieurs disciplines, les nouveaux programmes intègrent explicitement l'usage de l'informatique (par exemple, l'utilisation du tableur en mathématique au collège).

Enfin, les réformes lancées dans le second degré – Travaux personnels encadrés (lycées), Travaux croisés (collège) – nécessitent la maîtrise de ces technologies par les enseignants qui les prennent en charge.

D'autre part, le programme de technologie au collège couvre un grand nombre d'apprentissages de base et un élève, à la sortie du collège, devrait, entre autres, avoir acquis des connaissances minimales sur un système d'exploitation, savoir utiliser un traitement de texte, faire des opérations simples avec un tableur, utiliser un logiciel de messagerie et rechercher des informations sur des ordinateurs distants. Le "brevet internet et multimédia" qui sera proposé à tous les élèves de troisième rendra compte des compétences des élèves. Au lycée, la formation de mise à niveau informatique en classe de seconde s'appuie sur un texte ([http://www.iufm.fr/f\\_tic.htm](http://www.iufm.fr/f_tic.htm), BO n°25 du 24 juin 99) listant des savoir-faire assez ambitieux.

Pour répondre à ces récentes évolutions, des enseignements en informatique sont proposés à l'IUFM de Lorraine en formation initiale et continue.

En formation initiale, plus de 1200 stagiaires par an sont formés sur 5 sites différents de l'IUFM. En plus des formations sur l'intégration des TICE dans les disciplines, des formations en informatique "générale" sont organisées et chaque stagiaire suit au minimum 18h de cours d'informatique. Une liste des compétences minimales du professeur a été établie :

- Connaissances et compétences manipulatoires élémentaires des différents équipements informatiques (isolés ou en réseau).
  - Utilisation de base d'un système d'exploitation.
  - Utilisation de périphériques (imprimantes, scanner, appareil photo numérique, ...)
- Création de documents incluant images et tableaux avec un traitement de texte.
- Gestion de notes avec un tableur.
- Pratique d'Internet.

L'acquisition de ces compétences fait l'objet d'une formation pour débutants de 18 heures proposée après une évaluation des connaissances des stagiaires. Pour les autres, des modules de consolidation (perfectionnement tableur, création de pages web, ...) ou d'ouverture (initiation aux bases de données, initiation à java, initiation à linux, ...) sont proposés, chacun pouvant suivre autant de modules qu'il le souhaite (pour plus d'informations consulter <http://www.lorraine.iufm.fr/>). L'équipe d'informatique pédagogique de l'IUFM de Lorraine est constituée de PRAG, PRCE spécialisés en TICE, un maître de conférence en informatique et des jeunes docteurs qui assurent, entre autres, le tutorat des stagiaires dans les salles en libre service. Dans le cadre de ces formations plusieurs constats ont été faits. Les stagiaires venant de toutes les disciplines, une des caractéristiques du public est sa grande hétérogénéité. Pour pallier cela, des activités différenciées sont proposées à plusieurs stades des formations. De plus, le niveau général en informatique des stagiaires augmente progressivement chaque année et la formation des débutants devra être repensée, la mise en place de modules d'autoformation est envisagée pour l'acquisition des compétences minimales. D'autre part, les stagiaires étant en poste dans les établissements scolaires de l'académie, certains d'entre eux sont très éloignés des lieux de formation, des dispositifs de formation à distance sont à l'étude pour répondre à ce problème.

En formation continue, chaque année, plus de 2000 heures de formation sont effectuées en TICE auprès des enseignants de l'académie. En général, les stages courts (18 heures) visent à acquérir les compétences minimales en informatique citées précédemment pour que les enseignants puissent utiliser le matériel informatique des établissements avec leurs classes. Dans l'académie de Nancy-Metz, deux stages longs en informatique sont proposés. Le premier a pour objectif de former en 60 heures des enseignants destinés à administrer les réseaux des établissements. Ce stage a été mis en place récemment pour suivre les plans d'équipement au niveau de l'académie. Le second concerne la formation des animateurs TICE ; ce sont les personnes ressources des établissements qui favorisent l'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques de leurs collègues et contribuent à la recherche de solutions techniques adaptées aux besoins de leurs établissements. Ce stage se fait sur plusieurs années, la première année, les enseignants sont déchargés de 6h et se forment 2 jours par semaine, il y a 144 heures de formation la seconde année et les années suivantes, selon leurs besoins, les animateurs peuvent bénéficier d'enseignements de 48 heures sur des sujets innovants (par exemple la programmation java, le système d'exploitation linux, ...). Les intervenants en formation continue sont des formateurs académiques TIC et des personnes extérieures soumettant des projets de formation au moment de l'appel d'offres des IUFM (dernier trimestre).

En conclusion, il est important, pour accompagner l'intégration de l'informatique dans l'enseignement, que les enseignants chercheurs participent à la formation en informatique des enseignants du secondaire.

## **L'informatique dans les filières de Biologie et Géologie de l'Université Joseph Fourier Grenoble 1**

*Françoise Giroud, UFR de Biologie, [Françoise Giroud@imag.fr](mailto:Francoise.Giroud@imag.fr)  
Anne Letreguilly, Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble, [annel@glaciog.ujf-grenoble.fr](mailto:annel@glaciog.ujf-grenoble.fr)*

Suite au plan IPT (Informatique Pour Tous) de mai 1985, une place particulière a été accordée dans nos filières de Biologie et de Géologie à l'enseignement de l'Informatique au service des disciplines du secteur Sciences de la Vie et de la Terre. Ainsi avons nous intégré, dans le cadre des récentes habilitations, une place pour la discipline informatique dans chaque année du cursus de nos étudiants de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles, et ce plus particulièrement pour nos étudiants de Biologie. Les programmes des enseignements ont alors été adaptés aux besoins spécifiques définis pour chaque filière : objectifs, programmes, environnement logiciels et mode d'évaluation.

### **DEUG SVT 1<sup>ère</sup> année**

L'enseignement d'informatique de 1<sup>ère</sup> année du DEUG SVT (25 heures étudiant – 14 séances de 1h45) a pour but d'initier les jeunes étudiants aux méthodes générales de l'informatique afin de les sensibiliser à l'utilisation d'un outil qui leur sera indispensable dans l'exercice des autres disciplines. Des compétences générales en informatique (structure d'un ordinateur, bureautique, algorithmique) sont délivrées aux étudiants en insistant sur les aspects analyse de problème, compréhension de la machine et rigueur d'écriture d'un algorithme correct. Pour ce faire nous utilisons

l'outil de bureautique Applix intégrant traitement de texte, grapheur et tableur, dans un environnement Unix. Les étudiants s'intéressent à l'analyse de dessins complexes, à leur formalisation par écriture d'algorithmes dans une syntaxe adaptée au grapheur utilisé avant de réaliser le dessin même selon ses différents niveaux de complexité à l'aide du logiciel (création d'objets dans une bibliothèque d'objets, notion de création et d'appel de macro-commandes). Dans le même esprit d'analyse, des problèmes numériques sont résolus par mise en œuvre d'un tableur impliquant la conception de feuilles de calculs électroniques pour résoudre des problèmes aussi variés que : résultat de jury d'examen, calcul statistique, jeu de la bataille, problème du calendrier grégorien . Finalement les étudiants intègrent dans un document général de traitement de texte l'ensemble des travaux effectués dans l'année, l'accent étant porté sur les notions de document et mise en page, paragraphe et formatage, caractère et attributs, objets liés, collés ou incrustés.

Le mode d'évaluation se fait par examen écrit afin d'apprécier l'anticipation qu'a un étudiant sur le comportement de la machine supprimant alors le mode « essai/erreur » bien trop souvent mis en pratique sur les machines et qui donne un résultat approximatif et non maîtrisé.

### *DEUG SVT 2<sup>ème</sup> année (nouveau en 2000/2001)*

L'enseignement d'informatique de 2<sup>ème</sup> année du DEUG SVT (25 heures étudiant – 14 séances de 1h45) s'inscrit comme la suite de l'enseignement donné en DEUG SVT 1<sup>ère</sup> année et a pour but de fournir aux étudiants une compétence dans la manipulation de l'outil ordinateur, plus particulièrement quant à l'utilisation de l'outil Internet. L'objectif est de donner à chaque étudiant une compétence immédiate pour utiliser et fournir des données, ainsi qu'une connaissance plus profonde des outils informatiques qui lui permettront de comprendre les évolutions futures de ce domaine particulièrement actif. Les logiciels nécessaires sont en plus du logiciel de bureautique utilisé en 1<sup>ère</sup> année, un éditeur de page web, un éditeur d'images et un butineur web. Le mode d'évaluation comportera très probablement en plus d'un examen écrit, une étude personnelle sous la forme d'un mini-projet à réaliser par les étudiants.

### *Licences LBCP (Biologie Cellulaire et Physiologie) et LBO (Biologie des Organismes)*

Le module SEI « Statistiques et Informatique » (20 heures étudiant – 5 séances de 4 heures) s'inscrit dans la continuité des enseignements de statistique et d'informatique du 1<sup>er</sup> cycle. Les étudiants sont mis en situation pratique pour la réalisation de divers tests statistiques afin d'apporter réponse à des problématiques biologiques variées. Pour ce faire ils ont à programmer quelques outils statistiques (statistique descriptive, tests paramétriques de comparaison de moyenne, test du chi-deux, régression linéaire, analyse de variance) par utilisation d'un tableur (Excel), puis à mettre en œuvre des outils informatique dédiés à l'analyse statistique (Minitab). Le travail s'effectue sur PC en réseau dans un environnement WinNT. L'évaluation comporte une épreuve écrite QCM et la rédaction sous traitement de texte d'un mini-projet exposant, sous la forme d'une publication scientifique, les solutions statistiques apportées à la résolution d'un nouveau problème biologique.

### *Maîtrise MBCP (Biologie Cellulaire et Physiologie) et MB (Biochimie)*

Le module Informatique (50 heures étudiant – 12 séances de 4 heures) a pour objectif de donner l'occasion à nos étudiants de biologie de tester leur adaptabilité à l'acquisition de nouvelles compétences dans les domaines de l'algorithmique et de la programmation, et ainsi de faire naître des vocations nouvelles dans les domaines spécifiques de l'imagerie et de la bio-informatique. Le programme de l'enseignement comporte alors une initiation à l'algorithmique et à la programmation en langage C (logiciel VisualC++). Le travail s'effectue sur PC en réseau dans un environnement WinNT. L'évaluation comporte une épreuve englobant des questions écrites et la réalisation d'un programme sur machines. En plus de cet examen écrit les étudiants ont à réaliser un projet qui consiste en la conception et au développement d'un programme permettant la synthèse d'une protéine à partir d'une séquence d'ADN conformément au cahier des charges présenté aux étudiants. Le programme comportera alors les différentes fonctions permettant de réaliser la synthèse de l'ARN pré-messager, la constitution de l'ARNm puis la synthèse des protéines. Le projet se termine par une recherche sur Internet pour identification de la séquence étudiée. L'étudiant doit non seulement rendre le code de son programme, mais également un rapport technique écrit comportant le cahier des charges, la description des principaux algorithmes mis en œuvre dans les différentes fonctions, une copie du code commenté, une évaluation critique du travail et le résultat de la recherche sur Internet. De manière générale, les meilleurs de nos étudiants postulent pour des DESSs (CCI-Compétence Complémentaire en Informatique par exemple, et notamment celui de Grenoble) ou des écoles d'ingénieurs.

Il est important de noter que la spécificité de la structure adoptée pour le bon fonctionnement de ces enseignements au sein de notre université grenobloise repose sur une étroite collaboration entre l'UFR d'Informatique et de Mathématiques Appliquées de Grenoble et les UFRs de spécialité (UFR de Biologie et OSUG). En effet, il est apparu clairement la nécessité de créer et de maintenir des équipes pédagogiques mixtes comportant d'un part des enseignants de spécialité SVT qui sont en mesure de préciser les besoins spécifiques dans les différentes filières de leur discipline, et des enseignants en informatique afin d'assurer la qualité de l'enseignement de la discipline informatique. Cette collaboration est effective tant en ce qui concerne les aspects administratifs que les aspects pédagogiques avec mise en place de diverses cellules de coordination permettant de traiter, à différents niveaux, les aspects matériel et les aspects pédagogiques recouverts par ces enseignements. Ce système accepté par les instances de notre université (vice-présidence formation, DSU, UFRs) est cependant très fragile car son bon fonctionnement repose principalement sur le volontariat et l'engagement personnel de quelques titulaires seulement. A savoir par exemple que chaque année l'équipe pédagogique de l'enseignement de 1<sup>er</sup> cycle est renouvelée à 75% ce qui provoque une surcharge de travail pour les enseignants responsables qui doivent assurer la coordination.

Le dernier point particulier à mettre en avant concerne le volume horaire relativement faible consacré à ces disciplines qui n'apparaissent pas comme des disciplines fondamentales dans les filières de spécialité SVT. Bien que nos collègues de spécialité réalisent la nécessité de la maîtrise des outils informatiques (sans toutefois bien saisir l'importance des outils conceptuels que la discipline recouvre) il y a toujours une grande réticence à accorder « une part de marché » pour cet enseignement.

# L'identité informatique des étudiants en Lettres et Sciences Humaines

## Le cas de l'université Stendhal de Grenoble

### Résultats d'une enquête de 1991 à 2000 Georges Antoniadis, Groupe REDIS, Département Informatique Pédagogique, université Stendhal-Grenoble 3

Georges.Antoniadis@u-grenoble3.fr A l'université Stendhal, une des quatre universités Grenobloises, les disciplines principales enseignées sont: les langues, les lettres anciennes et modernes, la communication, les sciences du langage. L'enseignement de l'informatique a été introduit en 1985. Depuis cette date la totalité des enseignements d'informatique offerts est assurée par le Département Informatique Pédagogique (DIP), service autonome, qui intègre l'ensemble des enseignants d'informatique de l'université. L'objectif de ces enseignements est d'inculquer les bases de l'informatique " science " et de préparer et mettre en œuvre son intégration aux disciplines principales de Stendhal, notamment par la spécialisation aux métiers des « Industries de la Langue ». Pour les deux premières années le but poursuivi est d'initier les étudiants à l'informatique, de les former à une utilisation critique et discernée de celle-ci. Au niveau de la première année il s'agit d'assurer la première partie de l'initiation, pour des personnes sans connaissance ni pratique préalables (ou presque) dans le domaine.

Le groupe REDIS qui s'est constitué au sein du DIP associe des enseignants-chercheurs Grenoblois qui réfléchissent sur la définition d'une pédagogie et d'un contenu pour l'initiation à l'informatique pour les non-spécialistes. Depuis 1990/91 un questionnaire informatisé est proposé aux étudiants de première année au début et à la fin du cours d'initiation. Le but de ces questionnaires est, d'une part, de mieux cerner le passé informatique (la « culture » informatique) et les représentations liées à cette discipline (ainsi que leur évolution à travers le cours), d'autre part, d'ajuster l'enseignement d'initiation en fonction des caractéristiques mesurées de notre public.

Après une étude sur quatre ans (1990/91 à 1993/94) qui a donné lieu à diverses publications, les questionnaires ont été réajustés et l'étude s'est poursuivie à partir de l'année 1996/97. Nous présentons ici une partie des résultats obtenus de 1990/91 à 1999/2000 relatifs au premier questionnaire, concernant l'identité des étudiants étudiés, leur passé informatique, leurs motivations, leurs attentes leur perception concernant l'informatique. Ces résultats donnent, en même temps, une image de l'évolution de l'enseignement de l'informatique dans le secondaire.

### Les données de l'enquête

L'étude que nous menons depuis 1990/91 concerne, jusqu'ici, un échantillon de 3615 individus. Le graphique de la figure 1 donne l'effectif de l'échantillon pour chaque année d'étude. Mise à part la première année de l'étude qui a été utilisée pour tester le questionnaire, le but était de faire remplir ce questionnaire à la totalité des étudiants présents aux cours d'initiation. Cet objectif n'a pas été vraiment atteint à cause, principalement, du non-respect des " consignes " le concernant par certains enseignants chargés de cours en première année.

Figure 1

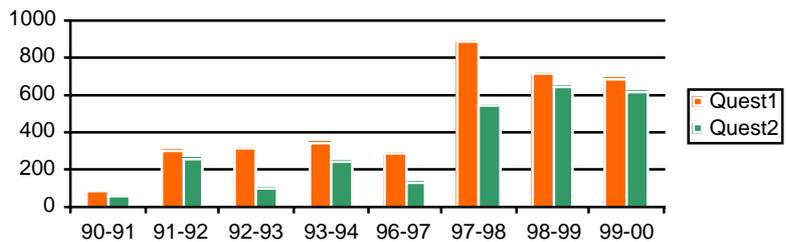


Figure 3: Type de Bac

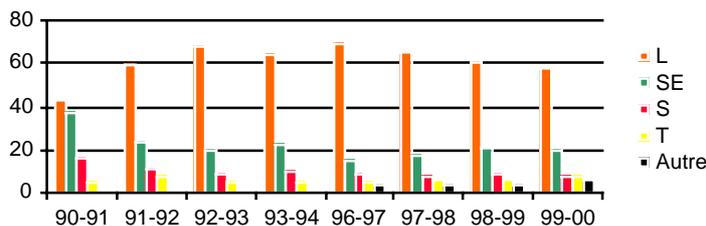


Figure 2

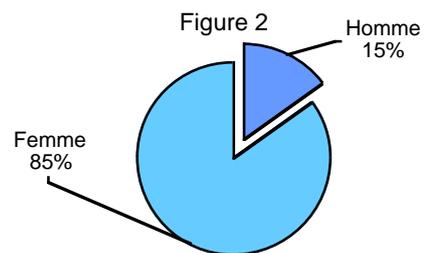


Figure 4: Etudes secondaires

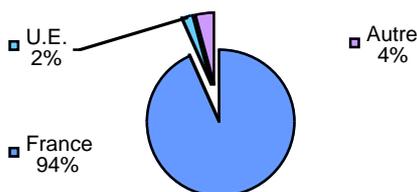
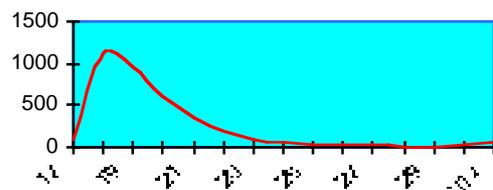


Figure 5: Age



## Qui sont-ils ?

Comme le montre le graphique de la figure 2, le public concerné par cette étude est majoritairement féminin (85% au total). La majorité des étudiants de l'échantillon possède un baccalauréat littéraire (figure 3) même si environ 20% possède un baccalauréat SES et environ 10% un baccalauréat scientifique. Ils ont effectué leurs études secondaires en France pour 94% d'entre eux (figure 4). La distribution de l'âge des initiés est donnée par la figure 5. Si, pour ce niveau d'études, un âge entre 17 et 19 ans paraît normal, on peut néanmoins constater que environ la moitié des étudiants est âgée d'au moins vingt ans. Par ailleurs environ 25% des étudiants n'a pas obtenu le Bac l'année qui précède l'année de leurs études en cours (DEUG 1<sup>e</sup> année). Ces deux chiffres impliquent que environ un quart de ces étudiants a redoublé dans le supérieur, alors qu'un autre quart a eu au moins un échec dans le secondaire ou le primaire.

## Le passé informatique

Un premier constat s'impose ici: si on considère les quatre dernières années de cette étude, le taux d'équipement en matériel informatique à la maison est en forte progression et globalement très important (52,3% en 99/00, figure 6) pour un public littéraire. Ces chiffres sont confirmés par le fait que seulement 7,6% des étudiants (en 1999/2000) utilise l'outil informatique pour la première fois lors de l'initiation. Faut-il conclure que la nécessité d'un équipement informatique est bien ancrée dans les esprits ? que l'outil informatique fait maintenant partie de l'équipement de base ? que son acquisition est considérée comme « obligatoire » lorsqu'on on poursuit des études supérieures ? En tout cas ces chiffres doivent être pris en considération pour la définition de la manière d'aborder l'enseignement de l'informatique pour les non-spécialistes.

Si on s'intéresse à la pratique antérieure (figure 7) de ceux pour qui la formation n'est pas un premier contact avec l'informatique, le traitement de texte est, de loin, l'application qui était la plus pratiquée et en progression constante ; les jeux, Windows, la consultation de CD-ROM et Internet viennent après, avec, il est vrai, une forte progression les dernières années. Il est intéressant de constater que l'utilisation d'un langage de programmation a pratiquement disparu alors qu'elle était de 1990 à 1994, en progression constante et que 40,6% avait déjà utilisé un langage en 1993/94.

	90-91	91-92	92-93	93-94	96-97	97-98	98-99	99-00
Traitement de texte	36,3	44,9	64,4	61,8	80,6	85,8	86,3	87,9
Tableur	5,0	10,3	12,5	13,6	27,0	31,1	35,6	40,8
SGBD	0,0	6,2	15,3	16,7	1,2	3,4	4,4	4,6
Logiciel graphique	5,0	8,9	9,8	12,4	21,8	28,2	28,2	27,0
Programmes de jeux	76,3	26,0	4,1	38,5	71,8	75,4	81,1	79,2
Système d'exploitation					20,2	14,9	22,5	16,8
Langage de programmation	8,8	22,6	38,3	40,6	8,5	5,6	4,2	4,8
Windows					54,4	67,3	73,6	79,8
Internet					14,9	21,0	35,3	48,1
Logiciel EAO					1,2	2,2	5,1	1,1
Consultation de CD-ROM					25,8	35,4	46,2	53,7
Autre	1,3	2,1	1,7	2,1	3,2	4,1	5,0	4,9

Figure 7: Pratique antérieure en %

Figure 6: Equipement informatique

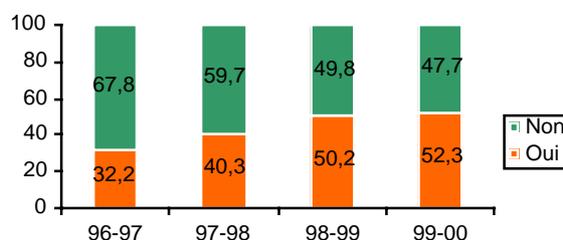


Figure 8: Formation en informatique

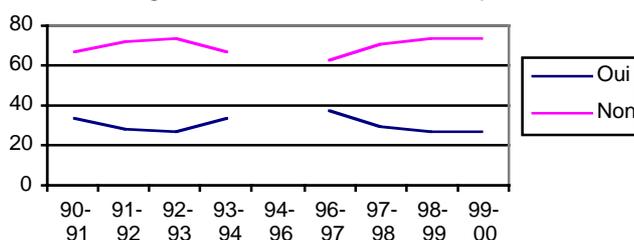
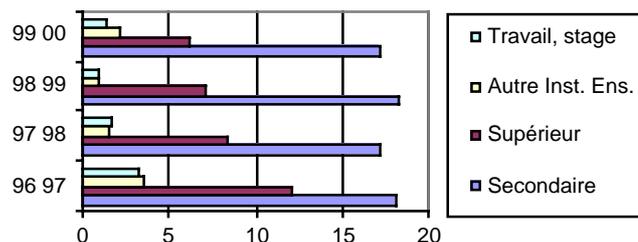


Figure 9: Cadre de la formation



Par contre si on s'intéresse maintenant au pourcentage des étudiants qui ont déjà eu une quelconque formation à l'informatique auparavant, les chiffres sont tout autres. Comme on peut le constater sur la figure 8 le pourcentage reste pratiquement stable, voire en régression au fil des années (27% en 1999/2000). Le contexte de l'enseignement de l'informatique dans le secondaire en France, conjugué au fait que les élèves à orientation littéraire bénéficient le moins des opportunités à s'initier à l'informatique, peut expliquer ces chiffres en grande partie. La figure 9 confirme cette explication. Comme on peut le constater, le pourcentage de ceux qui ont eu une formation à l'informatique dans le Secondaire est pratiquement stable (17,14% de l'échantillon en 1999/2000), voire en régression, depuis quatre ans. Les autres cadres de formation suivent la même tendance ; la formation à l'informatique n'est, apparemment, ni une priorité de l'Etat au niveau du Secondaire, ni une préoccupation majeure des lycéens et de leur famille. Il est clair que l'initiation à l'informatique au niveau du Supérieur est toujours une nécessité, même si elle doit être adaptée aux compétences informatiques des étudiants en tenant compte des acquisitions, au niveau pratique, en autodidacte.

## Les motivations

Une chose est sûre, il y a une grande motivation pour faire de l'informatique. En effet, environ 2/3 des étudiants voulaient en faire (figure 10) indépendamment de l'existence ou non de cette possibilité à Stendhal. A partir du moment où cette possibilité a été connue, l'enseignement de l'informatique a été choisi sans, apparemment, se poser des questions sur son contenu (de 74,9% à 93,8% selon les années); si la confiance dans l'institution peut en être l'explication, nous pensons, pour en avoir discuté avec les étudiants, qu'il s'agit plutôt du principe: *tout enseignement d'informatique est bon à prendre*, bon à inclure dans son C.V.

Année	Non en %	Oui en %
90-91	54,3	45,7
91-92	27,6	72,4
92-93	27,1	72,9
93-94	36,0	64,0
96-97	36,3	63,7
97-98	33,3	66,7
98-99	33,8	66,2
99-00	37,5	62,5

Figure 10: Vouloir faire de l'informatique avant

Cette hypothèse est validée lorsqu'on demande leurs motivations pour ce cours. La très grande majorité répond en cochant soit «Pour mon avenir professionnel» (77,1% au total), soit «Ca me servira un jour» (73,6% au total). Ces deux motivations sont constantes depuis le début de l'étude. Elles devançant nettement le reste des motivations, comme le montre le tableau de la figure 11. Il est intéressant de noter que la motivation «Pour l'utiliser chez moi» est en nette progression, en rapport sans doute avec l'augmentation de l'équipement personnelle informatique, alors que la motivation «Pour comprendre le phénomène culturel» est au contraire en nette régression. Faut-il conclure que l'aspect pratique prime? que le phénomène culturel est bien assimilé? L'examen des résultats globaux de l'enquête nous oriente, plutôt, vers la confirmation de la première hypothèse et l'infirmité de la seconde.

		90-91	91-92	92-93	93-94	96-97	97-98	98-99	99-00
1	J'ai déjà fait de l'informatique et ça me plaît	9,9	9,9	29,9	35,1	34,2	30,2	31,3	30,5
2	Pour approfondir mes connaissances	13,6	13,6	28,9	30,7	30,8	30,1	34,4	37,7
3	Pour mon avenir professionnel	61,7	61,7	79,3	79,8	77,7	76,6	77,0	74,2
4	Pour l'utiliser chez moi	18,5	18,5	43,2	36,3	34,9	47,3	47,9	48,2
5	Pour comprendre le phénomène culturel	23,5	23,5	40,5	33,3	15,1	17,9	15,3	14,8
6	Parce que cela me servira un jour	49,4	49,4	75,9	81,8	74,0	76,9	76,1	73,8
7	Parce qu'il fallait une option	0,0	0,0	2,7	3,3	2,1	4,8	4,9	3,7
8	J'ai toujours voulu faire de l'informatique					19,9	20,5	19,0	14,1
9	Pour d'autres raisons	1,2	1,2	9,2	7,7	1,4	0,9	1,9	1,5
10	Pas de motivation, matière obligatoire	37,0	37,0	0,7	34,8	2,7	1,5	2,2	1,6

Figure 11 : Motivations (en %)

## Les attentes

Les attentes exprimées par les étudiants (figure 12) sont relativement conformes à leurs motivations. Ce qu'ils cherchent, avant tout, c'est pouvoir se débrouiller face à l'outil informatique. Ainsi, se débrouiller face à l'ordinateur, acquérir une bonne maîtrise d'un logiciel et des notions pratiques approfondies, sont les attentes qui ressortent majoritairement. L'acquisition d'une vue générale de l'informatique qui était jusqu'à 1993/94 une des attentes principales, est en régression. Cet aspect utilitaire se confirme, d'une part, par l'effondrement de l'attente concernant la compréhension du phénomène culturel lié à l'informatique (de 36,3% à 14,3%), d'autre part, par le souci d'acquérir des notions pour pouvoir choisir son équipement informatique personnel. Notons, enfin, qu'on commence à compter sur l'informatique pour choisir son orientation professionnelle. Cette dernière attente, même si elle peut s'expliquer localement par la possibilité de se spécialiser à partir de la licence en «Industries de la Langue», nous semble intéressante et riche d'enseignements si elle se confirme les années suivantes.

		90-91	91-92	92-93	93-94	96-97	97-98	98-99	99-00
1	Une bonne maîtrise d'un logiciel précis	24,7	29,4	39,4	47,1	64,0	64,6	65,9	60,4
2	Une vue générale de l'informatique	37,0	45,4	67,5	71,6	53,1	54,2	51,7	50,9
3	Un savoir-faire pour me débrouiller face à un ordinateur	81,5	90,1	92,5	93,1	87,0	88,7	85,9	83,4
4	Des notions théoriques approfondies	7,4	19,8	29,5	28,7	22,6	16,9	15,5	16,1
5	Des notions pratiques approfondies	45,7	51,9	59,2	61,3	55,8	54,5	55,6	51,0
6	Une bonne note	27,2	26,3	37,7	47,7	33,9	38,5	36,3	38,4
7	Une compréhension du phénomène culturel informatique	22,2	22,5	34,9	36,3	14,4	15,8	14,3	14,8
8	Pouvoir choisir mon équipement informatique					21,9	22,4	25,1	22,0
9	Pouvoir discuter avec un professionnel					8,2	7,4	6,8	7,9
10	Pour mon orientation professionnelle					32,5	23,9	24,4	21,8
11	Autres attentes					0,3	0,1	1,5	1,6
12	Aucune attente					1,4	1,2	0,0	0,9

Figure 12: Attentes de l'enseignement d'informatique

Les premiers enseignements des attentes exprimées sont clairs : l'enseignement d'initiation doit montrer l'insuffisance de l'approche utilitaire de l'informatique. Il doit mettre en évidence la nécessité de la compréhension des buts et possibilités (mais aussi impossibilités) de l'informatique, il doit viser l'intégration de sa problématique aux préoccupations scientifiques de ce public. *L'informatique marteau* ne peut à terme rien leur apporter, sinon la sensation de son inutilité et la frustration d'un espoir déçu.

Affirmations	2000 en %			1990-1999 en %		
	Vraie	Fausse	Ne sais pas	Vraie	Fausse	Ne sais pas
L'ordinateur peut résoudre n'importe quel problème	3,5	87,1	9,4	7,6	84,8	7,6
L'ordinateur est (sera) plus intelligent que l'homme	7,0	85,6	7,4	5,5	85,8	8,7
L'ordinateur ne fait que ce qu'on lui dit de faire	84,5	9,7	5,8	88,6	7,3	4,1
L'utilisation de l'informatique augmente le chômage	24,9	48,1	27,0	31,0	47,6	21,4
L'ordinateur est une machine qui sait parler comme vous et moi	10,4	83,1	6,5	11,4	74,6	14,0
L'ordinateur est une machine qui sait écrire comme vous et moi	28,4	62,3	9,2	30,2	60,2	9,6
Avec l'ordinateur on peut contrôler tout le monde	15,4	69,8	14,8	14,0	73,3	12,7
L'ordinateur n'est qu'un outil bien ou mal utilisé par l'homme	88,1	5,6	6,3	90,5	4,8	5,1
L'informatique est uniquement pour les informaticiens (90-94)				4,5	83,1	12,5
L'informatique permet de mieux appréhender le monde (96-00)	39,9	34,5	25,6	44,8	33,9	21,3
Internet va faire disparaître les livres (96-00)	9,5	74,2	16,3	9,2	79,4	11,4
La formation en informatique est indispensable (96-00)	65,1	26,1	8,8	69,5	21,9	8,6

Figure 13

## La perception

Deux aspects sont étudiés: d'une part, la perception, plus générale, de l'informatique en tant que fait de société (figure 13), d'autre part, l'idée que les étudiants se font des qualités requises pour l'aborder et la comprendre (figure 14).

		90-91	91-92	92-93	93-94	96-97	97-98	98-99	99-00
1	Être bon en maths	4,9	6,1	5,3	5,9	2,7	2,3	3,3	3,7
2	Être bon en thème et version	1,2	0,3	1,8	3,1				
3	Être bon partout	2,4	1,7	2,1	3,1	1,4	1,2	0,8	1,8
4	Être rigoureux	74,4	63,8	69,8	34,7	57,2	49,2	50,6	40,9
5	Connaître l'anglais	35,4	33,8	42,1	42,2	41,1	34,3	34,4	31,5
6	Connaître l'électronique	3,7	3,8	5,6	5	8,2	4,9	2,9	7,3
7	Avoir du bon sens	54,9	59,7	64,6	68,4	57,9	61,4	56,3	57,5
8	Être créatif	14,6	21,5	25,6	29,7	15,1	15,3	14,3	14,4
9	Avoir une bonne mémoire	13,4	30,7	36,8	41,6	25,3	26	29,1	23,2
10	Avoir de la curiosité	39	55,3	62,8	65	66,1	63,8	70,5	66
11	Avoir un esprit de synthèse					28,8	21,5	18	13,5
12	Avoir un esprit d'analyse					37	26,7	25,5	21,6
13	Avoir d'autres qualités	6,1	4,8	22,1	11,6	9,9	8,4	9,3	8,2
14	Aucune qualité particulière	2,4	9,9	15,1	20,3	6,2	10,9	11,5	16

Figure 14: Qualités pour faire de l'informatique

Force est de constater que les étudiants néophytes ont une conception de l'informatique qui est, globalement, proche de sa réalité scientifique. Comme on peut le constater, pour aucune des affirmations proposées la réponse, en pourcentage, n'est erronée. Même pour la quatrième, septième et la onzième affirmation, qui concernent des implications indirectes de l'informatique pour la société, l'analyse est correcte, la réponse pertinente et non hésitante. Il est remarquable de constater que ces pourcentages varient peu, globalement, depuis 1990. Lorsqu'une différence apparaît au fil des années (comme par exemple pour la question « l'ordinateur est une machine qui sait parler comme vous et moi »), celle-ci va généralement dans le sens de la réalité scientifique. Cependant, une remarque s'impose: pour une des affirmations concernant un domaine qui maîtrise le mieux (affirmation six concernant le langage), la réponse est moins nette qu'on pouvait s'y attendre; 30,2% des étudiants pense que l'ordinateur sait écrire comme tout le monde. Deux interprétations, au moins, de ce constat sont possibles. D'une part, on peut penser que le terme " écrire ", et le processus qu'il représente, fait l'objet d'une réflexion particulière de leur part, en tant que futurs spécialistes de la langue; ainsi tous les aspects référentiels le concernant sont pris en compte, l'analyse est plus fine et, forcément, la réponse plus nuancée. D'autre part, on peut remarquer que l'interaction avec la machine peut avoir comme résultat un texte, d'autant plus, comme on l'a vu plus haut, que le traitement de texte est l'application d'approche dominante. Dans cette situation, seule la prise en compte du " faire faire " permet d'aller au delà du visible et d'interpréter correctement cette action. Manifestement ce n'est pas le cas ici; l'enseignement d'initiation doit s'en préoccuper.

Si faire de l'informatique pour un scientifique est, le plus souvent, *dans l'ordre des choses*, pour un littéraire il s'agit d'un choix qui suscite des interrogations. Celle concernant ses capacités à aborder cette discipline revient le plus fréquemment, du moins chez nos étudiants. Nous avons essayé de cerner cet aspect, en les invitant à se prononcer sur les qualités requises pour faire de l'informatique (figure 14). Les réponses recueillies sont intéressantes, conformes à la réalité, nettement moins à ce que nous pensions d'eux. Les trois qualités qui se détachent concernent (dans l'ordre) la curiosité, le bon sens et la rigueur. Ce groupe de qualités montre assez clairement, l'approche de l'informatique par les littéraires: empirique (le bon sens) et scientifique (curiosité, rigueur) en même temps. Ces chiffres, pratiquement constants depuis 1990/91, donnent, à notre avis, la clef pour la mise en œuvre d'un enseignement d'initiation à leur portée.

## Quelques conclusions pédagogiques

L'exploitation pédagogique des réponses que nous venons d'exposer nous a permis d'en tirer des enseignements capables, d'une part, d'affiner notre approche de l'initiation à l'informatique, d'autre part, de mieux définir la forme de cette approche en fonction de notre public. Elle nous a fait prendre conscience des rapports, souvent difficiles, que notre public entretient avec ce domaine, mieux comprendre sa quête pour se l'approprier, sa démarche pour l'appréhender.

L'informatique est considérée, avant tout, par nos néophytes, comme un atout pour leur avenir professionnel; plus que la compréhension du phénomène culturel, c'est l'informatique " bagage professionnel " qui les attire. Ils veulent pouvoir se débrouiller avec cet " outil " et l'utiliser, principalement, non pour résoudre des problèmes de leur discipline mais pour répondre aux attentes, supposées connues, de leurs futurs employeurs, voire l'utiliser dans leur vie quotidienne. Généralement, le pont entre l'informatique et leur discipline n'est pas recherché car, le plus souvent, ils ne peuvent pas concevoir son existence potentielle. Ils veulent faire des Lettres ou des Langues (sans informatique) et, un peu, d'informatique. C'est cette conception qu'il nous faut corriger en premier; montrer et faire admettre l'informatique comme faisant partie de leurs préoccupations scientifiques, en rapport direct avec leur discipline, non comme un outil accessoire mais comme une composante, capable d'élargir leur réflexion et d'apporter des solutions à des problèmes auxquels leur discipline répond de manière insuffisante. C'est l'idée de son intégration qu'il s'agit d'enraciner.

Si s'initier à l'informatique ne demande pas, à priori, des qualités particulières, néanmoins, la confiance en ses possibilités pour l'aborder est une condition indispensable. Le passé de notre public, parfois douloureux par rapport aux matières scientifiques, leur culture et leur mode de pensée peuvent constituer un frein à l'acquisition de cette confiance. Il faut alors les amener à se sentir capable de s'approprier l'informatique. C'est en s'appuyant sur un monde connu d'eux, sur leur problématique, que la confiance viendra. Les concepts informatiques seront acceptés et assimilés, car ils pourront être rattachés à d'autres concepts familiers; de surcroît, se situer dans leur monde de connaissances permet de ne pas créer une problématique à part mais de prolonger celle de leur discipline. Ainsi, les deux familles de concepts munis du même statut, sont susceptibles d'être utilisées conjointement pour une réflexion globale incluant les deux disciplines.

Arriver à faire prendre conscience aux étudiants de Lettres et Sciences Humaines que l'informatique les concerne, tel est le but que l'exploitation des résultats présentés nous amène à nous fixer. Il faut, à notre avis, les entraîner à se sentir capables d'une réflexion sur le domaine, réflexion qui peut être originale et fructueuse aussi bien pour eux que pour l'informatique elle-même.



## Carrière des enseignants chercheurs

- Compte-rendu des sessions de qualification et promotion de la section 27 du CNU, Année 2000
- Liste des candidats qualifiés en section 27
- Liste des promotions de la section 27
- Les recrutements en section 27 en septembre 2000

### Compte-rendu des sessions de qualification et promotion de la section 27 du CNU, Année 2000

Par Daniel Herman, pour le bureau de la section

Pour notre section, des élections ont eu lieu au printemps 1999 (suite à l'annulation par le tribunal administratif des élections de 1995) pour désigner les 32 membres élus. Les 16 autres membres ont été nommés en 2000 et, suite à ces nominations, un nouveau bureau a été mis en place. La section entre donc dans une nouvelle configuration qui doit perdurer au moins 2 ans de plus (et probablement 3).

La session de promotion, qui a normalement lieu au printemps, s'est déroulée cette année à l'automne. Certains pensent que la cause de ce décalage trouve sa source dans certaines angoisses millénaristes liées aux traitements informatiques des données. L'année 2001 doit être, sur ce point, l'année du retour à la normale : qualifications pendant l'hiver, promotions au printemps.

#### Qualifications

##### Qualifications prononcées par la section 27

Depuis 1998 nous sommes revenus à la procédure en vigueur dans les années 1992-1995 : la qualification est accordée pour 4 ans, le CNU intervenant en amont des commissions de spécialistes.

##### Évolution des demandes et du taux de qualification

La section a reçu 595 demandes de qualification comme maître de conférences et 144 demandes de qualification comme professeur. Le tableau qui suit permet de comparer les sessions depuis 1998.

	MC			PR		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Demandes	606	519	595	118	130	144
Dossiers non fournis	33	85	132	4	8	23
%	5,5 %	16 %	22 %	3 %	6 %	16 %
<b>Examinés</b>	<b>573</b>	<b>433</b>	<b>463</b>	<b>114</b>	<b>122</b>	<b>121</b>
Qualifiés	361	301	291	82	91	72
%	63 %	69 %	63 %	72 %	75 %	60 %
Non qualifiés	212	133	172	32	31	49
%	37 %	31 %	37 %	28 %	25 %	40 %

Ces chiffres appellent au moins 3 commentaires. En premier lieu, l'écart entre le nombre de dossiers annoncés et le nombre de dossiers reçus se creuse. On peut imaginer qu'il y a là un « effet ANTARES », l'usage de l'Internet pour annoncer une candidature étant probablement plus spontané qu'un dépôt dans un rectorat. Le phénomène est toutefois préoccupant au niveau du traitement des dossiers : chaque rapporteur se voit affecter un peu plus de 30 candidatures et, compte tenu des déficiences, les écarts entre le nombre des dossiers effectivement traités par 2 rapporteurs peuvent devenir importants.

Après un pic l'an dernier, le pourcentage de qualifiés MC retombe à 63 %. Dans la mesure où cet indicateur se situait vers 55 % pendant la période antérieure permettant des comparaisons (92-95), on peut penser que le pic de 1999 correspond à une situation atypique.

Le pourcentage de qualifiés PR a chuté de 75 % à 60 %. Les causes de cette variation ne sont pas évidentes mais il faut souligner qu'une large majorité des membres de la section présents ont le sentiment d'avoir utilisé les mêmes critères.

#### Analyse des refus de qualification

Pour aller plus loin, il nous a semblé utile de donner le profil des refus de qualification, dans le tableau ci-après.

Lorsque la recherche est citée comme cause principale de refus, cela ne signifie pas que le dossier enseignement est de bonne qualité. Ainsi, parmi les candidats dont la recherche a été jugée un peu limite, certains sont non qualifiés parce que rien au niveau de l'enseignement ou des tâches collectives n'a semblé de nature à compenser une faiblesse relative

en recherche. En revanche, les candidats dont le motif de refus cité est l'enseignement sont tous des candidats ayant un bon niveau en recherche.

	MC		PR	
	Nb.	%	Nb.	%
Hors section	93	54,1%	20	40,8%
Recherche	56	32,6%	24	49,0%
Enseignement	7	4,1%	3	6,1%
Les 2	12	7,0%	2	4,1%
Diplôme	4	2,3%		

Pour ce qui concerne les critères utilisés pour évaluer la recherche et l'enseignement, une *note aux candidats*, établie par le bureau de la section, détaille ce qui est attendu d'un candidat à la qualification. Cette note est accessible sur le site *web* de la section : <http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr/note-00.pdf>.

### Appartenance à la section

La cause principale du refus de qualification est la non-appartenance à la section. Il est probablement utile de préciser le point de vue de la section sur le sujet et les problèmes rencontrés dans la pratique.

La section se trouve confrontée à deux motivations antagonistes :

- C'est une des caractéristiques majeures de notre discipline que d'avoir un périmètre en constante évolution. Le moteur principal de cette évolution réside dans l'ouverture de nouveaux champs applicatifs et dans des travaux de nature pluridisciplinaire. L'une des raisons d'être de la section est de favoriser et de valider ces évolutions, voire de contribuer à accélérer leur émergence.
- Pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, notre section est celle qui offre le plus de postes mis aux concours de recrutement. Ces postes sont souvent créés pour enseigner l'informatique dans d'autres disciplines et, dans de nombreux cas, les commissions de spécialistes sont mixtes et comportent parfois peu d'informaticiens. Dans ce contexte, la validation par le CNU est fondamentale et ceci d'autant plus que, pour tout profil pluri-disciplinaire, une double qualification donne un avantage décisif au candidat.

Dans ces conditions, il est difficile d'avoir une position de principe indépendante des cas concrets qui sont examinés. A priori, l'attitude est ouverte et ceci d'autant plus que le candidat paraît brillant, mais, toutefois, la section se donne deux garde-fous :

- Nous ne pouvons pas qualifier un candidat sur lequel nous ne disposons d'aucune donnée évaluable par la section. D'où l'idée de demander aux candidats dont le profil est transdisciplinaire de faire un effort, tant au niveau du jury de la thèse (essayer de mettre au moins un rapporteur en section 27), qu'au niveau du choix des colloques ou des revues dans lesquels les travaux sont publiés.
- Le candidat doit être capable d'effectuer un enseignement de base en informatique et cette capacité doit être apparente dans le dossier.

Ce point de vue étant exprimé, il reste à passer brièvement en revue les problèmes rencontrés dans sa mise en œuvre. Pour ce faire, nous passons sommairement en revue un éventail des profils de candidature rencontrés (pour chacune des sections la liste des thèmes communs cités ne prétend pas être exhaustive).

En premier lieu, il convient de citer nos frontières historiques ou naturelles avec les section 25 (combinatoire, logique, systèmes formels), 26 (analyse numérique, modélisation), 61 (informatique industrielle, images, signal) et 06 (systèmes d'informations, aide à la décision). Nous avons une attitude évidemment bienveillante et, s'il y a un point préoccupant, c'est peut-être dans le sentiment que cette ouverture, normale et indispensable, est parfois à sens unique...

La liste qui suit, tirée de cas concrets, donne une idée de la variété des candidatures reçues :

- Section 01 (droit privé), pour l'informatique juridique
- Section 05 (sciences économiques), pour l'analyse de données et les bases de données
- Section 07 (sciences du langage) pour le traitement automatique des langues
- Section 10 (psychologie) pour l'IHM, la modélisation du comportement
- Section 23 (géographie) pour les SIG
- Section 70 (sciences de l'éducation) pour l'EIAH
- Section 71 (sciences de l'information et de la communication), pour l'édition électronique, le *web*
- Section 60 (mécanique, génie mécanique et génie civil) pour la productique, la DAO
- Section 64 (biochimie et biologie moléculaire) et 65 (biologie cellulaire) pour la génomique
- Section 69 pour les neurosciences
- Toutes les sections des disciplines médicales, pharmaceutiques ou odontologiques, pour le GBM, les images...

A cette liste il convient d'ajouter un nombre étonnant et non négligeable de candidatures dont les rapports avec l'informatique sont moins évidents. À titre d'exemple, citons le cas d'un candidat qui nous a expliqué que la raison de sa candidature tenait au fait qu'il n'avait aucune chance d'être qualifié dans sa propre section et que la nôtre, vu son indéniable caractère pluri-disciplinaire, lui semblait la plus adéquate...

Nous estimons avoir une attitude ouverte et favorable aux candidats qui mènent des travaux pluri-disciplinaires ou qui ouvrent des fronts pionniers pour la discipline. Si tel est bien le cas, il importe donc de trouver des explications au nombre important de candidats que nous considérons comme hors section. Un premier pas dans cette voie consiste à essayer de comparer la pratique d'autres sections. Nos collègues de la section 65 (biologie cellulaire) donnent quelques chiffres sur le serveur <http://www.ens-lyon.fr/~pravel/vademecum65.html> que nous mettons ci-après, pour les MC, en regard avec les nôtres.

Remarquons que les pourcentages de dossiers jugés hors section sont comparables. Notons que par rapport à 1999, nos collègues constatent une très nette augmentation des dossiers hors section. Cela peut sans doute s'expliquer par un « effet ANTARES », les candidatures multiples étant moins coûteuses en temps.

	Section 27 (MC 2000)	Section 65 (MC 2000)
Dossiers examinés	463	807
Nombre de dossiers jugés hors section	93	133
% (des dossiers examinés)	20 %	16 %
% (des refus)	54 %	38 %

Si cette tendance se confirme, il est utile de disposer d'un indicateur du pourcentage de qualifiés moins sensible au bruit induit par les candidatures jugées hors section. Par rapport aux dossiers examinés et jugés recevables (non refusés comme étant hors section), le pourcentage 2000 des qualifiés est de 78,6 % pour les MC et de 71,3 % pour les PR.

### Qualifications prononcées par le groupe 5

Les candidats qui ont essuyé deux refus de qualification (successifs semble-t-il) par la section peuvent demander leur qualification devant le groupe du CNU compétent. Pour notre section, il s'agit du groupe 5 (sections 25, 26 et 27). L'instance appelée à traiter ces demandes est la réunion des bureaux des trois sections soit 6 personnes pour le collège MC et 6 autres pour le collège PR.

La procédure est en grande partie identique à la procédure normale :

- Le groupe affecte deux rapporteurs à chaque candidat qui doit leur transmettre son dossier.
- Les candidats ont été auditionnés par le groupe (environ 1/4h) qui les entend et qui peut leur poser des questions.
- Le groupe écoute ensuite les rapporteurs, délibère et vote sur la qualification.

Cette année, nous avons eu à examiner 4 candidatures en PR (1 en 26, 3 en 27) et 6 candidatures en MC (1 en 25, 1 en 26 et 4 en 27).

Après auditions et délibérations, 3 candidats ont été qualifiés dont 2 MC en section 27. Dans ces 2 cas, la non-qualification se fondait, entre autres, sur le niveau des publications et, lors de l'audition par le groupe, des articles acceptés comblaient cette lacune. Il s'agissait donc d'éléments « nouveaux et positifs » par rapport à la dernière décision de la section.

### Devenir des qualifiés

Des données relatives au premier mouvement de la campagne 2000 de recrutement (MC et PR) sont accessibles sur le web : <http://www.education.gouv.fr/personnel/enssup/bil00.htm>. Nous donnons quelques brefs commentaires :

- La section 27 est la section qui arrive en tête pour le nombre de postes MC publiés au recrutement. Le triplet de tête comprend l'informatique, la gestion et l'anglais ce qui s'explique sans doute par les besoins de « services » induit par la montée en charge des formations dites professionnalisantes. Ce phénomène, s'il se confirme, laisse penser que nombre des néo-recrutés informaticiens enseigneront à des non-informaticiens.
- La section 27 arrive en numéro 3 pour le nombre de postes PR publiés dans les sections qui ne recrutent pas par la voie de l'agrégation.
- Les postes MC sont, à quelques postes près, pourvus, et les postes pourvus par recrutement le sont aux 2/3 par des qualifiés 2000. Un tiers des qualifiés 2000 sont dores et déjà MC.
- 35% des postes PR publiés ne sont pas pourvus. Les postes pourvus par recrutement le sont à 46% par des qualifiés 2000. Seuls 18% des qualifiés 2000 sont actuellement PR.
- On constate un vieillissement relatif (3 mois par rapport à l'an dernier) au niveau du recrutement PR : l'âge moyen des recrutés est de 39 ans 10 mois (pour 36 ans en section 26 et 39 ans en section 25).

### Concours de recrutement PR au titre de l'article 46-3

Les postes de PR ouverts au recrutement au titre de l'article 46-3 sont des postes réservés à des MC satisfaisant aux conditions suivantes :

- Ils doivent avoir au moins 10 ans d'ancienneté (enseignement supérieur ou EPST) dont au moins 5 comme MC.
- Ils doivent être titulaires d'une HDR.

Par contre, il n'est pas obligatoire d'être inscrit sur une des listes de qualification PR.

Dans un premier temps, les instances locales (CS et CA) se prononcent et leurs propositions doivent recueillir l'avis favorable de la section compétente du CNU.

Cette année nous avons eu à examiner 6 candidatures, dont 5 ont reçu un avis favorable.

### Promotions

Cette année, 170 promotions ont été attribuées à des membres de la section 27 qui comptait 1293 promouvables. Ces 170 promotions sont attribuées selon 3 voies, par les établissements, par la section 27 du CNU ou par le groupe 5.

### Voies et quotas

Chaque promouvable titulaire d'un contrat administratif ou pédagogique peut choisir de relever d'une procédure de promotion dite *spécifique*. Les autres relèvent de la procédure *normale*.

On distingue trois voies de promotions.

- La voie 2 (procédure normale) concerne les *établissements à effectifs restreints* (pour les maîtres de conférences moins de 50 enseignants-chercheurs, pour les professeurs moins de 30 professeurs). L'ensemble des promotions de la voie 2 sont attribuées par la **section**.

- La voie 1 (procédure normale) concerne les autres établissements. La moitié (en théorie moins de la moitié) des promotions est attribuée, toutes disciplines confondues, par les **établissements** (par le CA pour les maîtres de conférences, par le CS pour les professeurs). L'autre moitié (en théorie plus de la moitié) est attribuée par la **section**. La parité globale des quotas établissements/sections n'implique pas qu'il y ait parité pour une section particulière.
- La voie 3 concerne la procédure spécifique. Le **groupe** attribue les promotions de la voie 3 après classement des candidats par chaque établissement. Les promotions attribuées par le groupe doivent respecter les classements des établissements. Rappelons que notre groupe comprend les sections 25, 26 et 27.

Le ministère essaye d'assurer une sorte d'équité budgétaire entre les promouvables (toutes sections confondues) en fixant, pour chaque type de promotion, un ratio nombre de promouvables/nombre de promotions. Cette année, les ratios en question étaient les suivants :

	MC 1C	MC HC	PR 1C	PR Ex1	PR Ex2
<b>Vables/Mus théorique</b>	4	15	14	28	5

Il détermine ensuite des quotas de promotions par établissements et par section en cherchant à ne pas trop s'éloigner de ces valeurs cibles. Remarquons que pour ce qui concerne la voie 2 les quotients obtenus au niveau de la section sont en général inférieur à 1 (seule exception en 27 : les MC 1C). Pour cette voie, le nombre de promotions à distribuer est donc en général 0 ou 1 selon la politique ministérielle de gestion des restes.

Pour la voie 3, le ministère considère globalement (et non par section) l'ensemble des promouvables du groupe pour attribuer les quotas de promotions.

### *Traitement des dossiers*

Pour l'ensemble des voies 1 et 2, la section a attribué cette année 86 promotions pour 1265 promouvables. Pour ce faire elle a traité 553 dossiers de promotion. Depuis 1997 la section 27 organise une instruction de chaque dossier par 2 membres de la section (ce qui implique une logistique entièrement à charge de la section).

Pour la voie 3, le groupe cherche évidemment à comparer la qualité des candidats, mais il veille à éviter qu'une section ne soit durablement défavorisée.

Pour comprendre le travail de la section il importe de mesurer au préalable l'écart dramatique entre la qualité des dossiers qui nous sont proposés et le nombre ridiculement faible des promotions disponibles. Par exemple, il est clair qu'une très large part des 138 candidats à la première classe des PR qui ont été examinés par la section cette année devraient être promus et, pour certains, depuis longtemps. Le nombre de promotions à attribuer était toutefois limité à 12... La même constatation s'applique, malheureusement, aux autres types de promotions.

### **Critères**

La section cherche à évaluer et à comparer les dossiers selon plusieurs axes : recherche, enseignement, tâches collectives, encadrement, visibilité au niveau local, national ou international, ancienneté. Se posent alors 2 questions méthodologiques : comment évaluer chacun de ces points et comment en faire une synthèse multi-critères permettant les comparaisons ?

Certains des axes retenus, comme la recherche, l'encadrement, l'ancienneté ou la visibilité des candidats, même si leur évaluation reste très subjective, ne posent guère de problèmes, les dossiers étant en général explicites. Le choix fait par la section pour essayer de compenser la subjectivité consiste à assurer l'instruction de chaque dossier par deux personnes et à changer, chaque année, les personnes en question. En revanche, la grande disparité et l'imprécision des dossiers donnent souvent des soucis au niveau des tâches collectives et de l'enseignement, les tâches réalisées étant souvent citées d'une manière sibylline, sans éléments quantitatifs ou qualitatifs permettant de les évaluer ou de les comparer. À titre d'exemple, considérons la « responsabilité du matériel informatique de l'UFR LEA. » Lorsqu'on examine un dossier citant une telle responsabilité, on se pose immédiatement des questions comme :

- Pendant combien de temps cette responsabilité a-t-elle été assurée ?
- Combien d'étudiants sont-ils inscrits dans cette UFR, quel est leur taux d'usage des machines ?
- Combien y a-t-il de machines ? Sont-elles accessibles en libre-service ?
- Le service rendu à l'UFR en question est-il assuré par une structure informatique ou le responsable est-il en poste dans cette UFR ?
- Cette responsabilité est-elle une responsabilité technique de gestion du parc ou s'accompagne-t-elle de la responsabilité des choix techniques et pédagogiques associés ? S'accompagne-t-elle de responsabilités de gestion de vacataires ou de sous-traitants ?

Selon les réponses à ces questions, il est clair que la tâche assurée n'est pas la même.

Pour ce qui concerne l'enseignement, rappelons une évidence : l'immense majorité des candidats effectue un service d'au moins 192 h eq. TD (il n'y a pas de mérite particulier à faire son service) et le volume des heures complémentaires, même si souvent on comprend que le candidat n'a pas eu le choix, n'est pas un critère de mérite supplémentaire. En revanche, la production de documents pédagogiques, les responsabilités liées à l'enseignement, la réflexion pédagogique lorsqu'on peut l'évaluer, sont des critères pris en compte. Les sites *web* cités dans les dossiers à l'appui de tels faits sont en général consultés par les membres de la section en charge de l'instruction du dossier.

Pour résumer ce qui précède, il est clair qu'il faut mettre dans un dossier de promotion des éléments précis, expliqués et si possible chiffrés et attestés.

### **Informatique pour les non informaticiens, diversité des situations**

Compte tenu de la nature des postes mis aux concours, les membres de la section sont conscients que de nombreux informaticiens enseignent à des non-informaticiens et qu'ils sont souvent affectés à des composantes où l'informatique n'a pas une place de premier rang. Ils sont également conscients du fait qu'il y a là un des vecteurs majeurs du développement de notre discipline. Dans l'état actuel des dossiers il apparaît impossible de faire une statistique

permettant de mesurer l'ampleur du phénomène pas plus qu'il n'est possible d'avoir des éléments chiffrés pour appréhender l'impact de telles situations sur la capacité à être promu. En revanche, il faut savoir que ce type de candidature est examiné avec respect et attention, sans a priori.

Dans le même ordre d'idée, nous sommes parfaitement conscients que tous les informaticiens de France n'ont pas des chances égales d'être promus localement et la question se pose, d'une manière récurrente, de savoir s'il ne serait pas du rôle de la section de chercher à compenser ces inégalités en pratiquant une politique différentielle. Si la question se pose et se repose, la réponse elle ne varie pas : les risques de dérive et les effets potentiellement négatifs d'une telle politique sont trop grands. Par contre, la section considère de son devoir de vérifier, sur la durée, que le contingent national n'est pas attribué de manière discriminatoire.

## Les chiffres

Dans le tableau qui suit, les pourcentages concernent le nombre de promotions (noté Mus) attribuées rapporté au nombre des promouvables (noté Vables). Les chiffres résultent de la compilation de longues listes de noms aussi il est plus que probable qu'ils recèlent des erreurs portant sur quelques unités.

		MC 1C		MC HC		PR 1C		PR Ex1		PR Ex2	
		1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000
<b>Vables/Mus théorique</b>			4		15		14		28		5
<b>Voie 1</b>	<b>Vables</b>	355	363	269	325	272	314	186	202	21	17
	<b>Candidats</b>	265	270	94	117	159	158	56	61	14	8
	<b>Mus (local)</b>	48	46	8	13	8	20	4	2	4	0
	<b>Mus (section)</b>	41	51	9	12	11	12	3	4	3	2
	<b>Mus</b>	89	97	17	25	19	32	7	6	7	2
	<b>Vables/Mus</b>	3,99	3,74	15,82	13,00	14,32	9,81	26,57	33,67	3,00	8,50
<b>Voie 2</b>	<b>Vables</b>	15	14	5	4	10	12	8	12	2	2
	<b>Candidats</b>	9	9	2	0	4	9	1	5	1	2
	<b>Mus</b>	5	4	0	0	1	1	1	0	0	0
	<b>Vables/Mus</b>	3,00	3,50	skip	skip	10,00	12,00	8,00	skip	skip	skip
<b>Voie 3</b>	<b>Vables</b>	7	0	23	11	11	7	11	9	0	1
	<b>Candidats</b>	5	0	15	9	6	4	8	6	0	0
	<b>Mus</b>	2	0	1	1	0	1	1	1	0	
	<b>Vables/Mus</b>	3,50	skip	23,00	11,00	skip	7,00	11,00	9,00	skip	skip
<b>Total</b>	<b>Vables</b>	377	377	297	340	293	333	205	223	23	20
	<b>Candidats</b>	279	274	111	126	169	171	65	72	15	10
	<b>Mus</b>	96	101	18	26	20	34	9	7	7	2
	<b>Vables/Mus</b>	3,93	3,73	16,50	13,08	14,65	9,79	22,78	31,86	3,29	10,00

## Tendances

D'une manière générale, les chiffres portant sur les classes exceptionnelles des PR se prêtent mal (petits nombres) à une analyse de tendances.

Pour les 3 autres types de promotion on constate, au plan du nombre de promotions, que la situation s'améliore par rapport à l'an dernier, sans toutefois revenir au niveau de 1998.

	Nombre de promouvables pour 1 promu		
	1998	1999	2000
<b>MC 1C</b>	3,32	3,93	3,73
<b>MC HC</b>	10,63	16,5	13,08
<b>PR 1C</b>	10,86	14,65	9,79
<b>PR CE1</b>	40,00	22,78	31,86
<b>PR CE2</b>	6,66	3,29	10,00

Pour la voie 1, on ne constate plus depuis 2 ans des disparités flagrantes entre les promotions obtenues localement et celles qui sont octroyées à la section. Ce phénomène récent (il faudra vérifier que ce n'est pas conjoncturel) est probablement le signe d'une meilleure insertion des informaticiens au sein de leurs établissements. Il n'en demeure pas moins que ces chiffres, globaux, masquent sans doute de profondes différences dans les situations locales.

## Vie de la section

Dans la mesure des disponibilités, le site de la section est mis à jour régulièrement. On nous reproche souvent de ne pas y publier la liste des qualifiés. Rappelons que la CNIL impose, sur ce point, un principe très contraignant : « en raison des caractéristiques du réseau Internet, vous devez, préalablement à la diffusion d'informations personnelles sur votre site Internet, faire part de votre projet aux personnes concernées et les informer qu'elles peuvent s'opposer, partiellement ou totalement, à cette diffusion sur Internet (art. 26 et 27). » L'intendance nécessaire à la mise en œuvre de cette prescription serait beaucoup trop lourde, et ceci d'autant plus que la procédure ANTARES permet aux candidats d'obtenir rapidement les résultats.

L'année 2001 verra sans doute un changement significatif du travail de la section. En effet, la fusion des classes 2 et 1 des MC en une seule classe dite classe normale est annoncée. Il est difficile, à ce jour, de donner des précisions tant sur le dispositif qui sera retenu que sur la date d'effet. Une chose est sûre, toutefois, cela se fera à coût constant. On peut imaginer une solution où chacun des actuels échelons serait reconduit dans le nouveau système. Dans cette hypothèse (ce n'est qu'une hypothèse) la seule inconnue est le temps de séjour à l'échelon 3. Dans la mesure où le temps moyen observé est d'environ 3 ans... certains font des pronostics.

## Liste des candidats qualifiés aux fonctions de maître de conférences en section 27

Abchiche (Nadia), ép. Mimouni.	Brandel (Sylvain).	Emmel (Patrick).
Aberbour (Mourad).	Brauner (Nadia), ép. Vettier.	Fagot (Christophe).
Abouaissa (Abdelhafid).	Bregier (Frédéric).	Fallot (Jean-Paul).
Abraham (Maryvonne).	Brisoux (Laure), ép. Devendeville.	Fernandez-Vidal (Sara), ép. Bardinet.
Alfandari (Laurent).	Brouard (Christophe).	Ferreira da Cunha (Sueli)
Alleysson (David).	Brugali (Davide).	Fertin (Guillaume).
Amer-Yahia (Sihem).	Brun (Caroline).	Filliatre (Jean-Christophe).
Amrani (Faiza), ép. Benhalima.	Brun (Olivier).	Flauzac (Olivier).
Antoniotti (Jean-François).	Cabrol (Catherine), ép. Hatimi.	Fleuret (François).
Assadi (Houssem).	Calegari (Patrice).	Fousse (Allan).
Aveneau (Lilian).	Camp (Olivier).	France (Laure).
Bachelet (Vincent).	Caussanel (Jean).	Frezza-Buet (Hervé).
Balbo (Flavien).	Cerisara (Christophe).	Gambini (Ian).
Ballet (Pascal).	Chabanne (Hervé).	Garcia (Christophe).
Bamha (Mostafa).	Chachoua (Mohamed).	Ginhac (Dominique).
Banse (Fabien).	Chahir (Youssef).	Girau (Bernard).
Barbe (Catherine), ép. Zoppis.	Chaine (Raphaëlle).	Goncalves (Marie-Rose).
Battistelli (Delphine).	Chamaret (Blaise).	Gonzato (Jean-Christophe).
Beaufils (Bruno).	Chappelier (Jean-Cédric).	Gravier (Guillaume).
Beauquier (Bruno).	Charnois (Thierry).	Grisoni (Laurent).
Belaziz (Mohamed).	Chauvet (Fabrice).	Grolleau (Emmanuel).
Belkouch (Fatima).	Cheyne (Philippe).	Gruau (Frédéric).
Bellot (Patrice).	Christophides (Vassilis).	Gruyer (Dominique).
Belot (Stéphane).	Cimpan (Sorana Eugenia).	Gueguen (Laurent).
Ben Ahmed Daho (Okacha).	Cislo (Nathalie).	Guilbert (Oskar).
Benamara (Raouf).	Cohen (Albert).	Guillaume (Bruno).
Benasser (Ahmer).	Cointepas (Yann).	Henriet (Laurent).
Benjamin (Adolphe).	Condotta (Jean-François).	Hilaire (Vincent).
Bensaid (Nourredine).	Connan (François).	Hoarau (Sébastien).
Berard (François).	Cormier (Stéphane).	Huot (Etienne).
Bereziat (Dominique).	Corteel (Sylvie).	Hutzler (Guillaume).
Bergere (Guy).	Coste (François).	Icart (Isabelle).
Berkaoui (Lotfi).	Courtin (Christophe).	Jaar (Frédéric).
Berqia (Amine).	Couturier (Raphaël).	Jakubiec (Line).
Berti (Laure), ép. Equille.	Dal Zilio (Silvano).	Janodet (Jean-Christophe).
Bessettes (Vincent).	Daniel (Pascal).	Jean (Stéphanie).
Beurton (Marie), ép. Aimar.	Dauce (Emmanuel).	Jeannot (Emmanuel).
Blum (Isabelle).	Daval-Frerot (Claude).	Jolivet (Vincent).
Bone (Romuald).	Delestre (Nicolas).	Joly (Thierry).
Bonnefoi (Pierre-François).	Deleuze (Christophe).	Jourlin (Pierre).
Bornot (Sébastien).	Delobel (François).	Juban (Laurent).
Bossaert (Fabrice).	Djebali (Mourad).	Juganaru (Mihaela), ép. Mathieu.
Bouajjani (Mohammed).	Domas (Stéphane).	Jurski (Yan).
Bouet (Marinette).	Douillet (Pierre).	Kabre (Harouna).
Bouraqui Saadani (Mohammed Nouraddine).	Dray (Gérard).	Kahan Oblatt (José).
Bourgeois (Julien).	Du Bousquet (Lydie).	Kamdem (Romain).
Boursier (Carine), ép. Guesdon.	Duffing (Gérald).	Kauffmann (Philippe).
Bouzidi (Sonia), ép. Zouaoui.	Dumas (Cédric).	Khayata (Mohamed Yasser).
Bozga (Dorel Marius).	Dunoyer (Julien).	

<p>Klaerr-Blanchard (Maude), ép. Pupin. Klimann (Ines). Konieczny (Sébastien). Krupnova (Helena), ép. Bogushevitch. Labbe (Cyril). Lahlou (Chams). Lalanne (Denis). Lamrous (Sid-Ahmed). Lang (Christophe). Lang (Frédéric). Laroche (Pierre). Launay (Pascale). Le Berre (Daniel). Lebeltel (Olivier). Leclercq (Eric). Leduc (Thomas). Lefevre (Fabrice). Lefevre (Vincent). Lehobey (Frédéric). Levy (Bruno). Lezoray (Olivier). Lingrand (Diane). Longin (Dominique). Loscos (Céline). Losson (Olivier). Loulergue (Frédéric). Luque (Jean-Gabriel). Magniez (Frédéric). Magrin-Chagnollean (Ivan). Manouvrier (Maude). Marckert (Jean-François). Marichal (Jean-Luc). Martini Bigolin (Nara). Mauborgne (Laurent). Mayer (Emmanuel). Menaud (Jean-Marc). Menezo (Jacques). Michaut (Delphine). Migeon (Frédéric). Mignotte (Max). Monfroy (Eric). Montagnat (Johan). Moreau (Jean-Michel). Moreau (Pierre-Etienne). Morin (Emmanuel). Mostefaoui (Ahmed). Mostefaoui (Lotfi). Mounier (Georges). Muller (Fabrice).</p>	<p>Munoz (César). Naacke (Hubert). Nait Abdesselam (Farid). Navet (Nicolas). Neron (Emmanuel). Nguyen (Phong Quang). Nichitiu (Codrin). Nicolas (Valérie-Anne). Niebert (Peter). Nikolskaia (Maria). Njiwoua Njamen (Gut Patrick). Nowak (David). Osmani (Aomar). Oulebsir (Fatima dite Linda), ép. Boumghar. Pacitti (Esther), ép. Valduriez. Pain-Barre (Cyril). Pallez (Denis). Papier (Laurent). Pasquier (Nicolas). Pautet (Laurent). Payri (Blas). Pazzaglia (Jean-Christophe). Perennou (Tanguy Maxime Emile). Perez (Christian). Philippe (Fabrice). Piumarta (Ian). Point (Gérald). Pons (Olivier). Portier (Natacha). Prcovic (Nicolas). Prie (Yannick). Prost (Frédéric). Quignard (Matthieu). Raffin (Romain). Raffinot (Mathieu). Ramet (Pierre). Randriamaro (Cyrille). Rantonnet (Françoise), ép. Guegot. Richard (Luc). Richard (Olivier). Richard (Paul). Richer (Jean-Michel). Richy (Hélène). Ridoux (Olivier). Rivas (Stéphane). Rocher (Sébastien). Roelens (Marc Henri Nicolas). Rogozan (Alexandrina Iulia). Rouillard (José). Rouillier (Fabrice).</p>	<p>Roussel (Florian). Royer de Vericourt (Francis). Saint-Marcel (Christophe). Sarrut (David). Schabanel (Nicolas). Scharff (Christelle). Sedjelmaci (Sidi Mohamed). Seme (David). Seynhæve (Franck). Silber (Georges-André). Simeon (Jérôme). Simon (Gilles). Simon (Jean). Singhoff (Frank). Smarandache (Irina Madalina), ép. Sturm. Souah (Rachid). Soutif (Eric). Spalanzani (Anne). Stamate (Daniel). Sunye (Gerson). T'kindt (Vincent). Taouil (Rafik). Tellez (Bruno). Thery (Sylvain). Thiery (Marc Nicolas). Thirioux (Xavier). Thlivitis (Théodore). Thomas (Gwenola). Tiako (Pierre). Timimi (Ismail). Tixeuil (Sébastien). Torre (Fabien). Tortora De Falco (Lorenzo). Totel (Eric). Toumazet (Frédéric). Urvoy-Keller (Guillaume). Vaetus (Anca Cristineta), ép. Pascu. Vaillant (Pascal). Valois (Fabrice). Valtchev (Petko). Van Labeke (Nicolas). Vanherpe (Jean-Marie). Vauttier (Sylvain). Vittone (Joëlle). Wei (Qin), ép. Liu. Zaragoza (Hugo). Zertal (Soraya). Zouaoui (Fakher).</p>
---	--	---

## Liste des candidats qualifiés aux fonctions de professeur en section 27

Agoulmine (Nazim).	Dischler (Jean-Michel).	Pierre (Laurence).
Ait Ameer (Yamine).	El Fallah (Amal), ép. Seghrouchni.	Quafafou (Mohamed).
Andres (Frédéric).	Elkouby (Judith), ép. Benzakki.	Rauzy (Antoine).
Avresky (Dimiter).	Euzenat (Jérôme).	Ridoux (Olivier).
Banatre (Michel).	Gabillon (Alban).	Rieu (Dominique).
Bastide (Rémi).	Girard (Patrick).	Roisin (Cécile).
Bellahsene (Zohra).	Habert (Benoît).	Rouat (Jean).
Ben Hajel (Nozha), ép. Boujemaa.	Hoang Ngoc Minh (Vincel).	Rousseuw (Peter).
Bessiere (Christian).	Jacquet (François).	Rousselot (François).
Beylot (André-Luc).	Koiran (Pascal).	Rusu (Irena).
Biennier (Frédérique).	Koukam (Abderrafaa).	San Pietro (Pierluigi).
Bocquet (Catherine), ép. Dubois.	Lopez Krahe (Jaime).	Schoenauer (Marc).
Boizumault (Patrice).	Marthon (Philippe).	Silly (Maryline), ép. Chetto.
Bourdin (Jean-Jacques).	Mehaut (Jean-François).	Soto (Michel).
Caferra (Ricardo).	Melancon (Guy).	Sourrouille (Jean Louis).
Charron (Bernadette), ép. Bost.	Metais (Elisabeth).	Tsoukias (Alexandros).
Chaumette (Serge).	Michelucci (Dominique).	Urien (Pascal).
Clauss (Philippe).	Mignosi (Filippo).	Valduriez (Patrick).
Coquillart (Sabine).	Monga (Olivier).	Vergne (Jacques).
Darte (Alain).	Morain (François).	Vieille (Laurent).
Datcu (Mihai).	Moreno (Carlos).	Voisard (Agnès).
Demange (Marc).	Pachet (François).	Wagneur (Edouard).
Denis (François).	Perny (Patrice).	Zielonka (Wieslaw).
Desainte-Catherine (Myriam), ép. Braquelair.	Peroche (Bernard).	
	Peyrin (Françoise).	

## Liste des promotions de la section 27

Ces listes sont données, pour information, sous réserve d'erreur de transcription, dont le bulletin de SPECIF ne pourrait être tenu pour responsable.

### Promotions à la 1<sup>ère</sup> classe des maîtres de conférences

#### *Promotions voie 1, proposées par la section*

Antoine Jean Yves	Bretagne sud	Giacometti Arnaud	Tours
Auge Yvan	Paris cnam	Gire Sophie	Brest
Aussem Alexandre	Clermont 2	Gransart Christophe	Lille 1
Blaive Elisabeth ép. Gobbert	Aix Marseille 2	Jay Veronique	Le Havre
Bouju Alain	La Rochelle	Languenou Eric	Nantes
Bouneffa Mohamed	Littoral	Lapayre Jean Christophe	Besancon
Carbone Alessandra	Paris 12	Lecoutre Christophe	Artois
Caron Olivier	Artois	Lopisteguy Philippe	Pau
Coste Sylvie ép. Marquis	Artois	Maisel Eric	Rennes 1
Cournier Alain	Picardie	Mesnard Emmanuel	Clermont 2
Crucianu Michel	Tours	Mouaddib Abdel Illah	Artois
D'Alche Florence	Paris 6	Nicolle Christophe	Bourgogne
Daniel Marie Catherine ép. Vatonne	Reunion	Peraldi Marie Agnes ép. Frati	Nice
Diaz Daniel	Paris 1	Pernin Jean Philippe	Grenoble 3
Drach Nathalie ép. Teman	Paris 11	Perraud Florence ép. Echaliere	Lyon 1
Eglin Marie Christine ép. Leclerc	St Etienne	Perrin Adeline ép. Nazarenko	Paris 13
Gancarski Stephane	Paris 6	Perrin Olivier	Nancy 2
Gensel Jerome	Grenoble 2	Petrot Frederic	Paris 6
Gentil Christian	Bourgogne	Queinnec Philippe	Toulouse inp

Regnier Pierre	Toulouse 3	Tellier Isabelle	Lille 3
Roka Zsuzsanna	Metz	Torres Lucile	Aix Marseille 3
Selmi Carla	Rouen	Treinen Ralf	Paris 11
Serrano Manuel	Nice	Utard Gil	Picardie
Solnon Christine	Lyon 1	Veron Pascal	Toulon
Stephan Igor	Angers	Ziadi Djelloul	Rouen
Tarby Jean Claude	Lille 1		

*Promotions voie 1, proposées par les établissements*

Abdali Abdelkhebir	Grenoble 2	Henocque Laurent	Aix Marseille 2
Andary Philippe	Rouen	Herrmann Benedicte ép. Philippe	Besancon
Barthalay Guilaine ép. Talens	Lyon 3	Hoogstoel Frederic	Lille 1
Benamer Nasser	Valenciennes	Hsu Tiente	Artois
Benhamou Belaid	Aix Marseille 1	Lafourcade Mathieu	Montpellier 2
Berthome Pascal	Paris 11	Lanuel Yann	Metz
Beylot Andre Luc	Versailles	Laroussinie Francois	Paris ens Cachan
Bisgambiglia Paul	Corse	Lazure Dominique	Picardie
Blazy Sandrine	Paris cnam	Le Cun Bertrand	Paris 10
Buffa Michel	Nice	Leroux Pascal	Le Mans
Calmen Catherine ép. Daubisse	Paris 5	Nerzic Pierre	Rennes 1
Comparot Catherine ép. Poussier	Toulouse 2	Pajot Laurence ép. Duval	Rennes 1
Conruyt Noel	Reunion	Perna Eliane ép. Excoffier	Lyon 1
Courcier Remy	Reunion	Roncancio De Romero ép. Claudia	Grenoble inp
Dai Mo	Bordeaux 3	Roussel Gilles	Marne La Vallee
Devillers Laurence ép. Deschamp Berger	Paris 11	Routier Jean Christophe	Lille 1
Donsez Didier	Valenciennes	Serasset Gilles	Grenoble 1
Drogoul Alexis	Paris 6	Smail Malika	Nancy 1
Dugat Vincent	Toulouse 3	Tan Sovanna	Paris 12
Enguehard Chantal	Nantes	Thiel Edouard	Aix Marseille 2
Grad Dominique	Strasbourg 3	Ventou Michel	Perpignan
Gras Viviane ép. Marcoux	Paris 6	Viallaneix Jacques	Lyon 2
Grison Thierry	Bourgogne		
Guibert Olivier	Bordeaux 1		

*Promotions voie 2, proposées par la section*

Clouard Regis	Caen ismra	Pellegrini François	Bordeaux ensi
Guittet Laurent	Poitiers ensma	Varnier Christophe	Besancon ensi

**Promotions à la hors classe des maîtres de conférences**

*Promotions voie 1, proposées par la section*

Antoniadis Georges	Grenoble 3	Martin Philippe	Nantes
Boe Jean Marie	Montpellier 3	Misson Michel	Clermont 1
Fade Bernard	Toulouse 3	Racca Robert	Antilles- Guyanne
Hebrard Jean Jacques	Caen	Rosenthal Camille ép. Sabroux	Paris 9
Jourdan De La Passardière Brigitte	Paris 6	Skubich Jacques	Lyon insa
Jouve Mireille	Paris cnam		
Lisch Françoise ép. Le Calvez	Paris 5		

*Promotions voie 1, proposées par les établissements*

Augeraud Michel	La Rochelle	Galland Dominique	Paris 9
Barrier Michel	Paris 6	Garreta Henri	Aix Marseille 2
Chapuis Roger	Lyon 1	Grimal Solange ép. Coupet	Aix Marseille 1
Conter Jean	Toulouse inp	Guillemot Jean Claude	Lille 1
Dimitropoulou Vassiliki ép. Spathis	Paris 6	Morand Bernard	Caen

Payrissat Rene	Toulouse 3	Vicard Jean	Paris 13
Roy Yves	Strasbourg 1		

*Promotions voie 3, proposées par le groupe*

Chignoli Robert	Nice		
-----------------	------	--	--

**Promotions à la 1<sup>ère</sup> classe des professeurs**

*Promotions voie 1, proposées par la section*

Consel Charles	Rennes 1	Morvan Michel	Paris 7
Fdida Serge	Paris 6	Oussalah Chabane	Nantes
Godart Claude	Nancy 1	Rigault Jean Paul	Nice
Gregoire Eric	Artois	Slissenko Anatol	Paris 12
Mahjoub Ali Ridha	Clermont 2	Tison Sophie	Lille 1
Montanvert Annick	Grenoble 2	Zvonkine Alexandre	Bordeaux 1

*Promotions voie 1, proposées par les établissements*

Cogis Olivier	Montpellier 2	Legiard Bruno	Besancon
Donio Jean	Paris 2	Lienhardt Pascal Emmanuel	Poitiers
El Beze Marc	Avignon	Lux Augustin	Grenoble inp
Eytan Michel	Strasbourg 2	Mahey Philippe	Clermont 2
Glorennec Pierre	Rennes insa	Mery Dominique	Nancy 1
Guillot Odile ép. Foucaut	Nancy 2	Pacholczyk Daniel	Angers
Guitton Pascal	Bordeaux 1	Percebois Christian	Toulouse 3
Horlait Eric	Paris 6	Rubel Paul	Lyon insa
Javel Georges	Nantes	Van Isaker Danielle ép. Mailles	Paris 9
Jullian Jacques	Besancon	Zighed Abdelkader	Lyon 2

*Promotions voie 2, proposées par la section*

Paruelle Marinette ép. Revenu	Caen ismra		
-------------------------------	------------	--	--

*Promotions voie 3, proposées par le groupe*

Marchand Dominique ép. Seret	Paris 5		
------------------------------	---------	--	--

**Promotions au 1<sup>er</sup> échelon de la classe exceptionnelle des professeurs**

*Promotions voie 1, proposées par la section*

Crochemore Max	Marne La Vallee	Habib Michel	Montpellier 2
Flory Andre	Lyon insa	Perrin Guy Rene	Strasbourg 1

*Promotions voie 1, proposées par les établissements*

Dufourd Jean Francois	Strasbourg 1	Pomerol Jean Charles	Paris 6
-----------------------	--------------	----------------------	---------

*Promotions voie 3, proposées par le groupe*

Rodriguez Francois	Toulouse inp		
--------------------	--------------	--	--

**Promotions au 2<sup>ème</sup> échelon de la classe exceptionnelle des professeurs**

*Promotions voie 1, proposées par la section*

Arnold Andre	Bordeaux 1	Stamon Georges	Paris 5
--------------	------------	----------------	---------

## Les recrutements en section 27 en septembre 2000

Les listes données ci-dessous proviennent du ministère, après mise en forme. Elles sont données pour information. Certains candidats ont pu démissionner postérieurement à l'établissement de ces listes. Par ailleurs, il n'a pas été possible de compléter l'origine des candidats lorsque le fichier ministère ne l'indiquait pas.

**Liste des maîtres de conférences recrutés en septembre 2000**

*Par ordre alphabétique des affectations*

Nom	Affectation
Niebert Peter	Aix-Marseille 1

Jakubiec Line	Aix-Marseille 2
Gambini Ian	Aix-Marseille 2 (Iut Aix)
Pain-Barre Cyril	Aix-Marseille 2 (Iut Aix)
Prcovic Nicolas	Aix-Marseille 3
Brisoux Laure ép.Devendeville	Amiens
Randriamaro Cyrille	Amiens
Seme David	Amiens
Richer Jean-Michel	Angers
Konieczny Sebastien	Artois (Iut Lens)
Bellot Patrice	Avignon
Jourlin Pierre	Avignon
Creput Jean-Charles	Belfort-Montbeliard (U.T)
Hilaire Vincent	Belfort-Montbeliard (U.T)
Lang Christophe	Besancon
Mostefaoui Ahmed	Besancon
Bourgeois Julien	Besancon (Iut Belfort-Montbeliard)
Couturier Raphael	Besancon (Iut Belfort-Montbeliard)
Domas Stephane	Besancon (Iut Belfort-Montbeliard)
Ramet Pierre	Bordeaux 1 (Iut A)
Thomas Gwenola	Bordeaux 1 (Iut A)
Ballet Pascal	Brest
Nicolas Valerie-Anne	Brest
Plantec Alain	Brest
Singhoff Frank	Brest
Vaetus Anca Cristineta ép.Pascu	Brest
Launay Pascale	Bretagne-Sud
Akhavi Ali	Caen
Chahir Youssef	Caen
Lezoray Olivier	Caen (Iut Cherbourg-Manche)
Ficet Valerie ép.Cauchard	Caen (Iut D'Alencon)
Icart Isabelle	Cergy-Pontoise
Cimpan Sorana Eugenia	Chambery
Courtin Christophe	Chambery (Iut Annecy)
Delobel Francois	Clermont 1 (Iut Aubiere)
Zeghers Eric	Clermont 1 (Iut Aubiere)
Berry Anne	Clermont-Ferrand 2
Bouet Marinette	Clermont-Ferrand 2
Sinoquet Christine	Clermont-Ferrand 2
Leclercq Eric	Dijon
Togni Olivier	Dijon
Hutzler Guillaume	Evry Val D'Essonne
Du Bousquet Lydie	Grenoble 1
Prost Frederic	Grenoble 1
Richard Olivier	Grenoble 1
Hasenfratz Jean-Marc	Grenoble 2
Brauner Nadia ép.Vettier	Grenoble 2 (Iut B)
Ponton Claude	Grenoble 3
Berard Francois	Grenoble Inp
Gardoni Mickael	Grenoble Inp
Amanton Laurent	Le Havre
Ponty Jean-Luc	Le Havre
Simon Gael	Le Havre (Iut Le Havre)
Jacob Bruno	Le Mans
Grisoni Laurent	Lille 1

Klaerr-Blanchard Maude ép.Pupin	Lille 1
Moreno Maza Marc	Lille 1
Rouillard Jose	Lille 1
Beaufils Bruno	Lille 1 (Iut A)
Belkouch Fatima	Lille 2 (Iut C)
Torre Fabien	Lille 3
Bonnefoi Pierre-Francois	Limoges
Bounekkar Ahmed	Lyon 1
Moreau Jean-Michel	Lyon 1
Pallez Denis	Lyon 1
Prie Yannick	Lyon 1
Thiery Marc Nicolas	Lyon 1
Tellez Bruno	Lyon 1 (Iut A)
Sarrut David	Lyon 2
Portier Natacha	Lyon Ens
Blum Isabelle	Lyon Insa
Nait Abdesselam Farid	Lyon Insa
Valois Fabrice	Lyon Insa
Duris Etienne	Marne La Vallee
Piranda Benoit	Marne La Vallee
Fraoua Karim	Marne La Vallee (Iut)
Laroche Pierre	Metz (Iut Metz)
Sala Michel	Montpellier 1
Philippe Fabrice	Montpellier 3
Simon Gilles	Nancy 1
Jeannot Emmanuel	Nancy 1 (Iut Nancy-Brabois)
Girau Bernard	Nancy 2 (Iut A)
Parlangeau Nathalie ép.Valles	Nancy 2 (Iut A)
Lamiroy Bart	Nancy Inp
Fertin Guillaume	Nantes
Monfroy Eric	Nantes
Gelgon Marc	Nantes (Epu)
Chaine Raphaelle	Nice
Clergue Manuel	Nice
Dalle Olivier	Nice
Pasquier Nicolas	Nice
Todinca Ioan-Corneliu	Orleans
Soutif Eric	Paris 1
Alagha Khaldoun	Paris 11
Hanusse Nicolas	Paris 11 (Iut Orsay)
Laplante Sophie	Paris 11 (Iut Orsay)
Tixeuil Sebastien	Paris 11 (Iut Orsay)
Caspard Nathalie	Paris 12
Loulergue Frederic	Paris 12
Osmani Aomar	Paris 13 (Iut Villetaneuse)
Toumazet Frederic	Paris 13 (Iut Villetaneuse)
Lefevre Odette ép.Auzende	Paris 2
Battistelli Delphine	Paris 4
Pacitti Esther ép.Valduries	Paris 5 (Iut Paris)
Naacke Hubert	Paris 6
Salamatian Mohammad Reza	Paris 6
Jurski Yan	Paris 7
Lefevre Vincent	Paris 7
Padovani Vincent	Paris 7

Collet Christophe	Paris 8 (Iut Montreuil)
Lamolle Myriam	Paris 8 (Iut Montreuil)
Rety Jean-Hugues	Paris 8 (Iut Montreuil)
Balbo Flavien	Paris 9
Manouvrier Maude	Paris 9
Boumerdassi Selma	Paris cnam
Mauborgne Laurent	Paris Ens
Devogele Thomas	Paris Ensam
Saux Eric	Paris Ensam
Bascou Jean-Jacques	Pau (Iut Pays De L'Adour)
Aveneau Lilian	Poitiers
Grolleau Emmanuel	Poitiers Ensma
Delmas Yannis	Poitiers Iufm
Flauzac Olivier	Reims
Berti Laure ép.Equille	Rennes 1
Martienne Emmanuelle	Rennes 2
Delestre Nicolas	Rouen Insa
Janodet Jean-Christophe	Saint-Etienne
Nichitiu Codrin	Saint-Etienne
Brandel Sylvain	Strasbourg 1
Kettaf Fatima ép.Desmazeaux	Toulouse 1 (Iut Rodez)
Migeon Frederic	Toulouse 3
Torguet Patrice	Toulouse 3
Millan Thierry	Toulouse 3 (Iut A)
Neron Emmanuel	Tours
T'Kindt Vincent	Tours
Brotcorne Luce	Valenciennes
Ben Othman Jalel	Versailles/Saint-Quentin
Corteel Sylvie	Versailles/Saint-Quentin
Zertal Soraya	Versailles/Saint-Quentin
Ramdane-Cherif Amar	Versailles/St-Quentin (Iut Velizy)

*Par ordre alphabétique des recrutés*

Nom	Affectation
Akhavi Ali	Caen
Alagha Khaldoun	Paris 11
Amanton Laurent	Le Havre
Aveneau Lilian	Poitiers
Balbo Flavien	Paris 9
Ballet Pascal	Brest
Bascou Jean-Jacques	Pau (Iut Pays De L'Adour)
Battistelli Delphine	Paris 4
Beaufils Bruno	Lille 1 (Iut A)
Belkouch Fatima	Lille 2 (Iut C)
Bellot Patrice	Avignon
Ben Othman Jalel	Versailles/Saint-Quentin
Berard Francois	Grenoble Inp
Berry Anne	Clermont-Ferrand 2
Berti Laure ép.Equille	Rennes 1
Blum Isabelle	Lyon Insa
Bonnefoi Pierre-Francois	Limoges
Bouet Marinette	Clermont-Ferrand 2
Boumerdassi Selma	Paris cnam
Bounekkar Ahmed	Lyon 1
Bourgeois Julien	Besancon (Iut Belfort-Montbeliard)

Brandel Sylvain	Strasbourg 1
Brauner Nadia ép.Vettier	Grenoble 2 (Iut B)
Brisoux Laure ép.Devendeville	Amiens
Brotcorne Luce	Valenciennes
Caspard Nathalie	Paris 12
Chahir Youssef	Caen
Chaine Raphaelle	Nice
Cimpan Sorana Eugenia	Chambery
Clergue Manuel	Nice
Collet Christophe	Paris 8 (Iut Montreuil)
Corteel Sylvie	Versailles/Saint-Quentin
Courtin Christophe	Chambery (Iut Annecy)
Couturier Raphael	Besancon (Iut Belfort-Montbéliard)
Creput Jean-Charles	Belfort-Montbéliard (U.T)
Dalle Olivier	Nice
Delestre Nicolas	Rouen Insa
Delmas Yannis	Poitiers Iufm
Delobel Francois	Clermont 1 (Iut Aubiere)
Devogele Thomas	Paris Ensam
Domas Stephane	Besancon (Iut Belfort-Montbéliard)
Du Bousquet Lydie	Grenoble 1
Duris Etienne	Marne La Vallee
Fertin Guillaume	Nantes
Ficet Valerie ép.Cauchard	Caen (Iut D'Alencon)
Flauzac Olivier	Reims
Fraoua Karim	Marne La Vallee (Iut)
Gambini Ian	Aix-Marseille 2 (Iut Aix)
Gardoni Mickael	Grenoble Inp
Gelgon Marc	Nantes (Epu)
Girau Bernard	Nancy 2 (Iut A)
Grisoni Laurent	Lille 1
Grolleau Emmanuel	Poitiers Ensma
Hanusse Nicolas	Paris 11 (Iut Orsay)
Hasenfratz Jean-Marc	Grenoble 2
Hilaire Vincent	Belfort-Montbéliard (U.T)
Hutzler Guillaume	Evry Val D'Essonne
Icart Isabelle	Cergy-Pontoise
Jacob Bruno	Le Mans
Jakubiec Line	Aix-Marseille 2
Janodet Jean-Christophe	Saint-Etienne
Jeannot Emmanuel	Nancy 1 (Iut Nancy-Brabois)
Jourlin Pierre	Avignon
Jurski Yan	Paris 7
Kettaf Fatima ép.Desmazeaux	Toulouse 1 (Iut Rodez)
Klaerr-Blanchard Maude ép.Pupin	Lille 1
Konieczny Sebastien	Artois (Iut Lens)
Lamiroy Bart	Nancy Inp
Lamolle Myriam	Paris 8 (Iut Montreuil)
Lang Christophe	Besancon
Laplante Sophie	Paris 11 (Iut Orsay)
Laroche Pierre	Metz (Iut Metz)
Launay Pascale	Bretagne-Sud
Leclercq Eric	Dijon

Lefevre Odette ép.Auzende	Paris 2
Lefevre Vincent	Paris 7
Lezoray Olivier	Caen (Iut Cherbourg-Manche)
Loulergue Frederic	Paris 12
Manouvrier Maude	Paris 9
Martienne Emmanuelle	Rennes 2
Mauborgne Laurent	Paris Ens
Migeon Frederic	Toulouse 3
Millan Thierry	Toulouse 3 (Iut A)
Monfroy Eric	Nantes
Moreau Jean-Michel	Lyon 1
Moreno Maza Marc	Lille 1
Mostefaoui Ahmed	Besancon
Naacke Hubert	Paris 6
Nait Abdesselam Farid	Lyon Insa
Neron Emmanuel	Tours
Nichitiu Codrin	Saint-Etienne
Nicolas Valerie-Anne	Brest
Niebert Peter	Aix-Marseille 1
Osmani Aomar	Paris 13 (Iut Villetaneuse)
Pacitti Esther ép.Valduriez	Paris 5 (Iut Paris)
Padovani Vincent	Paris 7
Pain-Barre Cyril	Aix-Marseille 2 (Iut Aix)
Pallez Denis	Lyon 1
Parlangeau Nathalie ép.Valles	Nancy 2 (Iut A)
Pasquier Nicolas	Nice
Philippe Fabrice	Montpellier 3
Piranda Benoît	Marne La Vallee
Plantec Alain	Brest
Ponton Claude	Grenoble 3
Ponty Jean-Luc	Le Havre
Portier Natacha	Lyon Ens
Prcovic Nicolas	Aix-Marseille 3
Prie Yannick	Lyon 1
Prost Frederic	Grenoble 1
Ramdane-Cherif Amar	Versailles/St-Quentin (Iut Velizy)
Ramet Pierre	Bordeaux 1 (Iut A)
Randriamaro Cyrille	Amiens
Rety Jean-Hugues	Paris 8 (Iut Montreuil)
Richard Olivier	Grenoble 1
Richer Jean-Michel	Angers
Rouillard Jose	Lille 1
Sala Michel	Montpellier 1
Salamatian Mohammad Reza	Paris 6
Sarrut David	Lyon 2
Saux Eric	Paris Ensam
Seme David	Amiens
Simon Gilles	Nancy 1
Simon Gael	Le Havre (Iut Le Havre)
Singhoff Frank	Brest
Sinoquet Christine	Clermont-Ferrand 2
Soutif Eric	Paris 1
T'Kindt Vincent	Tours

Tellez Bruno	Lyon 1 (Iut A)
Thiery Marc Nicolas	Lyon 1
Thomas Gwenola	Bordeaux 1 (Iut A)
Tixeuil Sebastien	Paris 11 (Iut Orsay)
Todinca Ioan-Corneliu	Orleans
Togni Olivier	Dijon
Torguet Patrice	Toulouse 3
Torre Fabien	Lille 3
Toumazet Frederic	Paris 13 (Iut Villetaneuse)
Vaetus Anca Cristineta ép.Pascu	Brest
Valois Fabrice	Lyon Insa
Zeghers Eric	Clermont 1 (Iut Aubiere)
Zertal Soraya	Versailles/Saint-Quentin

### Détachement ou Mutation des maîtres de conférences au 1 septembre 2000, par ordre alphabétique

Nom	Affectation	Ancien établissement
Bouganim Luc	Versailles/Saint-Quentin	Versailles/Saint-Quentin
Cambier Christophe	Paris 6	Littoral
Chalon Rene	Lyon école centrale	détachement
Choquet Christophe	Le Mans (Iut Laval)	Nantes (Iut Nantes)
Desmoulins Cyrille	Grenoble 1	Nancy 1
Gibet Sylvie ép.Gibet Marteau	Bretagne-Sud	Paris 11
Greboval Marie Helene ép.Abel	Compiègne	Amiens
Loechner Vincent	Strasbourg 1	Metz
Mourlin Fabrice	Paris 12	Paris 11
Plihon Veronique	Paris 5 (Iut Paris)	Toulon
Reignier Patrick	Grenoble 1	Brest Eni
Szumachowski Hudzik Annie ép.Despland	Bretagne-Sud (Iut Vannes)	Orleans (Iut Orleans)

### Liste des professeurs recrutés en septembre 2000

Il s'agit de la liste fournie par le ministère. Il est possible que les candidats aient démissionné par la suite. Cette liste indique pour certains maître de conférences le lieu d'exercice, mais ce n'est pas systématique.

*Par ordre alphabétique des affectations*

Nom	Affectation	Ancien établissement
Creignou Nadia	Aix-Marseille 2	Caen Iufm
Mehaut Jean-Francois	Antilles-Guyane	Lille 1
Schlick Christophe	Bordeaux 2	
Duhaut Dominique	Bretagne-Sud	
Vergne Jacques	Caen	Caen
Malgouyres Remy	Clermont 1 (Iut Aubiere)	
Moreno Carlos	Evry Val D'Essonne	
Berrut Catherine	Grenoble 1	Grenoble 1
Maraninchi Florence	Grenoble Inp	
Mullot Remy	La Rochelle	Rouen
Peroche Bernard	Lyon 1	
Koiran Pascal	Lyon Ens	
Biennier Frederique	Lyon insa	Lyon Insa
Melancon Guy	Montpellier 3	Bordeaux 1
Guyard Jacques	Nancy 1	
Rusu Irena	Nantes	Orleans
Jacquemin Christian	Paris 11	
Caraty Marie-Jose	Paris 5 (Iut)	

Bocquet Catherine ép. Dubois	Paris cnam	Evry Val D'Essonne
Metais Elisabeth	Paris Cnam	Versailles/Saint-Quentin
Barbier Franck	Pau	
Luthon Franck	Pau (Iut Bayonne)	Grenoble Inp (Enserg)
Girard Patrick	Poitiers	
Jezequel Jean-Marc	Rennes 1	
Jacquenet Francois	Saint-Etienne	Dijon
Coulette Bernard	Toulouse 2	
Sedes Florence	Toulouse 3 (Iut A)	
Dayde Michel	Toulouse Inp	

*Par ordre alphabétique des recrutés*

Nom	Affectation	Ancien établissement
Barbier Franck	Pau	
Berrut Catherine	Grenoble 1	Grenoble 1
Biennier Frederique	Lyon insa	Lyon Insa
Bocquet Catherine ép. Dubois	Paris cnam	Evry Val D'Essonne
Caraty Marie-Jose	Paris 5 (Iut)	
Coulette Bernard	Toulouse 2	
Creignou Nadia	Aix-Marseille 2	Caen Iufm
Dayde Michel	Toulouse Inp	
Duhaut Dominique	Bretagne-Sud	
Girard Patrick	Poitiers	
Guyard Jacques	Nancy 1	
Jacquemin Christian	Paris 11	
Jacquenet Francois	Saint-Etienne	Dijon
Jezequel Jean-Marc	Rennes 1	
Koiran Pascal	Lyon Ens	
Luthon Franck	Pau (Iut Bayonne)	Grenoble Inp (Enserg)
Malgouyres Remy	Clermont 1 (Iut Aubiere)	
Maraninchi Florence	Grenoble Inp	
Mehaut Jean-Francois	Antilles-Guyane	Lille 1
Melancon Guy	Montpellier 3	Bordeaux 1
Metais Elisabeth	Paris Cnam	Versailles/Saint-Quentin
Moreno Carlos	Evry Val D'Essonne	
Mullot Remy	La Rochelle	Rouen
Peroche Bernard	Lyon 1	
Rusu Irena	Nantes	Orleans
Schlick Christophe	Bordeaux 2	
Sedes Florence	Toulouse 3 (Iut A)	
Vergne Jacques	Caen	Caen

**Mutation des professeurs au 1 septembre 2000, par ordre alphabétique**

Nom	Affectation	Ancien établissement
Consel Charles	Bordeaux Enserb	Rennes 1
Lakhal Lotfi	Aix-Marseille 2 (Iut Aix)	Clermont-Ferrand 2
Michel Christian	Strasbourg 1	Belfort-Montbéliard (U.T)
Naimi Mohamed	Cergy-Pontoise	Belfort-Montbéliard (U.T)
Prince Violaine ép. Barbier	Montpellier 2	Paris 8
Pujolle Guy	Paris 6	Versailles/Saint-Quentin
Riveill Michel	Nice	Grenoble Inp



## Des nouvelles du CNRS et de l'INRIA

- Composition du nouveau comité national
- Nouvelles diverses en provenance du CNRS
- Vers les sciences de l'information : une trajectoire pour les STIC, par Philippe Jorrand
- Lettre ouverte à Geneviève Berger, Directrice Générale du CNRS, par Richard Castanet
- Actions de recherche coopérative de la Direction Scientifique 2001-2002
- Campagne de recrutement à l'INRIA, par G. Giraudon
- Les recrutements à l'INRIA

### Composition de la section 07 du Comité National

La section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique recouvre l'informatique, l'automatique et le traitement du signal. Comme toutes les sections, elle comprend 14 membres élus et 7 membres nommés, tous pour une période de 4 ans. Le nouveau comité national a été mis en place en septembre 2000. La composition de la section 07 est désormais la suivante :

M. Ali Charara	élu collège B2		HEUDIASYC	Compiègne
M. Yves Chiaramella	nommé	membre du bureau	IMAG	Grenoble
M. Eric Domenjoud	élu collège B1		LORIA	Nancy
M. François Dufour	élu collège B1	secrétaire scientifique	LABRI	Bordeaux
M. Serge Fdida	nommé		LIP6	Paris
M. Christophe Fonte	élu collège C		CRAN	Nancy
Mme Sylviane Gentil	élue collège A2		ENSIEG	Grenoble
M. Michel Habib	élu collège A2		LIRMM	Montpellier
M. Claude Jard	élu collège A1	membre du bureau	IRISA	Rennes
M. Philippe Jorrand	élu collège A1		LEIBNIZ/IMAG	Grenoble
Mme Hélène Kirchner	nommée		LORIA	Nancy
M. Rogelio Lozano	nommé		HEUDIASYC	Compiègne
M. Henri Maître	nommé	membre du bureau	ENST	Paris
M. Bernard Oriola	élu collège C		IRIT	Toulouse
M. Antoine Petit	élu collège A2		ENS	Cachan
M. Michel Roussaly	élu collège C		DSI-CNRS	Meudon
M. Robert Saglio	nommé		CEN	Saclay
Mme Camilla Schwind	élue collège B1		LIM	Marseille
Mme Florence Sedes	élue collège B2		IRIT	Toulouse
M. Jean-Bernard Stefani	nommé		France-Télécom	Meylan
M. Michel Weinfeld	élu collège A1	président	Ecole Polytechnique	Palaiseau

Les représentants de la section dans diverses instances sont :

Philippe JORRAND pour le conseil du département STIC du CNRS et la commission « Gestion de la recherche (section 41) »

Henri MAITRE pour le programme « Information et Communication »

Bernard ORIOLA est le correspondant pour la formation permanente.

Antoine PETIT pour le conseil du département SPI du CNRS et le programme « Dynamique de la société »

## Nouvelles diverses en provenance du CNRS

La session d'automne s'est tenue du 21 au 24 novembre 2000.

### Membres élus du Conseil du Département SPI :

MM. Pierre Beauvillain, Hervé Doreau, Pierre Lafon, Gérard Maugin, Patrick Netter, Bernard Oriola, Antoine Petit, Vincent Pugliesi, Jean-François Sacadura

### Création d'un Département STIC :

Un nouveau département « Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) » a été créé au CNRS (cf. JO du 10/10/2000). Les sections du comité national qui en relèvent sont les suivantes :

- Section 1 – Mathématiques et leurs applications
- Section 3 – Des particules aux noyaux
- Section 4 – Atomes et molécules, Optique et lasers, Plasmas chauds
- Section 6 – Matière condensée : structures et propriétés électroniques
- Section 7 – Sciences et technologies de l'information (informatique, automatique, traitement du signal)
- Section 8 – Electronique, semi-conducteurs, Photonique, Génie électrique
- Section 9 – Mécanique, Génie des matériaux, Acoustique
- Section 10 – Energie, Mécanique des milieux fluides et réactifs, Génie des procédés
- Section 22 – Thérapeutique et médicaments : concepts et moyens
- Section 23 – Génomes, Structures, fonctions et régulations
- Section 29 – Fonctions mentales, Neurosciences intégratives, Comportements
- Section 30 – Diversité biologique, Population, Ecosystèmes et évolution
- Section 34 – Représentations, Langages, Communication
- Section 39 – Espaces, territoires et société
- Section 40 – Politique, Pouvoir, Organisation

### Composition du Conseil de département

19 membres élus : un représentant de chacune des 15 sections concernées par le Département, plus quatre élus ITA.

MM. Izo Abram, Frédéric Barras, Dominique Bertrand, Mme Anne-Sophie Bonnet-Bendhia,

MM. Paul Canioni, Michel Denis, Alain Falvard, Christophe Fonte, Christian Ganibal, François Houllier,

Mme Anne-Yvonne Jacquet, MM. Philippe Jorrand, Michel Lance, Patrick Laurens, Jean-Louis Lebrave,

MM. Jean-Pierre Marchand, Paul-Alain Rolland, Jean-Luc Sauvageot, Mme Régine Vanduick.

15 membres nommés : MM. Claude Amra, Guy Demoment, Michel Florenzano, Mme Christine Gaspin,

MM. Gérard Gimenez, Michel Lannoo, Jean-Claude Laprie, Pascal Laugier, Jean-Michel Lourtioz, François Magne,

MM. Stéphane Mallat, Jean-Yves Marzin, Antonio Munoz-Yague, Mme Brigitte Plateau, M. Yves Robert.

### Un nouveau décret et un nouveau président pour le CNRS

Le conseil des ministres du 25/10/2000 a adopté un nouveau décret portant sur l'organisation et le fonctionnement du CNRS (cf. JO du 28/10/2000). Le nouveau président du CNRS (à ne pas confondre avec la directrice générale, Geneviève BERGER) est Gérard MÉGIE, physicien spécialiste des sciences de l'environnement.

## Vers les sciences de l'information : une trajectoire pour les STIC

Par Philippe Jorrand<sup>1</sup>, [Philippe.Jorrand@imag.fr](mailto:Philippe.Jorrand@imag.fr)

À propos du département « Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication » récemment créé au CNRS

Le nouveau département STIC a le statut de département *scientifique* du CNRS. Or aucun des documents qui ont conduit à sa mise en place et auxquels j'ai pu avoir accès (p.ex. conférence de presse de Roger-Gérard Schwartzenberg, rapport d'Alain Costes, transparents et exposés de Geneviève Berger) ne vient appuyer la création de ce département par un discours qui définit sa finalité scientifique et qui lui donne un contenu et des orientations dignes du CNRS. Cela me paraît pourtant un préalable nécessaire pour que la création de ce nouveau département devienne effectivement une bonne idée. Alors, et seulement alors, il sera pertinent de parler d'une politique scientifique du CNRS dans les STIC, puis de faire des choix au sein de ce département en matière d'attribution de postes et autres moyens.

J'attirerai d'abord l'attention sur deux écueils et sur une fausse route qui se présentent dès maintenant devant les premiers pas de ce département. Pour passer au large de ces écueils et pour éviter de s'engager sur la fausse route, je proposerai ensuite de placer le département STIC, dès son lancement, sur une trajectoire définie en fonction d'une visée scientifique que j'esquisserai alors sous le nom de « sciences de l'information ».

<sup>1</sup> Philippe Jorrand est directeur de recherche au CNRS, membre du Laboratoire Leibniz de Grenoble, membre élu de la section 07 du Comité National et du Conseil du Département STIC.

## Premier écueil

Visible du premier coup d'œil : c'est l'enfermement disciplinaire de l'informatique sur elle-même, mais aussi, quoique avec un risque moindre, de l'automatique, du traitement du signal, de la microélectronique. Écueil relativement facile à éviter à condition d'être vigilant. Toutefois, il ne faudrait pas, par crainte de cette sorte d'autisme, jeter le bébé avec l'eau du bain : ces disciplines constituent le noyau essentiel des STIC (le « cœur de base », pour reprendre les termes de Geneviève Berger). J'adopterai une image astronautique, la « fusée des STIC », qui mettra sur orbite les sciences de l'information dont je parlerai plus loin. Les disciplines du noyau essentiel en sont d'abord les boosters de lancement puis, pendant tout le vol jusqu'à la mise sur orbite des sciences de l'information, elles en sont un dispositif clé du pilotage.

## Deuxième écueil

À l'opposé du premier, aussi dangereux et beaucoup plus surnois. Sous prétexte de pluridisciplinarité, cette fausse pluridisciplinarité révélée par la phrase souvent proclamée au CNRS et ailleurs : « l'informatique, il y en a partout, tout le monde en fait », sous ce prétexte, on jette effectivement le bébé avec l'eau du bain. Adopter ce point de vue peut en effet conduire soit à diluer les disciplines du noyau essentiel des STIC dans leurs usages au service d'autres disciplines, soit à leur refuser une identité scientifique en les plongeant entièrement dans la technologie, soit les deux à la fois. En l'absence d'un discours scientifique sur ce que sont et peuvent devenir les STIC, la dilution se profile derrière l'arrêté de création du nouveau département (Journal Officiel du 10 octobre 2000). Les nominations au conseil du département STIC sont venues atténuer le risque de dilution, mais en lui substituant un raidissement sur le technologique. Une grande vigilance s'impose donc pour éviter l'écueil d'un département « TIC » condamné à la stérilité précoce par assèchement d'une sève scientifique qui ne lui serait pas reconnue. Autant et peut-être plus que d'autres, les disciplines du noyau essentiel sont de nature à produire de la technologie. Mais cette technologie et les usages de ces disciplines, aussi innovants, complexes et intéressants soient-ils, ne *constituent* pas ces disciplines ni ne suffisent à définir leur finalité.

## Fausse route

Le risque de s'y laisser dériver n'est pas à négliger, car la fausse route est séduisante et bien balisée : confier au département STIC la mission de placer le CNRS au cœur de la société de l'information telle qu'elle est et se développe aujourd'hui. En France, l'INRIA remplit cette mission de façon exemplaire, et sera doté de moyens très sensiblement accrus pour la remplir encore mieux. Engager le CNRS sur cette voie serait tenter de faire une mauvaise photocopie de l'INRIA. La société de l'information reste évidemment le terrain privilégié pour valoriser les résultats de la recherche sur les STIC, qu'ils proviennent du CNRS ou de l'INRIA. Mais, comme la fausse pluridisciplinarité dénoncée au paragraphe précédent, cela ne définit pas non plus la mission du CNRS sur les STIC. Car cela n'est pas adéquat pour donner aux recherches dans les STIC une orientation d'ensemble qui vise plus loin que des objectifs déterminés à partir des besoins de la société d'aujourd'hui ou d'après-demain. Se satisfaire de cette myopie pour les STIC ferait perdre au CNRS la vision scientifique à long terme qui doit rester la sienne dans *toutes* les disciplines. Cela ne dessine pas un territoire de recherche fondamentale qui s'accorderait avec les missions du CNRS. Le CNRS peut et doit avoir une ambition beaucoup plus grande.

## Sciences de l'information

L'information est une ressource. Comme la matière et comme l'énergie, elle se collecte, se consomme, se manifeste, se transforme, se transporte. Ce qui fait la société de l'information, c'est que cette ressource devient aussi précieuse, voire plus précieuse, que les ressources traditionnelles du XXe siècle que sont la matière et l'énergie. En tant que citoyens, nous sommes acteurs et témoins du passage vers une telle société.

En tant que chercheurs, nous sommes aussi acteurs et témoins de l'émergence, dans la plupart des grands domaines de la science, de recherches qui font un appel croissant à des modèles *informationnels* (pas nécessairement *informatiques*) : en physique quantique, en biologie moléculaire, en psychologie cognitive, en neurobiologie, en économie, en sciences sociales, en linguistique, en immunologie, en écologie et d'autres encore. En retour, ces modèles informationnels (notamment en physique quantique et en biologie moléculaire) ouvrent des perspectives surprenantes pour des recherches fondamentales et à très long terme sur la représentation, le traitement et la communication de l'information, c'est-à-dire pour des recherches en informatique et, plus largement, pour des recherches dans le noyau essentiel des STIC.

C'est là, dans cette effervescence de vraie pluridisciplinarité, qu'est en train de se dessiner une nouvelle contrée scientifique : les *sciences de l'information*. C'est à partir de là, à partir du constat que cette pluridisciplinarité est féconde car elle engendre une discipline nouvelle, que peut et doit s'élaborer le discours scientifique du CNRS sur les STIC.

## Trajectoire

La science du XXe siècle a été dominée par les mathématiques et par les sciences de la matière qui ont puisé leurs modèles dans les mathématiques, et qui ont aussi développé, elles-mêmes, une partie des outils et modèles mathématiques qui leur étaient nécessaires. La science du XXIe siècle sera dominée d'une part par les sciences de l'information, d'autre part par les sciences du vivant et les sciences de l'homme et de la société qui puiseront la majorité de leurs modèles dans les sciences de l'information, et qui développeront aussi, elles-mêmes, les modèles informationnels dont elles auront besoin.

Sciences de la matière, sciences du vivant, sciences de l'univers, sciences de l'homme, sciences de la société : l'énoncé de chacun des territoires établis de la science est repris ou précisé, d'une façon ou d'une autre, dans l'intitulé des grands départements scientifiques du CNRS. Il y a chaque fois une recherche fondamentale qui explore un domaine de connaissances. Il y a aussi, chaque fois, des résultats qui débouchent sur de la technologie et sur des usages socialement et économiquement pertinents (notons à ce propos que cela n'a provoqué l'insertion d'un « T » dans l'intitulé d'aucun de ces départements).

Le CNRS a la chance d'être un des rares organismes au monde réunissant toutes les recherches qui participent à l'émergence des sciences de l'information. Le CNRS a tous les atouts en main pour placer le département STIC sur une trajectoire qui permettra d'établir les sciences de l'information comme nouveau territoire de la science. Un nouveau territoire comme les autres, qui couvre un domaine propre de connaissances à explorer, qui produit des résultats d'où sont issus des développements technologiques utiles pour la société.

Le département STIC vient d'être créé. Dans un premier temps, c'est la responsabilité du CNRS de faire que ce département, porté puis orienté par les disciplines de son noyau essentiel, s'engage franchement, avec d'autres, dans l'espace de vraie pluridisciplinarité où sont en train de naître les sciences de l'information.

La pluridisciplinarité, aussi authentique soit-elle, n'est pas un but en soi. L'espace qu'elle occupe ici est celui d'un carrefour de disciplines dont la traversée donnera aux sciences de l'information le temps de mûrir. Pendant cette maturation, ce sera la responsabilité du CNRS d'irriguer ce carrefour et d'entretenir sa fertilité. La traversée de cet espace par le département STIC prendra du temps, le temps qu'il faudra pour que des chercheurs d'abord issus de disciplines distinctes, eux ou leurs successeurs, commencent à se reconnaître dans une même discipline, celle à laquelle ils auront donné corps, les sciences de l'information.

Ce sera alors encore la responsabilité du CNRS d'ajuster la trajectoire du département STIC pour qu'il mette sur orbite un *département des sciences de l'information*, « SDI ». Comme on vient de le remarquer, l'intitulé de ce département n'aura pas plus besoin de « T » que celui des autres départements scientifiques. De même, il n'aura pas besoin d'évoquer la communication, en tout cas pas plus que les départements concernés par l'énergie ne mentionnent dans leur nom le fait que leurs travaux concernent aussi, évidemment, le transport et le partage de cette ressource.

## **Appel au débat**

Ce qui précède relate ma vision de l'ambition que le CNRS est en mesure de mettre dans le département STIC qui vient d'être créé. C'est ma conviction que nous sommes, ici et maintenant, devant une opportunité que le CNRS est peut-être l'un des premiers grands organismes de recherche au monde à pouvoir saisir. C'est une chance que le CNRS ne doit pas laisser passer. Je pense n'être pas seul à adopter ce point de vue.

La trajectoire que je propose aboutit à un *aggiornamento* global du CNRS, qui devra recadrer ses départements scientifiques pour les remettre en phase avec l'évolution des disciplines. Une opération de ce genre, une fois tous les 20 ou 25 ans, ce n'est pas excessif. Ce n'est peut-être même pas assez fréquent, car le temps installe des rigidités et inscrit des habitudes, comme ce léger penchant à considérer que les territoires de la science sont définis par les départements du CNRS, et non l'inverse : ce ne sera pas le moindre des obstacles. C'est donc aussi ma conviction que le chemin sera long et difficile.

C'est pourquoi tout cela nécessitera débat, confrontation et partage de convictions.

La communauté scientifique a été laissée à l'écart des discussions scientifiques et politiques préalables à la création du département STIC. Il n'est pas trop tard pour que la communauté scientifique se fasse entendre. Mais c'est urgent : le conseil du département STIC se réunira probablement avant la fin de l'année.

Prenant acte que le département STIC existe, la communauté scientifique doit faire part de ses propositions pour que le CNRS saisisse l'opportunité stratégique que cela représente. Le comité national dans son ensemble peut et doit être le lieu de ce débat. Au sein du comité national, les sections 07 et 08 doivent certainement en prendre l'initiative.

## **Lettre ouverte à Geneviève Berger, Directrice Générale du CNRS**

*Par Richard Castanet, Directeur du LaBRI (UMR 5800)*

Madame la Directrice Générale,

Le LaBRI, comme beaucoup d'autres laboratoires d'informatique, avait accueilli avec beaucoup d'intérêt les annonces de l'été dernier concernant la création d'un département STIC au CNRS. Depuis plusieurs années en effet, nous avons le sentiment que le CNRS (sans doute par manque de moyens) ne soutient pas suffisamment le développement de la recherche dans ce domaine. Les STIC connaissent dans de nombreux pays un développement spectaculaire et les activités, en particulier au niveau logiciel, fournissent un nombre d'emplois très important qui stimule la croissance.

La promesse d'un accroissement significatif des moyens de la recherche dans les STIC et la définition d'une stratégie coordonnée souhaitée par le Comité interministériel a ouvert un grand espoir dans les laboratoires d'informatique.

C'est cependant avec une certaine surprise, mêlée d'inquiétude, que nous avons pris connaissance du décret créant le département STIC au CNRS. Le nombre très important de sections qui y sont rattachées donne l'impression de mettre les STIC à tous les niveaux. Nous attendions un département ouvert aux collaborations inter-disciplinaires, mais clairement calé sur les sections les plus directement concernées, les sections 07 et 08, comme le proposaient aussi bien la section 07 l'an dernier, que le rapport Costes et d'autres instances. On peut se demander si le profil du département qui vient d'être créé correspond à ces propositions.

Il est bien sûr trop tôt pour se faire une idée précise du fonctionnement concret du département STIC. Nous souhaitons pourtant vous faire part de trois réflexions :

1. Nous sommes clairement entrés dans l'ère de l'information et de la communication. L'objet scientifique d'étude de base est l'Information. Il s'agit d'avoir une démarche scientifique pour modéliser, traiter (algorithmes, décidabilité, complexité ...) et représenter l'information. Cette démarche représente le cœur de la discipline, tout en prenant en compte un très grand nombre de domaines d'applications.
2. L'ampleur du champ couvert par les sections de l'actuel département STIC fait craindre une dilution de l'effort que le CNRS va faire sur les STIC, cette dilution ne paraît pas correspondre aux volontés ministérielles affichées en Juillet dernier.

3. Il est indispensable de donner à ce département une direction scientifique capable de développer un plan stratégique d'envergure dans le domaine. Celle-ci ne devrait donc comporter que des personnalités reconnues dans le cœur de la discipline des STIC.

Qu'on ne se méprenne pas cependant sur le sens de ces observations. Il ne s'agit certainement pas de nier l'intérêt scientifique et l'importance cruciale des applications des STIC dans les autres domaines de la connaissance couverts par le CNRS. A un niveau plus fondamental, nous sommes convaincus que les STIC ont un potentiel extraordinaire de collaborations inter-disciplinaires "tous azimuts", et c'est une des raisons de leur intérêt. Cependant, il n'est de bonne recherche inter-disciplinaire, vous le savez, qu'entre disciplines solides. La plupart des disciplines qui sont partie prenante du département STIC, et les sections qui les représentent, font partie d'un autre département auquel se rattache bien mieux leur cœur d'activité. De ce point de vue, les sections 07 et 08 sont dans une situation toute différente : leur intitulé même indique que ce sont précisément les STIC qui sont leur cœur de discipline. Il nous semble que l'organigramme actuel ne tient pas compte de cette réalité.

Un laboratoire comme le nôtre se sent évidemment directement concerné par l'organisation de la recherche publique française dans le domaine des STIC. C'est de ce fait que nous avons décidé de vous faire part directement de notre sentiment, sentiment dont nous croyons qu'il est largement partagé parmi les laboratoires de la section 07.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice Générale, l'expression de notre considération respectueuse.

## **Actions de recherche coopérative de la Direction Scientifique de l'INRIA, 2001-2002**

### **1. Principes**

L'INRIA met en place à nouveau cette année des **actions de recherche coopérative**, moyen complémentaire de financement qui permet de soutenir la politique scientifique de l'institut. L'idée de ce programme est de favoriser l'émergence rapide de certains sujets, ou de donner une ampleur particulière à des sujets auxquels l'institut croit beaucoup. Il s'agit notamment d'encourager les initiatives de jeunes chercheurs et de soutenir des coopérations scientifiques nouvelles.

Ces actions permettent en outre à l'INRIA de s'ouvrir vers de nouveaux partenariats de recherche: la participation de chercheurs ou de groupes de recherche extérieurs, en liaison avec les projets de l'INRIA (Universités, CNRS, EPST spécialistes, Grandes Ecoles, laboratoires de recherche industriels) est **tout à fait bienvenue**. Il est compté en partie sur les chefs de projets et les chercheurs de l'INRIA pour diffuser cette information dans la communauté scientifique.

Ces moyens soutiennent des activités de recherche **pendant 2 ans**. Le présent appel concerne l'attribution de 4,6 MF, répartis en 2 MF pour 2001 et 2,6 MF pour 2002. Notons que, pour l'année 2001, des crédits ont déjà été attribués au titre de l'appel à propositions de 2000 (3 MF) et que l'INRIA participe à l'appel à propositions conjoint avec le CNRS, l'INSERM et l'INRA en bioinformatique (0,8 MF). Globalement, le budget 2001 des actions de recherche coopérative est donc de **5,8 MF**.

Les actions de recherche coopérative entendent soutenir des activités scientifiques qui ne sont pas particulièrement liées à une idée de transfert. Autrement dit, la mise en place de partenariats industriels ou d'actions de valorisation n'est aucunement un préalable. En revanche l'espoir, à terme, d'applications significatives, reste un élément important d'appréciation.

Pour ce qui concerne la définition des thèmes d'actions, la politique proposée s'inspire de celle des conférences de bonne qualité. Un petit nombre de sujets préférentiels, reflétant la politique scientifique de l'institut, sont affichés chaque année. Cependant, toutes les propositions sont examinées selon leurs mérites et **les proposant sont invités à faire œuvre de créativité**.

Les actions de recherche coopérative doivent permettre de lancer des actions de recherche qui ne seraient pas entreprises (ou difficilement) autrement. Lorsque des actions peuvent être financées au niveau d'une unité de recherche, il n'y a pas lieu pour la direction nationale d'intervenir. Il est donc clair que les propositions impliquant plus d'un site géographique sont prioritaires, à partir du moment où elles sont justifiées sur le plan scientifique.

### **2. Attribution**

#### *2.1 Date limite*

La date limite de dépôt des demandes est fixée au **28 Novembre 2000**.

#### *2.2 Dossier*

Une demande explicite, électronique, est nécessaire. Elle doit comporter :

4. la signification des activités scientifiques envisagées
5. l'identité et le rôle des participants
6. le montant de la demande, la destination envisagée pour les crédits
7. et, *pour information*, les budgets actuels des projets INRIA impliqués

Personne ne souhaite une procédure lourde, mais il n'est pas possible de prendre une décision sans disposer de ces éléments. La première partie, décrivant les aspects scientifiques, peut être limitée à 3 pages.

La demande est à adresser à Gilles Kahn (tél. : 01 39 63 51 22) avec copie à Françoise Weber, (tél. : 01 39 63 52 19).

### 2.3 Procédure de décision

Un comité présidé par le Directeur scientifique se réunira environ 3 semaines après la date de réception des dossiers. Il comprendra un représentant de chaque unité de recherche et les chargés de mission prospective en tant que de besoin. Il produira une liste des actions à soutenir par ordre de priorité.

### 2.4 Dépenses finançables

Il faut faire attention à deux éléments: dans la mesure où il n'y a pas de financement d'origine contractuelle, il n'est pas possible de recruter des ingénieurs experts sur ces actions de recherche. Il n'est pas raisonnable, pour la même raison et parce qu'en plus la durée de l'action est de deux ans, de financer des thèses sur cette base.

En revanche, les dépenses suivantes sont *a priori* finançables : des équipements, des missions, des post-docs (français ou étrangers), des stages, des ateliers/workshops, des invitations et des séminaires. Les post-docs peuvent effectuer leur recherche auprès du partenaire de l'action qui est le plus approprié sur le plan scientifique, dès lors qu'il ne s'agit pas de l'équipe où ils ont fait leur thèse.

En ce qui concerne les groupes de recherche extérieurs à l'INRIA, il faut noter que si certaines dépenses peuvent être prises en charge par l'INRIA, il n'est pas envisagé de mettre en place des transferts financiers au bénéfice de ces partenaires.

## 3. Suivi des résultats

Pour l'institut, ces actions représentent un effort spécial, et l'effet doit en être clairement appréciable. Bien que les financements soient prévus sur 2 ans, il sera nécessaire d'avoir un feu vert de continuation à mi-parcours. Par ailleurs, la fin de l'action devra être accompagnée d'une présentation des résultats pour apprécier le chemin accompli.

Lors des évaluations de programmes, une question spécifique devra être posée aux évaluateurs concernant le résultat des actions de recherche coopérative.

## 4. Axes privilégiés pour 2000

Les directions générales suivantes sont données à *titre indicatif*. Les propositions seront évaluées sur leur caractère novateur, sur la possibilité de faire collaborer des équipes de manière crédible en faisant progresser les connaissances de chacun, et sur l'intérêt des résultats potentiels.

- **Développements réseaux, applications sur le Web** Protocoles et algorithmes qui rendent possibles des applications nouvelles ou l'utilisation d'équipements nouveaux. Intégration des mécanismes cryptographiques dans le système ou les applications. Recherche d'information multimedia. Combinaisons de l'image, du son et du texte.
- **Simulation numérique et réalité virtuelle** Simulation et environnements virtuels, possibilité d'effectuer des calculs numériques en temps réel. Applications dans le domaine médical, l'environnement, ou les transports.
- **Développement des logiciels certifiés** Programmation fiable, éventuellement certifiée, en particulier d'applications mêlant une partie numérique et une partie logique. Les contextes d'application liés aux télécoms mobiles, aux transports, ou à l'utilisation des cartes à puce restent particulièrement visés.
- **Automatique des systèmes complexes** Microsystèmes électromécaniques; systèmes de régulation biologiques; optimisation de grands réseaux de tous types.

## 5. Fonctionnement

Lorsqu'un projet est accepté, il désigne un correspondant principal (projet INRIA) qui est responsable du budget de l'action. L'action tient à jour une page Web, comportant éventuellement des sections d'accès restreint, qui tient lieu de rapport d'activité électronique permanent.

## 6. Rappel des propositions financées antérieurement

Un tableau complet des propositions acceptées dans les années précédentes, ainsi que des informations sur l'avancement des recherches, peuvent être consultés sur le Web à l'adresse <http://www.inria.fr/Recherche/actionsDS-fra.html>.

# Campagne de recrutement à l'INRIA

Par G. Giraudon, Inria

La campagne des recrutements 2001 de l'INRIA est lancée sur le site web (disponible en français, l'anglais en cours de relecture).

Cette campagne est sans précédent dans l'histoire de l'INRIA,

- par son ampleur ; plus de 300 offres d'emplois du jeune diplômé au spécialiste, pour des postes sur concours ou des accueils à durée déterminée.
- par sa durée ; elle commence dès maintenant par la pré-annonce du prochain concours de CR1 et s'étalera sur une bonne partie de l'année 2001.

Pour ces raisons, un ensemble de pages spécifiques a été mis en place directement accessible depuis la page d'accueil <http://www.inria.fr>.

Ces pages donnent les informations administratives et scientifiques pour l'ensemble des publics concernés et l'ensemble des actions de recrutement qui les intéressent. Au fur et à mesure du calendrier, les détails précis viendront compléter les informations actuelles. Lorsque nécessaire, les dossiers de candidature seront téléchargeables en format PDF.

Cette campagne est lancée au plan national, relayée en région par les UR, mais aussi aux plans européen et international. Elle prendra la forme suivante

a) Associées à l'information web, des annonces seront lancées dans divers médias :

- dans la presse, ( Le Monde, Libération, Le Monde Informatique, 01 Informatique, Nature, ... )
- en partenariat avec le journal la Recherche ( lien Emploi du site <http://www.larecherche.fr>)
- sur une sélection de sites Web, de news et dans des listes de diffusion : Arborescience, Arise, association Bernard Gregory, Ercim, organismes de recherche, universités, écoles d'ingénieurs, associations scientifiques et sociétés savantes: ACM, Smai/Siam, IEEE, ECCOMAS, ....).

b) Une affiche A4 et une affiche A3 seront disponibles en format PDF sur le web interne, de façon à pouvoir être rapidement imprimées sur place pour diffusion et affichage dans les manifestations scientifiques, centres de documentation et bibliothèques universitaires etc

Enfin, le succès de cette campagne repose beaucoup sur votre collaboration. Comme indiqué plus haut, les éléments précis sur les recrutements (date, dossier de candidatures, ...) seront mis à jour au fur et à mesure et vous seront signalés dans les news INRIA. Vous êtes sollicités pour diffuser ces annonces et à commencer par celle du concours CR1, auprès de vos propres réseaux et correspondants.

Merci de votre collaboration

G. Giraudon

PS : Afin d'animer le site et de susciter le réflexe de sa visite, je suis en train de préparer une note aux assistantes de projets et de service afin de faire remonter simplement l'information sur tout type d'offre issue des projets et des services en particulier les offres d'Ingénieurs Experts (appelé sur le site Ingénieur Développement) de manière à avoir une masse critique d'offres à jour qui insiste à la consultation régulière.

## Les recrutements à l'INRIA

*Par Christian Carrez*

Vous trouverez ici quelques informations sur les recrutements de l'INRIA pour l'année 2001, que j'ai glanées sur le site <http://www.inria.fr>.

Au cœur de la société de l'information, bénéficiant dans les prochaines années d'une croissance unique parmi les instituts de recherche européens (+50% en 3 ans), l'INRIA propose une très grande variété d'offres d'emplois. Plus de 300 offres d'emploi, du jeune diplômé au spécialiste confirmé, du public au privé. Plus de 200 propositions de thèses et de séjours postdoctoraux

### Recrutements sur concours

#### *30 jeunes chercheurs débutants*

L'INRIA ouvre un concours pour recruter plus de 30 chargés de recherche de deuxième classe.

Calendrier prévisionnel :

- Ouverture du concours : début février 2001,
- Dépôt des dossiers avant le 1er mars 2001,
- Résultats des concours connus fin juin 2001.

Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site <http://www.inria.fr>, à partir de début février 2001.

Conditions pour concourir : doctorat ou diplôme étranger équivalent (ou travaux scientifiques jugés équivalents).

#### *8 jeunes chercheurs confirmés*

L'INRIA ouvre un concours pour recruter 8 chargés de recherche de première classe.

Calendrier prévisionnel :

- ouverture du concours courant novembre 2000,
- dépôt des dossiers avant le 10 janvier 2001,
- résultats des concours connus fin mars 2001.

Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site <http://www.inria.fr>, à partir de la mi-novembre 2000.

Conditions pour concourir : doctorat ou diplôme étranger équivalent (ou travaux scientifiques jugés équivalents) et deux années d'exercice dans la recherche.

#### *15 chercheurs confirmés*

L'INRIA ouvre un concours pour recruter 15 directeurs de recherche de deuxième classe.

Calendrier prévisionnel :

- ouverture du concours début février,
- dépôt des dossiers avant le 1er mars,
- résultats des concours connus fin juin.

Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site <http://www.inria.fr>, à partir de début février 2001.

Conditions pour concourir : doctorat ou diplôme étranger jugé équivalent et 8 années d'exercice dans la recherche, travaux scientifiques jugés équivalents.

### *Ingénieurs, techniciens et administratifs*

En 2001, l'INRIA ouvrira au concours près de 50 postes d'ingénieurs, techniciens et administratifs couvrant l'ensemble de la palette de métiers de support à la recherche : ingénieurs développement logiciels, administrateurs systèmes et réseaux, ingénieurs chargés de la valorisation de la recherche, spécialistes des métiers de la communication et de

l'information scientifique et technique, juristes, gestionnaires du personnel, gestionnaires financiers et comptables, assistants gestionnaires des équipes de recherche, etc.

Des informations sur les profils de postes et sur le calendrier des concours seront disponibles ici à partir de la seconde quinzaine du mois de janvier 2001.

### **Accueil à durée déterminée**

L'INRIA offrira en 2001 environ 70 possibilités d'accueil dans ses équipes pour des durées de 1 à 2 ans.

#### *Enseignants-chercheurs accueillis en détachement ou délégation*

L'INRIA ouvrira en septembre 2001 environ 25 possibilités d'accueils d'enseignants-chercheurs en détachement et 25 possibilités d'accueils d'enseignants-chercheurs en délégation, pour une durée de 1 ou 2 ans.

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé avec liste de publications et une description du projet scientifique, doivent être envoyés à la direction de ressources humaines de l'INRIA et à l'unité de recherche concernée par votre candidature avant le 15 avril 2001.

#### *Fonctionnaires d'autres corps de l'Etat, spécialistes du domaine des STIC ou de domaines connexes, accueillis en détachement dans les équipes de recherche*

Ingénieurs des corps techniques de l'Etat, professeurs de l'éducation nationale, ou, plus largement, fonctionnaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière, souhaitant suivre une formation par la recherche, mener une activité de recherche dans le domaine des STIC ou à l'interface entre les STIC et d'autres domaines scientifiques, contribuer à un développement technologique.

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé avec liste de publications et une description du projet scientifique, doivent être envoyés à la direction de ressources humaines de l'INRIA et à l'unité de recherche concernée par votre candidature

- avant le 2 février 2001 pour un accueil en détachement au 1er avril 2001,
- avant le 15 avril 2001 pour un accueil en détachement au 1er septembre ou au 1er octobre 2001.

#### *Fonctionnaires d'autres corps de l'Etat accueillis en détachement pour participer aux activités de support à la recherche*

En 2001, l'INRIA ouvrira une quinzaine de possibilités d'accueils en détachement sur des postes d'ingénieurs de recherche.

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, doivent être envoyés à la direction de ressources humaines de l'INRIA et à l'unité de recherche concernée par votre candidature :

- avant le 2 février 2001 pour un accueil en détachement au 1er avril 2001,
- avant le 15 avril 2000 pour un accueil en détachement au 1er septembre ou au 1er octobre 2001.

#### *Jeunes diplômés, Bac + 4 ou 5*

Plus de 60 recrutements, sur des contrats d'accueil à durée déterminée à la rentrée de septembre 2001, dans les équipes de recherche et développement de l'INRIA et dans les services avancés de support à la recherche.

La liste des emplois proposés et des informations complémentaires seront disponibles ici à partir de février 2001.

### **Formation par la recherche**

#### *Doctorants en informatique et mathématiques appliquées*

Titulaires d'un DEA en informatique, automatique ou calcul scientifique, vous vous destinez à l'exercice des métiers de la recherche en milieu académique, ou bien vous avez le projet, après une formation par la recherche, de rejoindre l'industrie ou de tenter l'aventure de la création d'entreprise ?

En liaison avec les formations doctorales des universités et écoles dont il est partenaire, l'INRIA vous propose de préparer votre thèse dans l'une de ses 100 équipes de recherche

Vous y bénéficierez d'un encadrement formateur, des compétences scientifiques et techniques développées par nos équipes et d'un équipement de pointe.

#### *Post-Doctorants en informatique et mathématiques appliquées*

Jeunes chercheurs étrangers titulaires d'une thèse de doctorat, vous souhaitez mener une activité de recherche enrichissante dans le domaine des STIC, ou à l'interface entre les STIC et d'autres disciplines, en bénéficiant d'un environnement de travail compétitif au plan mondial et de nos réseaux de contacts avec les entreprises les plus performantes, et vous souhaitez venir découvrir ou redécouvrir la France ?

L'INRIA, acteur international dans le domaine des STIC, vous accueille pour un séjour post-doctoral de 12 à 18 mois dans l'un de ses 100 équipes de recherche pour y développer un projet de recherche, et, pourquoi pas, tenter l'aventure de la création d'entreprise.

# Témoignage sur les premières années de l'IMAG

par Louis Bolliet

Un colloque en hommage à Louis Bolliet pour ses 70 ans avait été organisé à Grenoble en mai 1998, regroupant plus d'une centaine de ses anciens collègues et amis. Le texte ci-dessous est un extrait de l'intervention que Louis Bolliet a faite à ce colloque sur les premiers temps de l'IMAG. SPECIF remercie vivement Louis Bolliet de l'avoir autorisée à publier ce témoignage sur les balbutiements grenoblois de notre discipline.

La période historique de l'IMAG, en ce qui concerne l'informatique se situe entre 1956 et 1968. Un court prologue pour évoquer les années qui précèdent l'arrivée du premier ordinateur en 1957 n'est pas inutile pour comprendre l'histoire des mathématiques appliquées et de l'informatique à Grenoble. L'arrivée de Jean Kuntzmann à Grenoble en 1945 a constitué le point de départ de cette aventure grenobloise. J'ai retrouvé dans une lettre de Jean Kuntzmann un témoignage significatif. Voici un extrait de cette lettre :

*« J'ai découvert les mathématiques à l'âge de treize ans et n'ai cessé depuis d'y consacrer l'essentiel de mes forces. A ma sortie de l'Ecole Normale, je me suis lancé avec une secrète insatisfaction dans une recherche qui se voulait au maximum de la généralité et de l'abstraction. La coupure de la guerre et de la captivité m'a permis de comprendre que ce que je cherchais en réalité était à l'opposé de la direction que j'avais suivie jusqu'alors. Dès mon arrivée à Grenoble, j'ai trouvé un terrain favorable pour développer ce qui me convenait : les mathématiques tournées vers les applications ».*

A la demande de Félix Esclangon, Directeur de l'IPG, Jean Kuntzmann met en place un enseignement de mathématiques appliquées pour ingénieurs. Cet enseignement comprend le cours magistral d'analyse appliquée de Jean Kuntzmann et des travaux pratiques de calcul sous la responsabilité de Jean Laborde. Ces travaux pratiques utilisent les outils de calcul de l'époque : tables numériques, abaques, machines à calculer de bureau mécaniques ou électriques. Dès mon entrée à l'IPG en 1950 comme élève-ingénieur, j'ai été initié aux premiers rudiments de calcul numérique avec les travaux pratiques de calcul de Jean Laborde. A l'ouverture du 3<sup>ème</sup> Colloque sur l'Histoire de l'Informatique en France à Sophia Antipolis en 1993, j'ai eu l'occasion d'évoquer le rôle d'extraordinaire pionnier de Jean Kuntzmann de 1945 à son départ à la retraite en 1977. Une brève chronologie commentée permettra de rappeler les principales étapes de cette période charnière et la façon dont Jean Kuntzmann a réalisé ce qu'il appelait la triple mission de l'université : enseignement - recherche - contacts extérieurs.

- 1945
  - Arrivée de Jean Kuntzmann à Grenoble.
  - Mise en place d'un enseignement de mathématiques appliquées pour ingénieurs en section spéciale « Hautes fréquences » de l'IPG (transformée plus tard en section normale puis Ecole de Radioélectricité, Ecole d'Electronique et enfin ENSERG).
- 1947
  - Installation d'une machine PERLESS (machine électrique allemande récupérée).
  - Première note de recherche de ce qui deviendra plus tard « l'analyse numérique ».
  - Cours d'analyse appliquée à l'Institut Electrotechnique de Grenoble (IEG).
  - Premiers travaux pratiques de calcul numérique de Jean Laborde.
- 1949
  - Le cours d'analyse appliquée devient certificat de licence à la Faculté des Sciences.
  - Création officieuse du Laboratoire de Calcul.
- 1950
  - Machine électrique MARCHANT 8 EFA.
  - Première réalisation d'un travail de recherche au profit de l'industrie.
  - Lors du cinquantenaire de l'IEG, Jean Kuntzmann parle de « l'Institut Electrotechnique, établissement à la fois universitaire et industriel ».
- 1951
  - Création officielle du Laboratoire de Calcul installé dans les combles de l'aile Casimir Brenier de l'IPG au centre-ville. Il est précisé « Laboratoire d'essais ouvert aux applications industrielles ».
  - Création de la Promotion Supérieure du Travail par Félix Esclangon, Directeur de l'IPG et Paul-Louis Merlin, PDG de MERLIN-GERIN : « Institut privé pour la promotion et le perfectionnement des techniciens de l'industrie » devenu plus tard Institut d'Université puis Centre Associé du CNAM.
  - Arrivée du calculateur analogique OME-L2 construit par la Société d'Electronique et d'Automatisme (SEA), dirigée par François-Henri Raymond. Cette machine permettait la résolution d'un système de 12 équations différentielles linéaires à coefficients constants avec des dispositifs auxiliaires permettant d'introduire des coefficients variables et des termes non linéaires. Cette installation résultait d'une coopération suivie avec le Service Technique de l'Aérotechnique dirigé par Marc Pélegrin, futur Directeur de l'ENSAE à Toulouse. Voici le témoignage de Maurice Mignot, jeune ingénieur de l'aéronautique,

détaché à Grenoble au Laboratoire de Calcul :

- « Je suis arrivé à Grenoble pour travailler avec M.Kuntzmann en octobre 1951. A ce moment précis, M. Kuntzmann ne disposait que d'un bureau à l'Institut Fourier et d'aucun matériel. On ne parlait pas d'informatique mais de calcul numérique et on ne parlait pas d'ordinateurs mais de machines à calculer. Le projet était de développer les méthodes de calcul numérique permettant de résoudre notamment les problèmes d'équations différentielles et d'équations aux dérivées partielles compte tenu de l'arrivée prochaine de « moyens de calcul puissants ». Bien sûr, ces moyens feraient sourire aujourd'hui mais ils représentaient un changement d'ordre de grandeur par rapport au calcul « à la main ». Enfin pour bien caractériser l'époque, il faut dire qu'il y avait une bonne proportion du milieu ambiant qui ne dissimulait pas que s'intéresser à des problèmes de calcul numérique était une occupation de dernier ordre et sans avenir ».

- 1955
- *Journées alpines de calcul numérique* organisées par le Laboratoire de Calcul, IBM et la SOGREAH. En 1952, lors d'une conférence au Forum des Technologies de Grenoble (TEC92), Jacques Maisonrouge d'IBM mentionna la forte impression que lui laissa Jean Kuntzmann à cette occasion. En 1967, Jacques Maisonrouge soutiendra efficacement le projet de création du Centre Scientifique IBM de Grenoble. (témoignage de René Moreau, ancien directeur du Développement Scientifique d'IBM France).

## L'explosion informatique (1956-1968)

- 1956
- Je suis embauché au Laboratoire de calcul pour le démarrage d'une nouvelle activité sur calculateur électronique digital.
  - Premier cours de programmation à Grenoble par M. Sollaud, ingénieur à la Société Normacem de Lyon : quatre auditeurs : Jean Kuntzmann, Jean Laborde, Louis Bolliet, Henri Rohrbach, l'unique élève-ingénieur de la 1<sup>ère</sup> section spéciale de l'IMAG créée officieusement cette même année. Les travaux pratiques avaient lieu le samedi à Lyon chez Normacem (filiale de la CEM). Nous prenions le train tôt le matin et dispositions de la journée pour mettre au point les programmes préparés pendant la semaine. Normacem disposait d'un équipement mécanographique Gamma 3 à programme par cartes (PPC). Ce dispositif fonctionnait de manière similaire à celui du métier à tisser Jacquard, sauf que les cartes perforées étaient plus petites et non reliées par des fils mais enchaînées séquentiellement dans un paquet de cartes. Cet équipement était une extension du calculateur électronique GAMMA 3 de la Compagnie des Machines BULL (1<sup>er</sup> calculateur électronique français) disposant de 15 mémoires de données et d'un rudiment de mémoire programme de 64 instructions sous la forme d'un tableau de connexions (ordres initiaux).
  - Création officieuse d'un 3<sup>ème</sup> cycle de mathématiques appliquées à l'IPG dans le cadre de la section spéciale IMAG.
  - Installation de deux machines électriques MARCHANT 10 FA et d'une machine mécanique WALTER WSR 16 à manivelle.
- 1957
- Création de l'AFCAL (Association Française de Calcul) : président : André Danjon, directeur de l'Observatoire de Paris, vice-président : Jean Kuntzmann.
  - Arrivée de Noël Gastinel.
  - Installation d'un GAMMA ET au Laboratoire de Calcul.
  - Extension du GAMMA 3 disposant d'une mémoire rapide de 48 mots (lignes à retard à magnétostriction), d'une mémoire morte de 64 mots (tableau de connexions) et d'une mémoire de masse de 8K mots de 48 bits (tambour magnétique de 64 pistes de 128 mots). Lecteur de cartes (150 cartes par minute), Imprimante (150 lignes par minute). Perforateur de cartes (75 cartes par minute). Mode de programmation en hexadécimal et opérations en virgule flottante câblées sur le tableau de connexions.
  - Création du DEST de Programmation à la Faculté des Sciences.
  - Création officielle de la Section Spéciale Mathématiques Appliquées (cinq élèves inscrits).
- 1958
- Premier numéro de la revue CHIFFRES de l'AFCAL : directeur de publication et rédacteur : Jean Kuntzmann.
  - Création de la première chaire de mathématiques appliquées (reconnaissance officielle).
  - Arrivée de Bernard Vauquois à Grenoble (Thésard à l'Observatoire de Paris avec Jacques Arzac sous la direction d'André Danjon).
  - Cinq élèves-ingénieurs en section spéciale.
  - Rapport de Jean Kuntzmann sur les besoins en ingénieurs :
  - 500 machines et 2000 ingénieurs dans les 20 prochaines années.
  - 100/an dont 50 formés dans les écoles (dont 20 à Grenoble) et 50 sur le tas.
- 1959
- Création du CETA (Centre d'Etudes pour la Traduction Automatique) par le CNRS et la DRME : Directeur Bernard VAUQUOIS.
  - Création des certificats d'analyse numérique, de logique et programmation.
  - Dix élèves-ingénieurs en section spéciale.
  - La PST devient Institut d'Université : IPST avec une option de calcul numérique et plus tard une spécialité informatique en association avec le CNAM : techniciens supérieurs, ingénieurs CNAM spécialité informatique.
  - Premier jeu d'entreprises réalisé par la Compagnie des Machines Bull en collaboration avec l'Université de Grenoble (Laboratoire de Calcul et Institut d'Administration des Entreprises de la Faculté de Droit),

Merlin-Gerin et le Centre d'Etudes des Problèmes Industriels de Lille.

- 1960 - Premier congrès de l'AFCAL à Grenoble : 270 participants notamment F.L. Bauer de Mainz, Norton Nadler de Zürich, Maurice Wilkes et Michael Woodger de Cambridge.
- Ouverture de la 1<sup>ère</sup> année de la section normale de l'ENSIMAG : onze élèves ingénieurs dont Alain Colmerauer, Claude Delobel, André Eberhard, Philippe Jorrand, François Robert.
- Vingt élèves-ingénieurs en section spéciale.
- Arrivée de Paul Namian à Grenoble.
- 1961 - Jean Kuntzmann démarre une équipe sur l'algèbre de Boole et laisse l'analyse numérique à Noël Gastinel et Pierre-Jean Laurent.
- Démarrage d'une équipe de recherche sur les compilateurs (ALGOL, COBOL, FORTRAN) sous ma responsabilité : contrats avec de nombreuses entreprises (Bull, IBM, Philips, CAE, SEA, SEPSEA, DEC, General Electric, SINTRA, SPERAC, Mors-Télé mécanique) et organismes publics (DGRST, DRME, CEA Saclay, Délégation à l'informatique).
- 1962 - Licence de sciences appliquées incluant un certificat de Techniques de la Programmation.
- Installation de quatre machines WALTER WSR 160.
- Arrivée de la CAB 500 de la SEA (premier miniordinateur français : architecture et matériel : Alice Recoque ; logiciel PAF : Dimitri Starynkevitch).
- 1963 - Première thèse de 3<sup>ème</sup> cycle en Informatique : Jean-Louis Baer « Principes de compilation de COBOL ».
- Début d'installation sur le campus de Saint Martin d'Hères-Gières.
- Installation du système IBM 1401-7044.
- 1964 - Première thèse ès sciences appliquées en informatique, création provisoire car la discipline n'existe pas officiellement : Jean-Claude Boussard « Etude et réalisation d'un compilateur ALGOL 60 pour ordinateur IBM 7040-44 ». Il n'y aura que cinq thèses soutenues en sciences appliquées (outre celle de J-C. Boussard) avant la création d'une thèse d'Etat en 1969 : Jacques Cohen, Louis Bolliet, Alain Colmerauer, Jacques Bellino.
- Première thèse de docteur ingénieur en informatique : Jean Le Palmec « Etude d'un langage intermédiaire pour la compilation d'ALGOL 60. Application à un calculateur de type microprogrammé CAE 510 ».
- J'effectue un séjour de sept mois à IBM New-York dans une équipe PL/1 System 360.
- 1965 - Deux colloques :
- Enseignement de la programmation.
- Algèbre de Boole.
- Réunion du groupe ALGOL WG 2.1 de l'IFIP à St-Pierre de Chartreuse.
- 1966 - Mise en place de deux maîtrises :
- Mathématiques et Applications Fondamentales : MAF.
- Informatique.
- Ouverture du Département Informatique de l'IUT, réserve de futurs enseignants : Camille Bellissant, Louis Bolliet et Jacques Courtin resteront à l'Université Pierre Mendès France, François Peccoud partira à l'Université de Technologie de Compiègne, Monique Chabre, Yves Chiaramella, Paul Jacquet, Ricardo Caffera, Marie-France Bruandet, Jacques Voiron à l'Université Joseph Fourier, Maryse Béguin, Augustin Lux, Michel Dang à l'INPG (ENSIMAG et ESISAR).
- Journées d'études AFIRO : Utilisation des ordinateurs à distance en temps réel et en temps partagé. L'AFIRO (Association Française d'Informatique et de Recherche Opérationnelle) est le nouveau nom de l'AFCAL.
- *Ecole d'été OTAN sur les langages de programmation* à Villard de Lans organisée et dirigée par François Genuys :
- L. Bolliet : Compiler Writing Techniques ; O-J. Dahl : Discrete Event Simulation Languages ; E.W. Dijkstra : Cooperating Sequential Processes ; C.C. Elgot : Abstract Algorithms and Diagram Closure ; C.A.R. Hoare : Record Handling. La présence à l'École du Professeur Pierre Robert permettra le démarrage d'une coopération avec l'Université du Québec à Montréal qui accueillera Alain Colmerauer, Laurent Trilling (1967-70), Jean-Pierre Verjus (1968-70), Olivier Lecarme (1970-75) comme enseignants-chercheurs. Alain Colmerauer et Laurent Trilling y retourneront comme professeurs à la fin des années 1970.
- 1967 - Au C.N.R.S., la section Mathématiques devient Mathématiques et Informatique.
- Journées d'études AFIRO : Les systèmes conversationnels.
- Soutenance de trois thèses de sciences appliquées : Alain Colmerauer, Jacques Cohen, Louis Bolliet.
- L'IPST devient Centre Régional du CNAM et crée une spécialité nouvelle de « techniciens supérieurs et ingénieurs en Informatique du CNAM ».
- Installation d'un PDP8 avec télétypes et console graphique.
- Démarrage d'une équipe infographie : Olivier Lecarme, Michel Lucas.
- Réalisation d'un système en temps partagé : SPARTACUS par Claude Boksenbaum et Serge Guiboud-Ribaud.

- Mise en place du Centre Scientifique IBM au sein de l'Université avec René Moreau, directeur du Développement Scientifique, Jean-Jacques Duby, directeur du Centre, Max Peltier, directeur de recherche. Programme scientifique :
  - Langues : Michaël Griffiths, Monique Peccoud.
  - Systèmes virtuels : Claude et Danièle Hans, Alain Auroux, Michel Berthaud, Maurice Bellot.
  - Témoignage de René Moreau au 5<sup>ème</sup> colloque sur l'Histoire de l'Informatique à Toulouse (avril 1998) : « Ce Centre, en liaison étroite avec l'Université de Grenoble a développé un programme de recherches sur la compilation et les systèmes d'exploitation des ordinateurs qui est à l'origine de la plupart des réalisations françaises de l'époque dans le domaine des machines virtuelles ».
  - Installation du système IBM 360 modèle 67.
- 1968
- Thèse de docteur-ingénieur de Jean-Pierre Verjus : « Etude et réalisation d'un système ALGOL conversationnel ».
  - Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle en Infographie de Michel Lucas : « Techniques de programmation et d'utilisation en mode conversationnel des terminaux graphiques ».
  - Jean-Raymond Abrial démarre un projet sur les bases de données conversationnelles qui conduira à la réalisation du système SOCRATE.
  - La période historique de l'informatique à Grenoble s'achève avec la reconnaissance officielle par l'Enseignement Supérieur et du C.N.R.S. de l'Informatique comme discipline scientifique et l'installation à Grenoble du grand système en temps partagé CP/CMS tournant sur le 360/67.
  - La révolution de mai 1968 donne à Jean Kuntzmann l'occasion de préciser sa philosophie personnelle, proche de l'ascétisme : pas de bureau directorial, pas de parking réservé, pas de privilèges matériels, mais il y aura toujours une différence entre maître et élèves car les rôles ne sont pas interchangeable.
  - Dans mes adieux à l'IMAG en mai 1988, je concluais : « Puisque nous sommes en mai pour quelques jours encore, je rappellerai l'un des slogans célèbres de mai 1968 : « Soyez réalistes, demandez l'impossible ! », slogan tout à fait pertinent pour les informaticiens de cette époque car il expliquait les raisons de la crise du logiciel, reconnue officiellement à la première conférence sur le génie logiciel à Garmisch en Octobre 1968 ». En écho, vingt ans après, je propose un slogan plus modeste que le professeur Jean Kuntzmann a si bien illustré durant toute sa carrière et que nous nous sommes efforcés de mettre en pratique : « Soyez utopistes, demandez le minimum, faites le maximum ! ».
  - En guise d'épilogue, encore quelques dates significatives après cette période historique.
- 1969
- Première thèse d'Etat en informatique : Michael Griffiths « Analyse déterministe et compilateurs ».
- 1970
- Création du Centre Scientifique CII : Plusieurs équipes de recherche autour d'un centre de calcul avec un ordinateur CII 10070 puis IRIS 80 et participation au réseau CYCLADES de l'INRIA.
  - Premiers diplômés d'ingénieurs informaticiens du CNAM : Dominique Clauzel et André Martin.
  - (En 1989, dernière année où j'ai participé à des jurys CNAM, 100 diplômés délivrés depuis la création du diplôme d'ingénieur informaticien en 1970, sur les 267 délivrés pour toutes les spécialités : thermique industrielle, physique nucléaire, physique métrologie, métallurgie, mécanique, informatique, électrotechnique, électronique, électrochimie, économie-gestion, automatisation industrielle ).
- 1971
- Création de la MIAGE
- 1976
- Début de la coopération avec l'INRIA : M. Montpetit.
- 1977
- Atelier et Groupement d'Intérêt Scientifique mini et microinformatique du C.N.R.S.

Notons que de 1968 à 1977, date de son départ à la retraite, Jean Kuntzmann a consacré toute son activité à la didactique des mathématiques et de l'informatique. Parmi les retombées spectaculaires de ce nouveau domaine de recherche, CABRI-GEOMETRE de Jean-Marie Laborde. Après son départ à la retraite, Jean Kuntzmann a encore contribué à deux événements liés à l'histoire de l'Informatique à Grenoble. En 1985, il est l'un des fondateurs de l'ACONIT avec Jean Vaujany, PDG de Merlin-Gerin, François-Henri Raymond, ancien PDG de la SEA et professeur honoraire du CNAM et Arnold Kaufmann, professeur honoraire de l'IPG. Cette Association pour un Conservatoire de l'Informatique et de la Télématicque a pour objectif de « créer les structures permettant d'étudier l'évolution de l'informatique en faisant revivre son passé ». Une collection de quelques 500 pièces constitue un des plus beaux échantillons français du patrimoine industriel informatique. Elle comprend notamment la première machine électronique analogique du Laboratoire de Calcul : l'OME-L2. Le Conservatoire doit prochainement s'installer dans les locaux de l'ancienne usine Cémoi à Grenoble et dans le cadre d'un ambitieux projet de la Ville et de l'Agglomération (METRO), constituera l'un des éléments importants du futur Espace Culturel Scientifique Technique et d'Entreprise (ECSTE). En 1988, Jean Kuntzmann a soutenu et contribué au Premier Colloque sur l'Histoire de l'Informatique en France rassemblant les premiers éléments d'une histoire des hommes, des idées, des projets, des réussites et des échecs dans ce domaine. J'ai eu l'occasion de lui rendre assez souvent visite à Montbonnot jusqu'à sa disparition en 1992. Je me souviens de sa collection de polyèdres fabriqués manuellement et de ses machines, fabriquées aussi manuellement, permettant de trouver le jour de la semaine correspondant à une date donnée jusqu'en 4099. Il assurait également un soutien scolaire à des jeunes en difficulté.

Louis.Bolliet@imag.fr

## Courrier des lecteurs

SPECIF a reçu la lettre ci-dessous de notre collègue Jean-Charles Pomerol. Une délégation du Conseil d'Administration le rencontrera bientôt pour une discussion de ses arguments.

Paris le 19 Septembre 2000

Cher(e)s Collègues,

A plusieurs reprises, le bulletin de SPECIF a présenté une vision assez naïve, me semble-t-il, de la place (ou de la non-place) de l'informatique dans le paysage scientifique en général et au CNRS en particulier. Cela s'accompagne souvent d'un jugement d'ensemble peu amène sur le CNRS. Sainte simplicité, les dirigeants de SPECIF, déformation professionnelle sans doute, ont quelque peine à imaginer un monde qui ne soit pas binaire, les promoteurs d'une informatique conquérante sur la montagne Ste Geneviève et ceux qui empêcheraient les lendemains informatiques de chanter à Auteuil !

On connaît la profondeur et la complexité des divergences qui opposaient le précédent Ministère au CNRS. La persistance de certaines de ces divergences a jusqu'ici empêché le CNRS de bénéficier d'un plan STIC analogue à celui, fort opportunément et bruyamment médiatisé, de l'INRIA. Outre la question bien connue mais, à mon sens, jamais sérieusement débattue, de l'existence d'un département informatique (ou STIC suivant les interlocuteurs) au sein du CNRS, ces divergences concernaient plusieurs aspects de la politique scientifique comme le rôle du CNRS et de son Directeur, le rôle des labos, la recherche technologique, les programmes, l'élitisme, etc., toutes ces questions dépassent de beaucoup notre discipline qui, dans bien des cas, ne sert que de prétexte et de terrain de manœuvre pour les différents acteurs du conflit. Cependant, le CNRS a avancé plusieurs propositions de développement des STIC et plus généralement de la recherche technologique, propositions toujours repoussées, officiellement pour cause de non-départementalisation. Pour comprendre les décisions des uns et des autres, il faut quand même constater que: 1) rien ne s'opposait à ce que des moyens soient alloués au CNRS pour le développement des STIC dans le cadre des départements existants; 2) l'informatique était un bon prétexte pour instruire le procès en immobilité du CNRS. Il me paraît donc assez injuste de ne voir dans cet apparent surplace que la responsabilité du CNRS. C'est pourquoi, je trouve que notre association devrait monter un peu plus d'esprit critique et être plus nuancée dans ses prises de position. En effet, quelle image du CNRS trouve-t-on dans le bulletin de SPECIF ? Tenons nous-en au dernier bulletin, cela commence par la remarque ironique de C. BELLISSANT sur la classification d'Auguste COMTE. Le lien avec le CNRS est purement gratuit. En effet, le CNRS a toujours tenté de faire prévaloir une approche Science et Technologie de l'Information qui, justement, est très loin de l'esprit d'Auguste COMTE, ce n'est tout de même pas le CNRS qui a marié l'informatique aux mathématiques au risque de l'isoler de tout ce qui fait sa richesse technologique et de ses compléments indispensables que sont l'automatique, le traitement du signal et la conception de circuits.

C'est aussi SPECIF, et non le CNRS, qui milite pour l'informatique département "vertical" dans la plus pure tradition "Auguste Comtienne". En effet, même si le terme n'est pas clairement défini, on comprend que cela veut dire que l'informatique doit être rangée dans une case quelque part entre Mathématiques et Physique. La cohérence entre la position exprimée page 49 du bulletin (« SPECIF doit militer pour une informatique « verticale » au CNRS ... ») et l'éditorial n'est, pour le moins, pas évidente. Je crains que l'on oublie que la richesse de l'informatique au sens figuré, comme au sens propre, vient de son omniprésence dans la vie sociale et économique. Si l'on renonce à cet aspect transversal de l'informatique et si l'on pousse la logique de l'identité informatique jusqu'au bout, j'ai bien peur que nous nous retrouvions isolés et numériquement relativement faibles.

Contre cette vision réductrice de l'informatique, le département SPI, fort de l'appui de la plupart de ses laboratoires, y compris et surtout ceux relevant de la 07 à titre principal, a toujours défendu une vision ouverte, coopérante et transversale des STIC en évitant bien de faire passer au second plan l'aspect technologique. C'est cet aspect technologique et pluridisciplinaire représenté dans beaucoup de nos laboratoires, qui, grâce à l'appui et aux besoins des autres disciplines et à ceux de l'économie et de la société, nous donnera les moyens de nos recherches et enrichira notre pratique scientifique. Croyez-moi, l'appui et l'échange avec des collègues de toutes les disciplines sont indispensables pour assurer le développement à moyen terme d'une informatique ouverte et innovante. J'ajouterais que c'est au moins aussi important que tous les discours sur la priorité aux STIC. D'ailleurs, pour prendre la mesure de cette priorité

proclamée, j'invite les donneurs de leçons à nous faire un tableau des postes et des moyens qui, en trois ans, dans leurs universités respectives, ont été dirigés ou redistribués vers l'informatique. Ils constateront, pour la plupart, que cette priorité tarde à se concrétiser, voire qu'elle est démentie par les faits, confère le reflux des bourses de thèses...et pourtant le CNRS n'y est pour rien !

Quant à l'assertion de Max DAUCHET sur le fait que le CNRS ne défend pas les STIC, je demande simplement que l'on mesure, en ce qui concerne la 07, dans un contexte de quasi-stagnation budgétaire, le nombre de nouvelles unités associées, le soutien aux GDR (même si le Ministère en a abandonné le principe), les programmes pluridisciplinaires menés à bien (avant que le CNRS ne soit interdit de programmes), les très nombreux accueils en détachement et/ou délégations, le soutien aux labos associés et à leurs organes élus de décision, regardez bien et mettez en balance la suppression des PRC, les programmes pluridisciplinaires à l'impact très discutabile en ce qui concerne les STIC, la régression de l'enseignement de l'informatique dans le secondaire et toujours pas d'agrégation et, enfin, l'effet délétère sur les laboratoires et la communauté du soutien presque exclusif aux personnes. Peut-être pourra-t-on inscrire au positif dans le bilan des trois années écoulées une part importante de l'action de la DT et en particulier les réseaux nationaux nous concernant, réseaux auxquels le CNRS apporte d'ailleurs un large appui.

Regardez et vous comprendrez que si la recherche informatique n'a pas connu dans les Universités et au CNRS, ces trois dernières années, la progression qu'exigeaient les enjeux économiques et les besoins d'une société développée, les responsabilités sont sans aucun doute partagées et beaucoup plus complexes à démêler que la lecture du bulletin de SPECIF tendrait à nous le faire croire, les scientifiques ne doivent pas se fier aux apparences et aux discours mais s'en tenir aux faits.

Cordialement,

Jean-Charles POMEROL  
Professeur d'Informatique

LIP6

Jean-Charles.POMEROL@lip6.fr

## Divers

- Événements planifiés
- Informations pratiques sur des URL intéressantes
- RNTL - Appel à propositions 2001
- Conférences soutenues par SPECIF: EGC'2001, ASTI'2001, LCCS'2001, ORP<sup>3</sup>, MSR'2001
- Le concours "Logiciel libre en Ada" organisé par Ada-France
- Livres

## Événements planifiés

événement	date	lieu
ICSEEA'2000, Génie logiciel et ingénierie de systèmes et leurs applications URL : <a href="http://www.cnam.fr/cmsl">http://www.cnam.fr/cmsl</a>	5-8 décembre 2000	Paris
MAMA'2000, international symposium on multi-agents and mobile agents in virtual organizations and E-commerce URL: <a href="http://mama-2000.tripod.com/">http://mama-2000.tripod.com/</a>	11-13 décembre 2000	Wollongong (Australie)
CAPS, 3 <sup>ème</sup> colloque international sur l'apprentissage personne système URL : <a href="http://europia.org/CAPS">http://europia.org/CAPS</a>	12-14 décembre 2000	Paris
ISA'2000, international ICSC congress on intelligent systems and applications URL : <a href="http://www.icsi.ab.cs/isa2000.htm">http://www.icsi.ab.cs/isa2000.htm</a>	12-15 décembre 2000	Wollongong (Australie)
KBCS'2000, International conference on knowledge based computer systems URL : <a href="http://www.ncst.ernet.in/kbcs2000">http://www.ncst.ernet.in/kbcs2000</a>	18-19 décembre 2000	Mumbai (Inde)
OPODIS'2000 4 <sup>th</sup> international conference on principles of distributed systems e-mail: <a href="mailto:opodis@laria.u-picardie.fr">opodis@laria.u-picardie.fr</a>	20-22 décembre 2000	Paris
EGC'2001, Extraction et gestion des connaissances URL : <a href="http://www.sciences.univ-nantes.fr/irin/EGC2001/">http://www.sciences.univ-nantes.fr/irin/EGC2001/</a>	18-19 janvier 2001	Nantes
Ecole des jeunes chercheurs en algorithmique et calcul formel URL : <a href="http://www.ens-lyon.fr/~bmartin/ejc2001/">http://www.ens-lyon.fr/~bmartin/ejc2001/</a>	29 janvier- 2 février 2001	Lyon
I2CS Innovative internet computing systems e-mail : <a href="mailto:tboehme@mathematik.tu-ilmenau.de">tboehme@mathematik.tu-ilmenau.de</a>	22-23 février 2001	Ilmenau (Allemagne)
CSMR'2001, 5 <sup>th</sup> european conference on software maintenance and reengineering URL : <a href="http://www.esw.inesc.pt/csmr2001">http://www.esw.inesc.pt/csmr2001</a>	14-16 mars 2001	Lisbonne (Portugal)
ICATM'01, 4 <sup>th</sup> IEEE international conference on ATM URL : <a href="http://iutsun1.colmar.uha.fr/ICATM01.html">http://iutsun1.colmar.uha.fr/ICATM01.html</a>	22-25 avril 2001	Seoul (Corée)
ASTI'2001, Premières rencontres des sciences et technologies de l'information URL : <a href="http://asti.asso.fr">http://asti.asso.fr</a>	24-27 avril 2001	Paris
SPECIF'2001, Congrès Specif : enseignement supérieur et recherche informatique en Europe URL : <a href="http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/Specif/FONCTIONNEMENT/AG2001.html">http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/Specif/FONCTIONNEMENT/AG2001.html</a>	24 avril 2001	Paris
AFRIF/GRCE'2001, Des sons, des images et des documents à leur interprétation URL : <a href="http://www.afrif.asso.fr/asti2001/appel-afrif-grce.html">http://www.afrif.asso.fr/asti2001/appel-afrif-grce.html</a>	24-25 avril 2001	Paris
RENPAR'2001, Les rencontres francophones du parallélisme, des architectures et des systèmes	24-26 avril 2001	Paris

URL : <a href="http://renpar.org">http://renpar.org</a>		
RNTL'2001, Premières journées du réseau national des technologies logicielles URL : <a href="http://www.recherche.gouv.fr/technologie/reseaux/rntl.htm">http://www.recherche.gouv.fr/technologie/reseaux/rntl.htm</a>	25-27 avril 2001	Paris
MOSIM'01, 3 <sup>ème</sup> conférence francophone de modélisation et simulation URL : <a href="http://www.univ-troyes.fr/mosim01">http://www.univ-troyes.fr/mosim01</a>	25-27 avril 2001	Troyes
ISORC'2001, 4 <sup>th</sup> IEEE International symposium on object-oriented Real-Time distributed computing URL : <a href="http://isorc2001.cs.uni-magdeburg.de">http://isorc2001.cs.uni-magdeburg.de</a>	2-4 mai 2001	Magdeburg (Allemagne)
Ada-Europe'2001, 6 <sup>th</sup> international conference on reliable software technologies URL : <a href="http://www.ada-europe.org/conference2001.html">http://www.ada-europe.org/conference2001.html</a>	14-18 mai 2001	Louvain (Belgique)
IRMA'2001, Information resources management association international conference URL : <a href="http://www.irma-international.org/">http://www.irma-international.org/</a>	20-23 mai 2001	Toronto (Canada)
RTA'2001, 12 <sup>th</sup> international conference on rewriting techniques and applications URL : <a href="http://www.score.is.tsukuka.ac.jp/rta2001">http://www.score.is.tsukuka.ac.jp/rta2001</a>	22-24 mai 2001	Utrecht (Hollande)
EJC'2001, 11 <sup>th</sup> European-Japanese conference on information modelling and knowledge bases URL : <a href="http://lisa.uni-mb.si/ejc2001/">http://lisa.uni-mb.si/ejc2001/</a>	29 mai-1 juin 2001	Maribor (Slovénie)
ICIMADE'2001, International conference on intelligent multimedia and distance education URL : <a href="http://venus.ece.ndsu.nodak.edu/ece/research/conference/icimade01/">http://venus.ece.ndsu.nodak.edu/ece/research/conference/icimade01/</a>	1-3 juin 2001	Fargo (Etats-Unis)
FEATS'2001, IFIP conference on Feature modeling and advanced design-for-the-life-cycle systems URL : <a href="http://www.univ-valenciennes.fr/LGIL/FEATS2001/">http://www.univ-valenciennes.fr/LGIL/FEATS2001/</a>	12-14 juin 2001	Valenciennes
RSP'2001, 12 <sup>th</sup> IEEE international workshop on rapid system prototyping URL : <a href="http://www.rsp-workshop.org">http://www.rsp-workshop.org</a>	25-27 juin 2001	Monterey (Etats-Unis)
PDTA'2001, International conference on parallel and distributed processing techniques and applications URL : <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences/pdpta">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences/pdpta</a>	25-28 juin 2001	Las Vegas (Etats-Unis)
CISST'2001, International conference on imaging sciences systems and technologies URL : <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences/CISST2001/cisst.html">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences/CISST2001/cisst.html</a>	25-28 juin 2001	Las Vegas (Etats-Unis)
IC-AI'2001, International conference on artificial intelligence URL : <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences/ICAI2001/icai.html">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences/ICAI2001/icai.html</a>	25-28 juin 2001	Las Vegas (Etats-Unis)
IC'2001, International conference on internet computing URL : <a href="http://www.cs.umanitoba.ca/~iwic">http://www.cs.umanitoba.ca/~iwic</a>	25-28 juin 2001	Las Vegas (Etats-Unis)
METMBS'2001, International conference on mathematics and engineering techniques in medicine and biological URL : <a href="http://www.cns.bu.edu/metmbs">http://www.cns.bu.edu/metmbs</a>	25-28 juin 2001	Las Vegas (Etats-Unis)
AICCSA'2001, ACS international conference on computer systems and applications URL : <a href="http://www.lau.edu.lb/news-events/conferences/aiccsa2001.html">http://www.lau.edu.lb/news-events/conferences/aiccsa2001.html</a>	26-29 juin 2001	Beyrouth (Liban)
ISCA'2001, 28 <sup>th</sup> international symposium on computer architecture <a href="http://www.ee.princeton.edu/~isca2001/">http://www.ee.princeton.edu/~isca2001/</a>	30 juin – 4 juillet 2001	Göteborg (Suède)
DSN'2001 International conferences on dependable systems and networks URL : <a href="http://www.dsn.org">http://www.dsn.org</a>	1-4 juillet 2001	Göteborg (Suède)
ICN'01, International conference on networking URL : <a href="http://iutsun1.colmar.uha.fr/ICN01.html">http://iutsun1.colmar.uha.fr/ICN01.html</a>	11-13 juillet 2001	Colmar
LCCS'2001 International Workshop on Logic and Complexity in Computer Science URL : <a href="http://www.univ-paris12.fr/lacl/LCCS2001">http://www.univ-paris12.fr/lacl/LCCS2001</a>	3-5 septembre 2001	Créteil
ORP3, Operational research peripatetic post-graduate programme URL : <a href="http://www.orp3.com">http://www.orp3.com</a>	26-29 septembre 2001	Paris
MSR'2001, Colloque francophone sur la modélisation des systèmes réactifs URL : <a href="http://www.ensica.fr/msr2001">http://www.ensica.fr/msr2001</a>	17-19 octobre 2001	Toulouse
ICSM'2001 IEEE International conference on software maintenance	6-10 novembre 2001	Florence

URL : <http://www.dsi.unifi.it/icsm2001>

ETAPS'2002, European joint conferences on theory and practice of software

Avril 2002

Grenoble

URL : <http://www-etaps.imag.fr/>

Devant l'accroissement des annonces de conférences et des demandes de publications dans le bulletin, le CA de Specif (séance du 4 avril 1996 revu le 14 octobre 1999) a décidé d'appliquer les règles suivantes:

- conférences de jeunes chercheurs et conférences parrainées<sup>1</sup> par SPECIF: publication de l'annonce limitée à une page. Envoyer le document par e-mail, en format word interprétable par un Mac, rtf, ou latex.
- autres conférences: renvoi sur l'URL, et maintien de la liste sous la forme présentée ci-dessus. Envoyer par mail le titre, la date, le lieu et l'URL.

Envoyer les documents à Christian Carrez par e-mail: [carrez@cnam.fr](mailto:carrez@cnam.fr)

## Informations pratiques sur des URL intéressantes

Vous trouverez ci-dessous quelques URL utiles.

<http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/Specif> ou <http://specif.essi.fr> Il est naturel de rappeler d'abord le serveur de SPECIF.

<http://spedago.unice.fr> Le serveur pédagogique de SPECIF recense les supports de cours qui sont en ligne.

<http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr> Le serveur de la section 27 du CNU vous donnera les dernières informations sur les problèmes traités par nos représentants nationaux. Ainsi, si le compte rendu des sessions de l'année 2000 sont dans ce bulletin, des informations complémentaires sur la vie de la section sont données sur ce serveur.

<http://www.cnam.fr/ofmi> Le serveur de l'OFMI (Observatoire des Formations et des Métiers de l'Informatique et des technologies de l'information et de la communication) présente une cartographie des formations en informatique, en particulier sur les DESS et les licences professionnelles. On y trouve également les résultats d'enquêtes effectuées auprès des responsables de ces formations.

<http://www.cnrs.fr> Le serveur du CNRS fournit les informations sur le fonctionnement du CNRS, les départements, les sections du comité national, mais aussi sur les laboratoires associés au CNRS.

<http://www.inria.fr> Le serveur de l'INRIA fournit des informations sur les activités de l'organisme, en particulier les actions de recherche coopératives ou les recrutements. Rappelons que l'INRIA est en pleine mutation suite au comité interministériel de la société de l'information qui a décidé de faire un effort très important de recherche dans ce secteur dans les prochaines années.

<http://www.education.gouv.fr> Le serveur du ministère donne beaucoup d'informations concernant directement notre communauté. Sur ce serveur, je retiendrai en particulier :

[sup/perssousmenu.htm](http://sup/perssousmenu.htm) pour tout ce qui concerne les carrières des enseignants chercheurs,

[syst/organb.htm](http://syst/organb.htm) pour l'organigramme du ministère (descendre pour sauter l'image pas toujours affichée correctement ;-),

[bo/default.htm](http://bo/default.htm) pour l'accès en ligne au BO,

[sup/univ.htm](http://sup/univ.htm) pour les adresses des universités.

<http://www.recherche.gouv.fr> Le serveur du ministère de la recherche, où je retiendrai en particulier :

[site/organig/default.htm](http://site/organig/default.htm) pour l'organigramme du ministère,

[technologie/infotel/default.htm](http://technologie/infotel/default.htm) partie plus particulièrement dédiée au département informatique et télécommunications,

[recherche/formation/msub.htm](http://recherche/formation/msub.htm) pour la mission scientifique universitaire, les études de 3<sup>ème</sup> cycle et les écoles doctorales.

[http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen/new\\_officiels.ow](http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen/new_officiels.ow) Le serveur du journal officiel.

<http://www.industrie.gouv.fr/accueil.htm> Le serveur du secrétariat d'état à l'industrie donne des informations intéressantes sur l'économie, et en particulier la société de l'information.

<http://www.telecom.gouv.fr/> Le serveur du gouvernement plus particulièrement dédié aux télécommunications et à la société de l'information.

[documents/index\\_nets.htm](http://documents/index_nets.htm) en particulier pour des études et rapports.

<http://www.cefi.org> Le serveur du CEFI publie des informations sur les formations d'ingénieurs et l'emploi, objectif de ce comité d'études. Plus généralement, on trouve sur ce site des données diverses sur les DESS, les DEA, mais également les IUP et les autres formations de l'enseignement supérieur.

---

<sup>1</sup> Le parrainage de SPECIF est accordé par le Conseil d'Administration

# RNTL - Appel à propositions 2001

## Orientations thématiques

L'action du RNTL vise à soutenir des projets technologiquement innovants et qui offrent des débouchés commerciaux importants, soit dans le métier du logiciel proprement dit (progiciels et services), soit dans les métiers ou applications pour lesquels l'apport du logiciel est prépondérant ou nécessite la mise en œuvre de techniques logicielles génériques nouvelles.

Dans cette optique, et en prenant en compte les enjeux des industries concernées et ceux mis en évidence par le rapport "Internet du Futur ", l'appel 2001 a été préparé sur la base des réflexions menées par 6 groupes de travail dont les conclusions sont accessibles ci-dessous :

- Groupe 1 : Architecture et composants logiciels
- Groupe 2 : Systèmes enfouis et temps réel, co-développement
- Groupe 3 : Génie logiciel et processus de développement
- Groupe 4 : Système d'information, Internet
- Groupe 5 : Interface H/M et Multimédia
- Groupe 6 : CAO et Simulation

Compte tenu des conclusions émises par ces groupes et du fort taux de soumission à l'appel 2000 sur l'ensemble de ses thématiques, il a été décidé de conserver pour 2001 les 5 mêmes objectifs prioritaires, tout en procédant pour chacun d'eux à une réévaluation et à des ajustements de leurs orientations :

1. Anticiper sur la technologie des composants logiciels et les architectures d'intégration
2. Etendre les systèmes d'information industriels et commerciaux via Internet
3. Interagir via une information multimédia enrichie
4. Elaborer une nouvelle conception pour de nouveaux objets
5. Enrichir les objets et systèmes par des logiciels enfouis

Par ailleurs, le RNTL souhaite donner en 2001 une plus forte impulsion aux logiciels libres, ainsi qu'à l'usage des plateformes du RNTL et du RNRT déjà labellisées.

## Calendrier

17 novembre 2000	Publication de l'appel à propositions 2001
1 février 2001	Clôture de l'appel à propositions
26 avril 2001	Labelisation des projets (Comité Orientation)
à partir de mi-mai	Instruction des demandes de financement par les administrations Décision de soutien par les pouvoirs publics Démarrage des projets labellisés

## Informations et contacts

La réception des dossiers et la coordination sont assurées par le Secrétariat technique du Comité d'orientation et du Bureau exécutif :

Secrétariat du RNTL  
Secrétariat d'Etat à l'Industrie  
DiGITIP 3/STSI/SDEI  
LE BERVIL  
75572 Paris cedex 12

Mél : [rntl@industrie.gouv.fr](mailto:rntl@industrie.gouv.fr) ou [rntl@technologie.gouv.fr](mailto:rntl@technologie.gouv.fr)

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Jacques MATHIEU      Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie - Secrétariat d'Etat à l'Industrie  
Direction Générale de l'Industrie, des Technologies de l'Information et des Postes  
Service des Technologies et de la Société de l'Information  
[jacques.mathieu@industrie.gouv.fr](mailto:jacques.mathieu@industrie.gouv.fr)

Claude SAIVE      Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie  
Direction de la Technologie  
[claudio.saive@technologie.gouv.fr](mailto:claudio.saive@technologie.gouv.fr)

# EGC'2001

## Journées francophones **Extraction et Gestion des Connaissances** Nantes, les 18-19 Janvier 2001

IRIN - Université de Nantes, ERIC - Université de Lyon 2

Ecole polytechnique de l'université de Nantes

URL : <http://www.sciences.univ-nantes.fr/irin/EGC2001/> ; email : [egc2001@irin.univ-nantes.fr](mailto:egc2001@irin.univ-nantes.fr)

### Objectifs

---

Aujourd'hui, de grandes masses de données structurées ou semi-structurées sont accessibles dans les bases de données d'entreprises ainsi que sur la Toile. Aussi les entreprises ont-elles besoin de méthodes et d'outils capables d'extraire les connaissances pertinentes pour les décideurs, de les stocker, et de les diffuser aux différents acteurs de l'organisation. Pour répondre à cette attente du tissu industriel, de nombreux projets de recherche se développent autour de *l'extraction de connaissances à partir de données* (Knowledge Discovery in Data), ainsi que sur la *gestion de connaissances* (Knowledge Management).

L'objectif de ces journées consiste à rassembler, d'une part les chercheurs des disciplines connexes (apprentissage, statistiques et analyse de données, systèmes d'information et bases de données, ingénierie des connaissances, ...), et d'autre part les spécialistes d'entreprises qui déploient les méthodes et les outils adaptés à leurs besoins, afin de contribuer à la formation d'une communauté scientifique dans le monde francophone autour de cette double thématique de l'extraction et de la gestion de connaissances. Ces journées seront ainsi le lieu privilégié d'échanges entre chercheurs et spécialistes industriels afin de présenter l'état de l'art de cette thématique centrale, d'en faire émerger les besoins et les enjeux, ainsi que d'en stimuler le développement.

### Principaux thèmes (liste non limitative)

---

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Modèles de représentation des données et des connaissances.</li><li>• Méthodes de prétraitement. Traitement de données volumineuses.</li><li>• Méthodes et algorithmes d'extraction de connaissances à partir de sources diverses (Bases de données, textes, images, vidéos, données spatiales, données temporelles, données semi-structurées, Toile) : analyse de données (symboliques/numériques), réseaux neuromimétiques, réseaux bayésiens, programmation logique inductive, ensembles approximatifs, découverte de règles...</li><li>• Mesure de la qualité des connaissances.</li><li>• Visualisation des connaissances.</li><li>• Entrepôts de données.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Mémoires d'entreprises.</li><li>• Synthèse de connaissances. Ontologies et méta-informations.</li><li>• Déploiement des connaissances (travail coopératif, workflow).</li><li>• Cycle de vie des connaissances.</li><li>• Méthodes de recueil, d'acquisition des connaissances</li><li>• Systèmes d'information et de gestion des connaissances.</li><li>• Applications : tout domaine d'application quel qu'en soit le secteur ou l'activité professionnelle est éligible : industrie, administration, défense, biomédical, télécommunications, gestion de la clientèle, gestion des ressources humaines, production et maintenance...</li></ul> |
|---|---|

### Parrainages

---

Les journées EGC'2001 sont organisées sous le parrainage scientifique de la conférence européenne *PKDD* (Principles and Practice of Knowledge Discovery in Databases), de l'*AFIA* (Association Française pour l'Intelligence Artificielle), de l'*ASTI* (Association Française des Sciences et Technologies de l'Information), du *GRACQ* (GRoupe ACQuisition et ingénierie des connaissances), d'*INFORSID* (Informatique des Organisations et Systèmes d'Information et de Décision), du *PRC-GDR I3* (Information Interaction Intelligence), de la *SFC* (Société Francophone de Classification), de la *SFds* (Société Francophone de Classification) et de *SPECIF* (aSSociation des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France). La manifestation est aussi soutenue par deux clubs d'entreprises : le club *Gestion des Connaissances*, et le *CRI Ouest* (Club des Responsables Informatiques de l'Ouest).

Les actes seront édités par *HERMES Science Publications*.

# ASTI'2001

## Premières Rencontres des Sciences et Technologies de l'Information Cité des Sciences de La Villette 24-27 Avril 2001

L'ASTI (Association Française des Sciences et Technologies de l'Information) organise *Les Premières Rencontres des Sciences et Technologies de l'Information ASTI'2001* qui auront lieu à Paris (Cité des Sciences et de l'Industrie, La Villette) du 24 au 27 avril 2001.

Pour la première fois la plupart des domaines de recherche en STIC sont représentés, et la liste des associations ou groupes soutenant le congrès ASTI en témoigne. Ces recherches concernent : les nouvelles applications (par exemple : commerce électronique, multimédia, l'enseignement numérique, etc), les nouvelles interfaces homme-machine, les plates-formes et architecture de machines, réseaux et systèmes de demain, etc.

Les dimensions sociétales (vie privée, nouveaux droits, sécurité) et éducatives (technologies de l'enseignement, enseignement des STIC) auront toutes leur place.

Durant ces quatre jours, les principaux acteurs des STIC présenteront ces thèmes sous des formes multiples: conférences invitées, exposés, démonstrations, expositions spécialisées et grand public.

Les journées RNTL (Réseau National des Technologies Logicielles) des ministères de la Recherche et de l'Industrie se dérouleront dans le cadre d'*ASTI'2001*.

Les sessions plénières de l'ASTI, le mercredi 25 avril, développent les thèmes: relations des Sciences de l'Information aux autres sciences exactes, apports aux Sciences Humaines et Sociales, contribution à la création artistique.

Cette synergie, cette pluridisciplinarité constituent pour les chercheurs une opportunité de connaître les travaux des autres dans des domaines proches, mais aussi d'élargir des audiences, de faciliter les échanges et découvrir de nouveaux horizons, d'exciter la créativité.

Le regroupement de forces que constitue ASTI'2001 est une occasion exceptionnelle pour les acteurs économiques, les entreprises, les industriels, les pouvoirs publics... et les chercheurs eux-mêmes, d'obtenir un panorama détaillé des avancées technologiques et de la prospective dans le domaine des STIC, d'établir des contacts et de trouver des partenaires pour de futurs projets de collaboration.

### Programme des manifestations

- **AFIG** 24-25 avril : La chaîne graphique en synthèse d'images : calibration, perception, modélisation, reproduction.
- **AFIHM** 24-25 avril : A la rencontre de l'interaction.
- **AFIT** 25-27 avril : Journées nationales Informatique Théorique
- **AFPLC** 24-27 avril : JFPLC'2001 Sixièmes Journées francophones de Programmation en Logique et de Programmation par Contraintes
- **AFRIF/GRCE** 24-25 avril : Des sons, des images et des documents à leur interprétation (<http://www.afrif.asso.fr>)
- **AILF-Club de Hypermonde** 27 avril : Enjeux sociétaux du commerce électronique, technologies, législation respect de la vie privée.
- **AsTex** 27 avril : Tex et le calcul scientifique
- **ATALA** 25-27 avril : Outils pour le traitement automatique des langues ; Atelier de génie linguistique
- **ATIEF** 25-27 avril : Sixièmes journées francophones sur les Environnements Interactifs d'apprentissage avec ordinateur (<http://www.inrp.fr/atief>)
- **CFSE, RenPar, SYMPA** 24-26 avril : Les Rencontres Francophones du Parallélisme, des Architectures, et des Systèmes (<http://www.renpar.org>), (<http://www.laria.u-picardie.fr/~cerin/paris2001.html>)
- **EPI** 27 avril: Enseignement Public et Informatique.
- **GRETSI/ISIS** 25-26 avril : Nouveaux concepts de traitement du signal et de l'image pour les STI.
- **SPECIF** 24 avril: Enseignement supérieur et recherche en informatique en Europe (<http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/Specif>)
- **RNTL** 25-27avril: Premières Journées du Réseau National des Technologies Logicielles (<http://www.recherche.gouv.fr/technologie/reseaux/rntl.htm>).
- **ASTI** 25 avril: Apports fondamentaux et relations des sciences de l'information au savoir à la société et à la culture (<http://asti.asso.fr>)

Les adhérents de SPECIF à jour de leur cotisation bénéficieront d'un tarif particulier au Congrès ASTI'2001. Ils auront accès à la Journée SPECIF du 24 et à la Journée de l'ASTI du 25 pour un forfait de 400 F pour l'ensemble de ces deux manifestations (au lieu de 550 F). Bien sûr, l'accès à l'Assemblée Générale proprement dite sera libre et gratuit.

**LCCS'2001**  
**International Workshop**  
**on Logic and Complexity in Computer Science**  
**September 3-5, 2001, Créteil, France**

CALL FOR PAPERS

**Program Committee:**

D. Beauquier (Créteil, co-chair)  
M. de Rougemont (Paris)  
E. Grandjean (Caen)  
Y. Gurevich (Microsoft)  
Y. Matijassevich (St Pétersb., co-chair)  
D. Niwinski (Warsaw)  
A. Rabinovich (Tel Aviv)  
W. Thomas (Aachen)  
K. Wagner (Würzburg)

**Aim:**

The workshop is held to honour Anatol Slissenko and his outstanding contributions towards advancing computer science on occasion of his 60th anniversary. The aim of the workshop is to provide a forum for the exchange of results in the area of logic and complexity applied to computer science. The preferable topics to be presented are those connected with scientific interests of A.O. Slissenko.

**Topics:**

Papers are solicited in all research areas related to logic and complexity applied to computer science, including but not limited to : logic and computability, proofs search in the propositional and predicate calculi, complexity of combinatorial and geometrical problems, model checking, software specification, verification.

**Paper submission:** Authors are invited to send *three* copies of an abstract not exceeding *ten* pages to:

Danièle Beauquier,

LACL University Paris 12, 61 Av. du Général de Gaulle,  
94 010 CRETEIL, France

**Invited speakers:**

A. Arnold (Bordeaux)  
D. Burago (PenState Univ.)  
D. Grigoriev (Rennes)  
G. Mints (Stanford)  
M. Nivat (Paris)  
A. Razborov (Moscow)

Electronic submissions in the form of postscript files are encouraged and can be sent to [beauquier@univ-paris12.fr](mailto:beauquier@univ-paris12.fr) Submissions are to be received before **May 2, 2001**. Authors will be notified of acceptance by **July 1, 2001**.

**Proceedings:** Preliminary proceedings containing the abstracts of the talks will be available at the meeting. Publication of selected papers as a special issue of **Theoretical Computer Science** is planned.

**Organizing Committee:**

D. Beauquier (Univ. Paris 12)  
J. Cohen (Univ. Paris 12)  
T. Crolard (Univ. Paris 12)  
A. Durand (Univ. Paris 12)

**Registration fee: 200 FF** (including proceedings and Conference dinner)

The workshop will take place in University Paris 12, 61 Av. du Général de Gaulle Créteil (metro Créteil Université)

**Contact person:**

Danièle Beauquier  
LACL University Paris 12,  
61 Av. du Général de Gaulle  
94 010 CRETEIL

**Important Dates:**

Submission: May 2, 2001  
Notification: July 1, 2001

**WEB page:** [www.univ-paris12.fr/lacl/LCCS2001](http://www.univ-paris12.fr/lacl/LCCS2001)

*e-mail:* [beauquier@univ-paris12.fr](mailto:beauquier@univ-paris12.fr)

*phone:* 33-1 45 17 16 44

*fax:* 33-1 45 17 16 49

The workshop is organized by Laboratory of Algorithmic Complexity and Logic, University Paris 12 in cooperation with St-Peterburg Steklov Institute of Mathematics and St-Peterburg Institute for Informatics and Automation, of Academy of Sciences of Russia.

## Operational Research Peripatetic Post-graduate Programme

Une conférence EURO pour jeunes chercheurs

Du 26 au 29 Septembre 2001

LAMSADE - Paris, France

### Date limite de soumission des communications 1er Mars 2001

---

#### *QU'EST-CE QU'ORP3 ?*

ORP3 est un nouvel instrument d'EURO à destination des jeunes chercheurs et praticiens de Recherche Opérationnelle. ORP3 se veut être un forum de promotion scientifique et d'échanges sociaux entre les membres de la future génération académique et industrielle de la RO.

Chaque édition d'ORP3 sera hébergée par un centre de recherche européen dont les jeunes chercheurs auront l'entière responsabilité de l'organisation de la conférence.

#### *QUI EST CONCERNE ?*

- Les étudiants en thèse de doctorat,
- les jeunes chercheurs qui ont soutenu leur thèse après le 01/03/97,
- les jeunes professionnels de la RO qui auront au plus deux années d'expérience en Mars 2001

sont invités à participer.

Il n'y a pas de thèmes privilégiés : **toutes les communications en RO/AD sont acceptées.** Néanmoins, les papiers concernant

- l'optimisation combinatoire,
- la programmation linéaire,
- l'aide multicritère à la décision,
- l'interface entre la RO et l'IA,
- ou les applications de RO

seront tout particulièrement appréciés.

#### *POURQUOI DEVRAIS-JE SOUMETTRE ?*

Les actes complets seront disponibles sur internet sur le site <http://www.orp3.com>. De plus, un numéro spécial d'une revue renommée de RO sera entièrement consacré à la conférence.

ORP3 est une conférence basée sur l'échange, la discussion et la formation avec un nombre limité de participants ainsi que des sessions entièrement consacrées à la méthodologie de la recherche.

#### *COMMENT SOUMETTRE ?*

Quatre copies de votre papier et un CV doivent être envoyés à:

Denis Bouyssou,  
ESSEC BP 105  
95021 Cergy-Pontoise cedex  
FRANCE  
e-mail [bouyssou@essec.fr](mailto:bouyssou@essec.fr)  
tel +33 1 34 43 30 73  
fax +33 1 34 43 30 01

**avant le 1<sup>er</sup> Mars 2001!!!**

---

#### *COMITE SCIENTIFIQUE*

Denis Bouyssou (Président, France), Valerie Belton (Grande Bretagne), Rainer Burkard (Autriche), Federico Della Croce (Italie), Sophie Toulouse (Présidente du CO, France), Roman Slowinski (Pologne), Marino Widmer (Suisse)

---

#### *COMITE D'ORGANISATION (LAMSADE, France)*

Laurent Alfandari, Cécile Arondel, François Basseras, Cristina Bazgan, Sébastien Damart (Vice-Président), An Ngo The, Agnès Plateau, Sophie Toulouse (Présidente)

---

#### *POUR PLUS D'INFORMATION*

Site internet <http://www.orp3.com>

e-mail [staff@orp3.com](mailto:staff@orp3.com)

Pour des informations relatives à l'organisation, contactez

Sophie Toulouse  
LAMSADE - Université Paris 9 Dauphine  
Place du Mal de Lattre de Tassigny  
75775 Paris cedex 16  
tel +33 1 44 05 44 09  
fax +33 1 44 05 40 91.

Pour des informations concernant le programme scientifique, contactez

Denis Bouyssou (voir adresse plus haut).

# MSR 2001

**MSR 2001**  
Colloque Francophone sur la Modélisation des Systèmes Réactifs  
du mercredi 17 octobre au vendredi 19 octobre 2001  
à l'ENSICA - 1, place Emile Blouin - 31056 Toulouse Cedex - France  
<http://www.ensica.fr/msr2001>

## Appel à communications

### Objectifs

- Le Congrès MSR (Modélisation des Systèmes Réactifs) se situe dans les domaines de la spécification formelle, la modélisation, l'analyse et la réalisation de systèmes informatiques contraints par l'environnement observé et/ou commandé. Ces systèmes sont de la plus haute importance dans le contexte technologique actuel qui voit le grand développement dans tous les secteurs de la société et, en particulier le secteur industriel, d'applications réalisées grâce au support de l'informatique et des réseaux de communication.
- Que ces systèmes soient appelés systèmes réactifs ou systèmes temps réel, que les approches retenues pour les appréhender soient synchrones ou asynchrones et que les modèles considérés soient monolithiques ou compositionnels, ces systèmes constituent un axe de recherche privilégié pour une large communauté scientifique et, en particulier, les communautés automatique et informatique.
- Le congrès MSR a été créé précisément pour être un lieu de rencontre entre ces deux communautés de cultures différentes dont les occasions de dialoguer et coopérer sont encore rares. Mais l'avenir, tourné vers l'interdisciplinarité, va nécessairement renforcer ce dialogue et cette coopération.
- L'objectif de cette troisième édition du congrès MSR est de prolonger la dynamique scientifique créée par les deux premières éditions (MSR'96 à Brest, MSR'99 à Cachan), en suscitant les interactions entre les deux communautés (des travaux à la frontière des deux disciplines sont particulièrement souhaités) et en marquant une évolution importante dans l'organisation du congrès (périodicité de deux ans) ainsi que dans son audience (internationalisation par l'élargissement à toute la communauté francophone).

### Thèmes principaux

- Modèles (qualitatifs et/ou quantitatifs) :
  - Comportement de systèmes : automates, réseaux de Petri, Grafset, algèbre de processus, systèmes dynamiques hybrides, ...
  - Propriétés de systèmes: programmation mathématique, algèbre min-max, logiques (temporelle, linéaire, flou), ...
- Aspects méthodologiques : composition, raffinement, orientation objet, approches multi-modèles, ...
- Analyses : vérification, évaluation (performances, sûreté de fonctionnement), test, diagnostic, ...
- Réalisations matérielles et implantations logicielles d'applications
- Secteurs applicatifs : production, commande de procédés, robotique, microsystemes, transport, aéronautique, énergie, télécommunications.

## Instructions aux auteurs

La soumission des communications sera faite sur la base d'articles complets. Les articles seront soumis, par voie électronique, dans un format PDF (format préférable) ou POSTSCRIPT par E-mail à l'adresse : [msr2001@laas.fr](mailto:msr2001@laas.fr) et de plus, un exemplaire papier de l'article complet sera à transmettre à :

Joëlle Penavayre

LAAS - CNRS - 7, avenue du Colonel Roche - 31077 Toulouse Cedex 4 - France

Tél. +33/ 5 61 33 62 55 - Fax. +33/ 5 61 33 64 11 - E-mail. [joelle@laas.fr](mailto:joelle@laas.fr)

Les articles soumis devront respecter les consignes pour les actes de conférence disponibles sur le site <http://www.hermes-science.com>.

Ces consignes se trouvent aussi sur le site : <http://www.ensica.fr/msr2001> où vous pourrez obtenir l'ensemble des informations concernant MSR 2001.

Les articles devront être écrits en français, langue officielle de MSR, et ne pourront dépasser 16 pages. La première page indiquera clairement le titre de l'article, le ou les noms des auteurs, l'adresse de correspondance postale, un numéro de téléphone, un fax et une adresse électronique. La date limite de réception des articles soumis est le 1er mars 2001. Les décisions du Comité de Programme seront notifiées aux environs du 1er juin 2001. Pour être publiées dans les actes du congrès, les versions finales des articles devront respecter strictement les consignes d'édition et être envoyées par E-mail toujours à l'adresse [msr2001@laas.fr](mailto:msr2001@laas.fr)

Suite au Congrès, une sélection de dix communications fera l'objet d'une publication étendue en langue anglaise dans un numéro spécial du Journal Européen des Systèmes Automatisés (JESA).

## Organisation

### Co-présidents du Comité de Programme

Guy Juanole  
Professeur, Université Paul Sabatier  
LAAS – CNRS  
7, avenue du Colonel Roche  
31077 Toulouse Cedex 4 - France  
Tél. +33 5 61 33 62 58  
Fax. +33 5 61 33 64 11  
E-mail. juanole@laas.fr

Robert Valette  
Directeur de Recherche CNRS  
LAAS – CNRS  
7, avenue du Colonel Roche  
31077 Toulouse Cedex 4 - France  
Tél. +33 5 61 33 64 09  
Fax. +33 5 61 55 35 77  
E-mail. robert@laas.fr

### Comité de Programme

Karim Achour (CDTA, Alger, Algérie)  
Hassane Alla (LAG, Grenoble, France)  
Charles André (I3S, Nice, France)  
André Arnold (LaBRI, Bordeaux, France)  
Samir Ben Ahmed (Faculté des Sciences, Tunis, Tunisie)  
Taïeb Bennani (SEPTI, Rabat, Maroc)  
Albert Benveniste (IRISA, Rennes, France)  
Mohamed Bettaz (University Amman, Jordanie)  
Frédéric Boniol (ONERA-CERT, Toulouse, France)  
Didier Buchs (EPFL, Lausanne, Suisse)  
Robert De Simone (INRIA, Sophia-Antipolis, France)  
Jean-Pierre Elloy (IRCyN-ECN, Nantes, France)  
Pascal Estrailhier (L3i, La Rochelle, France)  
Jean-Marc Faure (CESTI-ISMCM, St-Ouen, France)  
Jean-Louis Ferrier (LISA-ISTIA, Angers, France)  
Mamoun Filali (IRIT, Toulouse, France)  
Jean-Claude Gentina (LAIL-ECL, Lille, France)  
Hervé Gueguen (Supelec, Rennes, France)

Joël Hancq (Faculté Polytechnique, Mons, Belgique)  
Claude Jard (IRISA, Rennes, France)  
Pierre Ladet (LAG, Grenoble, France)  
Stéphane Lafortune (University Michigan, Ann Arbor, USA)  
Guy Leduc (Université de Liège, Belgique)  
Jean-Jacques Lesage (LURPA-ENS, Cachan, France)  
Pascal Lhoste (CRAN-GESIP, Nancy, France)  
Lionel Marce (LIMI-UBO, Brest, France)  
Eric Niel (LAI-INSA, Lyon, France)  
Daniel Noyes (LGP-ENIT, Tarbes, France)  
Antoine Petit (LSV-ENS, Cachan, France)  
François Prunet (LIRMM, Montpellier, France)  
Brigitte Rozoy (LRI, Orsay, France)  
Eric Rutten (INRIA, Grenoble, France)  
Patrick Sénac (ENSICA, Toulouse, France)  
Joseph Sifakis (VERIMAG, Grenoble, France)  
Françoise Simonot-Lion (LORIA, Nancy, France)  
François Vernadat (LAAS-CNRS, Toulouse, France)  
Janan Zaytoon (LAM-URCA, Reims, France)

### Comité d'Organisation

*Président*  
Patrick Sénac  
Enseignant-Chercheur, ENSICA  
1, place E. Blouin  
31056 Toulouse Cedex, France  
Tél. +33 5 61 61 86 77  
Fax. +33 5 61 61 86 88  
E-mail. senac@ensica.fr

*Secrétaire*  
François Vernadat  
Maître de Conférences, INSA  
LAAS-CNRS  
7, avenue du Colonel Roche  
31077 Toulouse Cedex 4, France  
Tél. + 33 5 61 33 62 65  
Fax. + 33 5 61 33 64 11  
E-mail. francois@laas.fr

*Membres*  
Joël Bordeneuve-Guibet (ENSICA)  
Laurent Dairaine (ENSICA)  
Sylvie Gay (ENSICA)  
Marie-Thérèse Ippolito (LAAS-CNRS)  
Christophe Lohr (LAAS-CNRS)  
Mario Paludetto (LAAS-CNRS)  
Joëlle Penavayre (LAAS-CNRS)  
Pierre-Olivier Ribet (LAAS-CNRS)

## Renseignements

- Demandes de renseignements sur la soumission des articles : msr2001@laas.fr
- Demandes d'informations sur le congrès : <http://www.ensica.fr/msr2001>

## Dates à retenir

- 1/03/2001 date limite de réception des articles soumis
- 1/06/2001 notification aux auteurs
- 5/07/2001 date limite de réception des textes définitifs

## Événement jumelé avec le congrès

Une journée organisée par le groupe francophone Réseaux de Petri (<http://www.ec-lille.fr/~rdp>) se déroulera à l'ENSICA le mardi 16 octobre 2001 (veille du début du Congrès). Cette journée sera consacrée à des exposés sur les principaux modèles basés sur les réseaux de Petri et sur différents types d'applications de ces modèles.

# Le concours "Logiciel libre en Ada" organisé par Ada-France

Ada-France a officiellement lancé le 10 novembre 2000 un concours de programmation en Ada. Les informations sur le concours seront publiées sur la page concours du site Ada-France (<http://www.ada-france.org>). Des annonces régulières seront faite sur la liste Ada-France et sur fr.comp.lang.ada.

## Introduction

Le concours Ada-France a pour objectif d'augmenter la notoriété et la diffusion du langage Ada. Celles-ci ne sont pas à la hauteur de ce qu'Ada mérite par ses qualités techniques:

- la diffusion d'Ada est trop faible en général, et en particulier dans l'enseignement alors qu'il y est parfaitement adapté.
- la notoriété est également très faible : pas de références dans la presse, image poussiéreuse, pas de logiciel de grande diffusion, etc.

Pour atteindre ces objectifs, Ada-France encourage la création de logiciel de qualité en Ada en organisant un concours. Les logiciels primés devront être diffusés avec une licence Open-Source, car il s'agit du moyen le plus efficace pour atteindre simultanément les deux objectifs de diffusion du langage, et d'amélioration de sa réputation.

## Agenda du concours

Le concours se déroulera sur l'année scolaire 2000-2001. Il a été lancé lors de la journée Ada-France " Ada et le logiciel libre " du 10 novembre. Voici les grandes étapes:

10 novembre 2000	lancement du concours
15 février 2001	clôture des inscriptions, annonce du jury
15 mai 2001	remise des projets
15 juin 2001	proclamation des gagnants
Automne 2001	remise officielle des prix

L'inscription permet d'identifier publiquement la personne (morale ou physique) à qui sera attribué le prix, de déterminer avec les organisateurs si les particularités du projet (bibliothèques ou matériels) sont acceptables, et de dénombrer les projets pour ajuster l'organisation du jury..

## Le logiciel et sa livraison

Le logiciel doit être inédit. Il peut s'agir d'une application ou d'une bibliothèque et de ses exemples de mise en œuvre. Le logiciel peut contenir des parties dans d'autres langages. Il peut également faire usage de bibliothèques largement diffusées, telles que GtkAda.

La livraison contient le moyen simple de construire les exécutables pour les machines du jury (PC sous Linux ou Windows NT, sans hardware exotique).

.Le programme doit se construire simplement, idéalement avec une seule commande, en utilisant une version récente d'un compilateur Ada librement accessible. Si l'application nécessite des bibliothèques ou utilise d'autre langages, ces exigences auront été exprimées et acceptées lors de l'inscription, et les machines du jury seront équipées en conséquence.

Les candidats sont encouragés à soumettre leur logiciel sous une licence Open-Source, mais ce n'est obligatoire que pour les gagnants. L'inscription donne au jury l'autorisation de lire les sources, les compiler et en exécuter le résultat.

## Les candidats

Le concours est ouvert à tous, individus ou équipe, sans contrainte de nationalité. Il est juste recommandé d'être francophone, car il n'y aura pas de traduction des pages html du site Ada-France ou des annonces relatives au concours ; libre à d'autres de le faire. Le jury acceptera toutefois les documents et le code rédigé en anglais.

## Critères d'évaluation

Le jury évaluera:

- les qualités intrinsèques:
  - convivialité,
  - originalité,
  - utilité,
  - facilité d'installation,
- les possibilités d'appropriation du projet par la communauté Open-Source:
  - clarté de l'architecture et des sources,
  - documentation.

Seules les parties en Ada réalisées par les candidats sont évaluées. Il n'est pas requis d'être un expert Ada, juste d'écrire un code clair.

## Livres proposés a specif

Cette rubrique propose des ouvrages récents dont SPECIF a eu connaissance. Il s'agit d'abord de la "quatrième de couverture" obtenue par digitalisation, à la quelle est jouté un bref commentaire après un survol du livre. Cependant, nous sommes prêts à publier ici les analyses de livres que vous nous feriez parvenir. N'hésitez pas à donner votre point de vue sur son utilité. Si elle vous paraît intéressante, aidez nous à la mettre à jour. CC.

**Paul Amblard, Jean-Claude Fernandez, Fabienne Lagnier, Florence Maraninchi, Paul Sicard, Philippe Waille, *Architectures logicielles et matérielles, cours, étude de cas et exercices corrigés*, 572 pages, Dunod, 2000. ISBN 2-10-004893-7.** Cet ouvrage destiné aux étudiants de deuxième cycle d'informatique et aux élèves-ingénieurs développe les connaissances de base en architecture de l'ordinateur.

Les auteurs adoptent deux points de vue originaux : tout en précisant l'étroite complémentarité du matériel et du logiciel, souvent vus comme deux domaines très différents, ils offrent une approche plus conceptuelle que descriptive qui permet au lecteur de comprendre véritablement les concepts fondateurs de l'informatique : notions d'automate, de langage, d'itération, etc. Ces notions sont illustrées sur des exemples matériels et logiciels.

De nombreuses études de cas détaillées et exercices permettent en outre de comprendre en profondeur la structure interne d'un processeur et différents éléments matériels et logiciels permettant le fonctionnement de l'ordinateur, tels que les connexions entre systèmes matériels, le système d'exploitation ou le fonctionnement multitâches.

*Les auteurs sont enseignants à l'université Joseph Fourier de Grenoble.*

*Commentaire :* Ouvrage original qui vient à un bon moment et qui correspond aux réflexions et à l'effort pédagogiques de la communauté informatique. Devant l'importance et le coût du logiciel, par rapport au matériel, devant le fait que l'architecture matérielle est de plus en plus cachée aux programmeurs et de plus en plus éloignée de leurs préoccupations, la communauté se demande comment enseigner utilement l'architecture des machines informatiques. Cet ouvrage apporte une réponse et une solution convaincante à cette interrogation avec les éléments d'un cours très complet. En particulier, il apporte des bases simples pour ces informaticiens (de + en + nombreux, sinon tous) qui n'ont pas de formation en électronique et circuits. Claude Kaiser

**Marc Frappier, Henri Habrias (Eds) *Software specification methods, an overview using a case study*, 296 pages, Springer, 2000. ISBN 1-85233-353-7.** Software Specification Methods : An Overview Using A Case Study introduces the reader to a collection of fifteen software specification methods, including : UML, Z, SAZ, B, JSD, OMT, VHDL, Estelle, SDL, LOTOS.

Each technique is demonstrated using a common study — an invoicing system — which allows the reader to compare and contrast easily. Concepts are introduced and defined as and when they are required, while the whole requirements specification process is illustrated through the questioning of an imaginary user, with the answers used to build the specification.

Practical in focus, this book is ideal for those readers who do not wish to wade through pages of definitions in order to understand the basics. It will be essential reading for all industrial and commercial practitioners who wish to expand their knowledge of software specification methods.

*Livre collectif de 27 auteurs issus de 4 pays, Allemagne, Angleterre, Canada, France.*

*Commentaire :* Ce livre est dédié à la mémoire de Philippe Facon décédé en septembre 1999 et qui en est l'un des auteurs. Il est rare que SPECIF annonce ici un livre en anglais, mais une fois n'est pas coutume. Lorsque les 2/3 des auteurs sont français, cela me semble naturel. Chacune des 15 méthodes est présentée dans un chapitre séparé, par un petit groupe d'auteurs, ce qui aurait pu orienter le livre vers une simple collection d'articles relativement indépendants. Cependant, la présentation des chapitres sous forme de questions-réponses, et à l'aide des mêmes deux études de cas, donne une cohérence et une homogénéité à l'ensemble. Évidemment, il n'est pas pensable de donner une description complète d'une méthode de spécification en moins de 20 pages, mais les auteurs sont, en général, parvenus à nous donner un aperçu intelligible. Par ailleurs, la conclusion de chaque chapitre tente de montrer les avantages et inconvénients de chacune d'elles. Un livre tout à fait recommandable. CC.

**Johanne de Luca, *Dictionnaire français/anglais des télécommunications et de l'internet*, 348 pages, Dunod, 2000. ISBN 2-10-004727-2.** Ce dictionnaire français/anglais inclut tout le vocabulaire particulier qui forme l'univers des réseaux, des télécommunications et de l'Internet, dont le développement rapide donne naissance à un foisonnement de termes nouveaux dans les deux langues. Il compte quelque 29 000 entrées et sous-entrées et plus de 500 sigles et acronymes.

Il s'adresse à tous ceux pour qui compte, par souci d'efficacité ou d'élégance, le mot juste: professionnels du domaine, traducteurs, enseignants, étudiants et simples utilisateurs.

Ce volume est complété par le Dictionnaire anglais/français des télécommunications et de l'Internet du même auteur.

*Johanne de Luca est journaliste et traductrice spécialisée.*

Commentaire : Le dictionnaire anglais/français a été présenté dans le bulletin 44. Comme lui, celui-ci est restreint au domaine des télécommunications, et il est sans doute plus proche parfois de la technologie « EEA » que de la technologie informatique. Néanmoins il sera sans doute utile à beaucoup pour trouver le mot juste dans ce domaine. CC.

**Gilles Clavel, Nicolas Mirouze, Sandrine Munerot, Emmanuel Pichon, Mohamed Soukal, Simon Tiffanneau, *Java la synthèse : des concepts objet aux architectures Web*, 312 pages, 3<sup>ème</sup> édition, Dunod, 2000. ISBN 2-10-005379-5.** Java 2 s'est affirmé comme LE langage majeur pour le développement d'applications des prochaines années. Java a une API intégrée et indépendante de la plate-forme: c'est le premier langage à gérer de manière universelle et portable tous les besoins des systèmes d'information actuels (texte, son, image, réseau, base de données, architectures distribuées).

Cet ouvrage se veut une synthèse qui fait le point sur l'ensemble des aspects du langage sans viser à l'exhaustivité et en évitant l'excès de détails et le sensationnel, mais sans pour autant négliger l'actualité: tous les exemples sont validés avec la plate-forme Java 2.

Cette nouvelle édition a été complétée par un chapitre sur J2EE (Java 2 Enterprise Edition), qui explique le rôle des différents composants de cette architecture (Java Server Pages et servlets), ainsi que celui des EJB (Enterprise Java Beans) et des serveurs d'applications.

Que vous soyez averti ou non des technologies objet, le seul prérequis est une pratique minimale d'un langage de programmation, quel qu'il soit. Concision, approche par l'exemple et pédagogie faciliteront l'enrichissement de vos connaissances vers une prise en main ou une reprise en main de Java.

*Gilles Clavel est le directeur de SOLERI ima, la division formation/conseil pour les nouvelles technologies du groupe international Debis IT Services en France. Nicolas Mirouze, Sandrine Munerot, Emmanuel Pichon, Mohamed Soukal et Simon Tiffanneau sont consultants des équipes Java / Internet de SOLERI ima. Contacts auteurs: imajava@soleri.com <http://www.ima.soleri.com>*

Commentaire : La deuxième édition a déjà été présentée dans le numéro 43 du bulletin. Je n'avais pas été particulièrement enthousiasmé par cette deuxième édition, pas plus que je ne le suis par celle-ci, qui voit l'ajout d'une vingtaine de pages pour traiter l'architecture J2EE. Il s'agit souvent d'un survol des concepts, qui me paraît insuffisant pour une véritable prise en main de Java.

**Rémy Fannader, Hervé Leroux, *UML : principes de mise en œuvre*, 253 pages, Dunod 2000. ISBN 2-10-005309-4.** La généralisation des approches par composants et des architectures distribuées se traduit par des changements majeurs dans l'organisation des processus de développement. Cette évolution est au centre de la version 2 d'UML qui s'appuie sur la consolidation du langage de modélisation pour aborder la question des processus.

Cet ouvrage traite de la mise en œuvre des processus de développement avec UML. Il est organisé en quatre parties:

- Problématiques de développement. Il s'agit de rappeler les apports de l'approche objet ainsi que les stratégies de développement en termes de qualité et de réutilisation.
- Enrichissement et transformation. L'unification permet de formaliser les étapes du cycle de développement en s'appuyant sur les stéréotypes, l'héritage, les patterns et les composants.
- Processus et ateliers. Les activités de développement sont regroupées en quatre ateliers déterminés en combinant la nature de l'activité (analyse d'un côté, conception et implémentation de l'autre) et le type de modèle (processus d'une part, composant d'autre part).
- Profils et environnements. L'organisation par ateliers est appliquée à la définition des profils en fonction des principaux contextes applicatifs et techniques.

Cet ouvrage s'adresse donc à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont concernés par l'organisation des projets et la définition des activités. Il est complété par le précédent volume UML: principes de modélisation, des mêmes auteurs.

Des compléments à ce livre sont disponibles à l'adresse: <http://www.caminao.com>

*Rémy Fannader possède une longue pratique du génie logiciel, en particulier sur l'approche objet. Il assure des formations UML pour des sociétés comme France Télécom, Alcatel, S-hlumberger, CNP, SNCF, La Poste, etc. Hervé Leroux est illustrateur, plus connu sous son nom de plume Albert. Il intervient dans des séminaires d'informatique pour ajouter une dimension visuelle à la compréhension des problèmes.*

Commentaire : Ce livre vient en complément de celui sur les principes de modélisation qui a été présenté dans le numéro 45 du bulletin. On y retrouve, du moins dans la première partie, les dessins humoristiques pour agrémente le parcours, qui sont parfois plus gênant qu'utile. Le livre devient plus intéressant lorsqu'il aborde

effectivement la mise en œuvre. La quatrième partie sur les profils et environnements m'a beaucoup intéressé. J'ai apprécié également la présentation de fiches en annexe pour l'organisation des développements. CC.

**Bruno Baynat, *Théorie des files d'attente*, 326 pages, Hermès 2000. ISBN: 2-7462-0120-8.** L'évaluation de performances des systèmes est un domaine qui prend de plus en plus d'importance. Il devient en effet inconcevable de construire un système quelconque (système informatique, réseau de communication, système de production ou système de la vie quotidienne) sans avoir auparavant mené une analyse de performances. Construire un système adapté, conforme aux objectifs du cahier des charges, est une démarche qui passe obligatoirement par une étape de modélisation et d'analyse de performances.

*Théorie des files d'attente* couvre ce domaine et présente un formalisme connu sous le nom de réseaux de files d'attente. Cet ouvrage pédagogique suit une démarche progressive allant des outils mathématiques de base aux résultats avancés des réseaux de files d'attente complexes. Il aborde certaines notions de façon intuitive et souvent originale. Il est complété par de nombreux exemples, exercices et éléments de corrigés.

*Bruno Baynat est maître de conférences à l'université de Paris VI et chercheur au Laboratoire d'Informatique de Paris VI (LIP).*

Commentaire : L'ouvrage, publié chez Hermès dans la collection « *Réseaux et télécommunications* », constitue un cours de base de files d'attente. Après un rappel des bases de probabilités (qui introduit également les processus aléatoires et les transformées), un chapitre assez complet est consacré aux chaînes de Markov, dont une présentation assez pédagogique et progressive est donnée. Le chapitre suivant introduit le formalisme de la théorie des files d'attente et des réseaux de files, illustré par quelques exemples tirés des domaines « télécoms » et « productique ». Sont ensuite abordées les techniques d'analyse des performances : le chapitre 5 présente la problématique (quels paramètres de performance, que signifient-ils, pourquoi faire la différence entre probabilités stationnaires et probabilités observées par les clients entrants) ainsi que les résultats les plus généraux, tels que la formule de Little.

Le chapitre 6 présente la théorie élémentaire des files simples : files markoviennes justiciables d'une représentation par un processus de naissance et de mort, files M/G/1 et G/M/1 analysées selon la méthode de la chaîne incluse. Le chapitre 7 clôt cet ouvrage, en présentant la théorie des réseaux de files à forme produit (réseau de Jackson, théorème BCMP).

Les chapitres principaux sont agrémentés d'un recueil assez complet d'exercices, montrant assez bien la mise en application des concepts, et présentés sous une forme attrayante (les malheurs de Thérèse, le jeu « Le Juste Prix » ou la comparaison des administrations française et américaine...) ou plus technique (exemples tirés du domaine des télécoms ou de la productique). Enfin, une bibliographie assez complète, et bien à jour, termine cet ouvrage.

De toute évidence, ce livre est à recommander ! Il offre au lecteur une excellente introduction à une technique d'analyse quantitative dont l'importance ne cesse de croître, à l'heure où on se préoccupe beaucoup des problèmes de Qualité de Service et de performance dans les réseaux Internet – pour ne citer que cet exemple. La lecture de l'ouvrage ne requiert du lecteur que des connaissances préalables modérées, il est accessible sans problème à tout étudiant d'un niveau Bac+3/Bac+4, ce qui en fait un support de cours idéal pour une formation générale d'une Ecole d'Ingénieurs. Il est évidemment à recommander également à tout ingénieur ou à tout chercheur cherchant une introduction rapide à ces techniques.

Soulignons bien qu'il s'agit d'une introduction au domaine, d'une présentation des bases. Un certain nombre de sujets plus avancés n'y sont pas abordés, tels que les méthodes approchées (diffusion, décomposition, etc.) ou les analyses de systèmes plus complexes (priorités, services par lots par exemple). Tel quel, l'ouvrage forme un tout cohérent et de niveau théorique homogène. Il reste à souhaiter qu'un second tome vienne le compléter, qui aborderait les techniques plus approfondies.

L'ouvrage de B. Baynat comble un vide dans l'édition française. On trouve sur le sujet quelques livres bien faits en anglais, mais rien d'équivalent en langue française, depuis le *Fdida-Pujolle* de 1989. Cette édition a donc toutes chances de faire date, et de devenir un ouvrage de référence.

En conclusion, on aura compris que c'est sans réserve aucune que je recommande l'acquisition – et l'utilisation – de cet ouvrage. Gérard HEBUTERNE, Professeur l'Institut National des Télécommunications.

# Assemblée Générale 2001

Lors de l'Assemblée Générale de 1999 à Nantes, nous avons émis le souhait de recadrer le fonctionnement de SPECIF et le rythme des assemblées générales avec les années civiles. L'AG 2000 a été légèrement avancée au mois de septembre et a eu lieu lors des journées de Montpellier, l'AG 2001 aura lieu lors du congrès de l'ASTI en avril 2001 et l'AG 2002 aura lieu fin janvier 2002.

Les adhérents de SPECIF à jour de leur cotisation bénéficieront d'un tarif particulier au Congrès ASTI 2001. Ils auront accès à la Journée SPECIF du 24 et à la Journée de l'ASTI du 25 pour un forfait de 400 F pour l'ensemble de ces deux manifestations (au lieu de 550 F). Bien sûr, l'accès à l'Assemblée Générale proprement dite sera libre et gratuit.

## **Appel à candidature pour l'assemblée générale de SPECIF du 24 avril 2001**

Le Conseil d'Administration de SPECIF est composé de 24 administrateurs, renouvelables par tiers tous les ans. Cette année encore, 8 membres du conseil dont le mandat de 3 ans arrive à terme, seront sortants et devront être renouvelés ou remplacés par élection lors de l'Assemblée Générale du 24 avril 2001.

Le vote par correspondance pour l'élection des nouveaux administrateurs sera possible. De ce fait, la liste des candidats devra être connue avant l'assemblée générale. Il est donc nécessaire de faire acte de candidature. C'est ce que nous vous demandons ici.

Tout membre actif\* peut être élu au Conseil d'Administration. Pour faire acte de candidature, il suffit de nous indiquer par courrier électronique ([riveill@unice.fr](mailto:riveill@unice.fr)) avant le 1<sup>er</sup> février 2001 votre intention de candidature et d'adresser au secrétariat la feuille de candidature disponible à l'adresse <http://www.essi.fr/~riveill/Specif/AG01/candidature.html>.

Nous vous rappelons que la participation au CA de SPECIF implique 5 réunions du CA par an, en général à Paris, plus une Assemblée Générale, indépendamment des charges qu'entraînera votre travail au sein de SPECIF. Les frais de déplacement sont à faire prendre en charge par votre université ou laboratoire de recherche. La première réunion du CA, regroupant "l'ancien CA" aura lieu le jeudi 14 juin 2001 (ou le 25 avril 2001 au cours des journées ASTI).

L'ensemble des documents préparatoires à l'assemblée générale est disponible à l'adresse : <http://www.essi.fr/~riveill/Specif/AG01>.

Merci à ceux qui, mesurant l'intérêt de l'association pour la Communauté Informatique, acceptent de participer à son administration.

Le Secrétaire

\* Note : Est membre actif de SPECIF, tout doctorant, enseignant ou chercheur en Informatique de l'enseignement supérieur ou d'un organisme de recherche publics (CNRS, INRIA, etc.), à jour de sa cotisation (200 Fr.). La cotisation peut être jointe à l'acte de candidature.

Candidature à adresser au Secrétaire de SPECIF, au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2001 :

Michel RIVEILL - Ecole Supérieure en Sciences Informatiques - BP 145 - 06903 Sophia Antipolis Cedex

Téléphone : 04 92 96 51 48 - Télécopie : 04 92 96 50 55

Messagerie : [riveill@unice.fr](mailto:riveill@unice.fr)

SPECIF  
**Candidature au Conseil d'Administration.**  
(AGO du 24 avril 2001)

**Date limite de dépôt des candidatures : 1<sup>er</sup> février 2001**

NOM : .....  
Prénom : .....  
Profession : .....  
Adresse professionnelle : .....  
.....  
déclare être candidat au Conseil d'Administration de SPECIF.

A \_\_\_\_\_, le  
Signature :

Curriculum vitae succinct ° : .....  
.....  
.....  
Profession de foi ° : .....  
.....  
.....  
.....

**Pour vous joindre :**

Téléphone personnel\* : .....  
Téléphone professionnel\*\* : .....  
Téléphone secrétariat\*\* : .....  
Télécopie (Fax)\*\* : .....  
Messagerie (email)\*\* : .....

**Renseignements complémentaires (pour la déclaration à la Préfecture, en cas d'élection) :**

Date et lieu de naissance\* : .....  
Nationalité\* : .....  
Domicile\* : .....  
.....  
.....

° Sera publié avec les bulletins de vote.

\* Cette information sera communiquée seulement aux membres du Bureau de Specif, sauf avis contraire.

\*\* Cette information sera communiquée aux membres du Conseil d'Administration de Specif.

Candidature à adresser au Secrétaire de SPECIF, au plus tard, le 1<sup>er</sup> février 2001

Michel RIVEILL - Ecole Supérieure en Sciences Informatiques - BP 145 - 06903 Sophia Antipolis Cedex  
Téléphone : 04 92 96 51 48 - Télécopie : 04 92 96 50 55  
Messagerie : [riveill@unice.fr](mailto:riveill@unice.fr)

## Fonctionnement de l'association

- Calendrier des réunions 2000-2001
- Conseil d'administration du 27 avril 2000
- Conseil d'administration du 22 juin 2000
- Conseil d'Administration du 12 octobre 2000
- Bulletin d'adhésion 2001
- Liste des correspondants

### Calendrier des réunions 2000-2001

*(prévisionnel)*

Conseil d'Administration	jeudi 12 octobre 2000 de 10h à 17h
Bureau de direction	jeudi 16 novembre 2000 de 16h à 18h réunion téléphonique
Conseil d'administration	jeudi 7 décembre 2000 de 10h à 17h
Bureau de direction	jeudi 11 janvier 2001 de 16h à 18h réunion téléphonique
Conseil d'Administration	jeudi 1 février de 10h à 17h
Bureau de direction	jeudi 15 mars 2001 de 16h à 18h réunion téléphonique
Congrès SPECIF	mardi 24 avril 2001
Conseil d'Administration	mardi 24 avril 2001, après l'AG
Bureau de direction	jeudi 17 mai de 16h à 18h réunion téléphonique
Conseil d'Administration	jeudi 14 juin de 10h à 17h

### Compte rendu du Conseil d'Administration du 27 avril 2000

*par M. Riveill*

#### Présents

Membres : H. Basson, O. Baudon, C. Bellissant, N. Bensimon, C. Carrez, R. Chignoli, M. Clerbout, J-L. Damoiseau, T. Hardin, B. Heulluy, A. Petit, M. Riveill, O. Roux

#### Colloque ASTI – 26 avril 2001

L'ASTI organise un colloque dans la semaine du 23 au 27 avril 2001. Chaque association fondatrice est invitée à organiser un événement au cours de cette semaine. Le RNTL en profitera pour organiser une première journée bilan. Une équipe est chargée de coordonner l'organisation de cette semaine.

#### Journées de Montpellier – 28-29 septembre 2000

Après s'être intéressée à l'enseignement dans les filières technologiques (Grenoble 96), celui de l'informatique (pour spécialistes) en DEUG (Lyon 98), et aux filières par Alternance/Apprentissage (Paris 99), SPECIF aborde un sujet particulièrement important : l'enseignement de l'Informatique pour non-spécialistes. Il suffit de regarder les profils des postes publiés cette année pour comprendre qu'une partie importante du travail pédagogique d'un enseignant-chercheur devra être effectuée devant un public de non-spécialistes en informatique, et qui surtout n'a pas vocation à le devenir. Tous les postes sont maintenant concernés :

- les postes dans des départements autres qu'Informatique d'IUT
- les postes en faculté des sciences (mais où existe un important volume d'heures en DEUGS SM, SV, ou dans des seconds cycles non informatiques)
- les postes dans des facultés non scientifiques : la réforme Bayrou ayant imposé l'introduction de l'informatique dans tous les deugs, des heures d'informatique existent.

Depuis un an un groupe de travail soutenu par SPECIF s'est intéressé à ces questions. Cette réflexion préliminaire aboutit à l'organisation de journées dédiées à l'enseignement de l'Informatique pour non-spécialistes les 28 et 29 septembre prochains, à Montpellier.

Tous les renseignements concernant ces journées sont disponibles sur le site <http://www.lirmm.fr/~poncelet/journeesspecif2000>, ainsi que des liens sur le sujet. D'ores et déjà les organisateurs sollicitent la participation de tous ceux qui sont intéressés par ces questions, et plus particulièrement :

- des témoignages d'expériences pédagogiques en enseignement de bureautique/outils logiciels.
- des témoignages de collaborations pédagogiques entre les informaticiens et les autres disciplines
- des questions qu'il vous semble utile de soulever durant ces journées.

## **Assemblée Générale – 28 septembre 2000**

L'ASTI tiendra une grande manifestation en avril 2001. SPECIF en tant qu'association fondatrice ne pouvait pas être absente de cette manifestation. C'est pour cela que le CA de SPECIF a décidé que le congrès SPECIF 2001 et la remise du prix de thèse 2000 auraient lieu au cours de cette manifestation en avril 2001.

Les statuts de SPECIF prévoyant une assemblée générale annuelle, le CA a, par conséquent, décidé de tenir l'assemblée générale ordinaire 2000, le 28 septembre 2000 à Montpellier au cours des journées consacrées à l'enseignement de l'informatique dans les filières non-informatique.

Le Conseil d'Administration de SPECIF est composé de 24 administrateurs, renouvelables par tiers tous les ans. Cette année encore, 8 membres du conseil dont le mandat arrive à terme, seront sortants et devront être renouvelés ou remplacés par élection lors de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2000 : BELLISSANT Camille, de la HIGUERA Colin, BASSON Henri, BENSIMON Nelly, MILLET-BOTTA Odile, PONCELET Pascal, CHARPIN Pascale, CHIARAMELLA Yves. Pouvant assurer jusqu'à trois mandats consécutifs, tous sont rééligibles.

## **Bulletin**

Christian présente le sommaire du prochain bulletin qui ne contiendra pas la liste des qualifiés (il est difficile de publier la liste des qualifiés avant diffusion officielle). Par contre le bulletin d'automne devrait contenir les rubriques habituelles sur les qualifications (ainsi que les commentaires du CNU), les promotions et les affectations.

## **Annuaire**

Lors de l'enquête faites par Max Dauchet, avec l'aide de SPECIF, pour le compte du ministère un volume d'information relativement considérable a été collecté. Le CA a décidé de compléter l'ensemble de ces matériaux pour publier un annuaire des laboratoires de recherche, des DEA et des DESS en informatique (resp. Antoine Petit).

## **Enquête Enseignement**

Suite aux motions de Nantes, Paris 13 ou encore Bordeaux concernant le trop large déficit en personnels, il a été décidé de faire un état des lieux des charges et des moyens humains dans les différentes formations où la place de l'informatique est importante.

L'idée est de présenter rapidement cette enquête au ministère afin de justifier de manière incontournable la nécessité de créer rapidement des postes. L'argument consistant à dire que la création massive d'emplois, d'enseignant-chercheur notamment, va se heurter à la difficulté de les pourvoir est fallacieux : les postes en informatique sont pourvus avec la même moyenne de satisfaction qu'ailleurs. Par ailleurs, actuellement est créé un poste de professeur en 27ème pour 3 créations de postes de maître de conférence, le ratio étant plutôt de 1 pour 2 dans les autres disciplines.

Un groupe de travail s'occupe de la définition de l'enquête, l'objectif étant de récupérer les résultats fin juin. Un travail complémentaire pourra être entrepris par la suite concernant les moyens disponibles pour l'enseignement de l'informatique dans les formations non informatiques.

## **Questions diverses**

- le projet de création d'une agrégation d'informatique va être relancé.
- il va être proposé aux membres de l'IUF une contribution écrite pour le bulletin de SPECIF, en vue d'expliquer le fonctionnement de cet institut et de susciter des candidatures.
- Comme annoncé l'an dernier, la moitié des membres du jury du prix de thèse SPECIF va être renouvelé cette année (l'objectif étant d'arriver à terme à un renouvellement par tiers chaque année). Par ailleurs, un petit comité de pilotage en charge de s'assurer de la pérennité du prix et de son organisation va être mis en place.

## **Compte rendu du Conseil d'administration du 22 juin 2000,**

*par H. Basson*

Présents : H. Basson, C. Bellissant, N. Bensimon, C. Carrez, D. Etiemble, J. M. Fedou, M. C. Gaudel, B. Heulluy, A. Petit, P. Poncelet

### **État des candidatures au CA :**

- Ont démissionné :  
Jean-Luc Basille, Daniel Etiemble (Départ à l'étranger fin Septembre prochain)
- Ne se représentent pas :  
Pascale Charpin, Yves Chiaramella, Odile Millet-Botta
- Se représentent :  
Henri Basson, Camille Bellissant, Nelly Bensimon, Colin de la Higuera, Pascal Poncelet

Il faut au moins 5 candidats. Un certain de taux de cooptation est évoqué (Camille Bellissant) pour permettre d'assurer au CA une représentation régionale plus équilibrée.

Des appels à candidature seront effectués à Nancy, Rennes et Toulouse.

## **Préparation de l'entretien avec JP Finance**

Quatre membres de SPECIF y seront: Camille Bellissant, Nelly Bensimon, Christian Carrez et Antoine Petit.

Entretien portant principalement sur quatre points :

1. Présentation du bilan des besoins, établi par Nelly et Christian, à l'issue de l'enquête dans différentes académies
2. L'agrégation en informatique que SPECIF revendique dans un texte préparé par Antoine Petit
3. Annuaire des DESS et des DEA élaboré par Christian (accessible en partie sur <http://www.cnam.fr/ofmi/>). Voir aussi <http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/lmi/dea.html>
4. Programme des journées de Montpellier

Un point qui ferait partie de l'entretien : le département STIC-CNRS où le doublement des moyens en postes de Recherche risque de diminuer les postes d'enseignants chercheurs à l'Université (Marie Claude Gaudel)

## **Préparation des journées de Montpellier ( 28-29 septembre 2000)**

Les points suivants sont débattus :

- Quelle Informatique pour non-Spécialistes ? (Antoine Petit)
- Définir les ateliers pour l'informatique sur les invitations (Marie Claude Gaudel)
- Garder les ateliers avec un bon animateur par atelier (Camille Bellissant),
- Une proposition de réunir le bureau avec Colin avant les journées (Pascal Poncelet)

Les journées seront animées autour de deux principales questions

- Quelle informatique pour les domaines :
  - littéraires et sciences humaines
  - juridiques et économiques
  - scientifiques et médicaux
- Quels moyens :
  - Ressources humaines (Enseignants Chercheurs et ATOS)
  - Matériel et logiciel
  - Pédagogie (Méthodes et Outils)

Des exposés parallèles sont à prévoir avec une table ronde abordant la "Place des informaticiens dans des formations non spécialistes"

Christian enverra des affiches aux présidents et aux correspondants.

## **Contenu de la lettre N 6**

Cette lettre comprendra :

- Compte rendu de l'entretien avec Jean Pierre Finance
- L'annonce des journées de Montpellier. Christian Carrez souligne que la lettre devra alors arriver aux destinataires début Septembre et 1200 exemplaires sont à prévoir.
- Bilan de l'enquête sur les besoins en personnel informatique
- Liste des 45 licences professionnelles acceptées

## **Site Web SMAI**

Ce site est destiné aux futurs recrutés pour rendre accessible leur cv. Il a été décidé de reprendre contact avec SMAI et d'établir un devis (examiner attentivement les problèmes de sécurité et d'accès au site). Ce site comprendra en outre :

- un calendrier du recrutement
- les horaires des auditions
- un résumé des activités

## **Actions auprès des nouveaux recrutés**

Lettre de SPECIF à envoyer aux nouveaux recrutés + Editorial

Créer des liens sur le serveur de SPECIF

Faire connaître les rouages du monde universitaire

## **Le point sur les licences professionnelles retenues en info**

45 licences professionnelles ont été habilitées. Flux entrant : IUT ou formation qualifiée comparable.

## **Questions diverses**

L'enquête sur les besoins des universités : 37 réponses reçues à ce jour. Des contacts sont à reprendre pour inciter certaines universités à participer à cette enquête visant un bilan précis des besoins en personnel enseignant et atos.

## **Compte rendu du Conseil d'Administration du 12 octobre 2000**

*par M. Riveill*

Ce Conseil d'Administration qui suit généralement l'Assemblée Générale à pour principal objectif d'élire le bureau de l'association, de fixer dans ses grandes lignes le calendrier et de préciser les principales actions de l'année.

## Présents

Membres : H. Basson, O. Baudon, C. Bellissant, N. Bensimon, C. Betourne, C. Carrez, R. Chignoli, M. Clerbout, V. Donzeau-Gouge, J-M. Fédou, M-C. Gaudel, T. Hardin, D. Hérin, B. Heulluy, C. de la Higuera, J. Jaray, A. Mostefaoui, A. Petit, M. Riveill,

Excusés : J-L. Damoiseaux, M. Legault, P. Poncelet, O. Roux, F. Sedes

## Composition du conseil d'administration

A l'unanimité les membres du conseil d'administration ont désigné le bureau suivant :

Président : Camille BELLISSANT  
Vice-Présidents : Nelly BENSIMON (enseignement)  
Antoine PETIT (recherche)  
Trésorière : Florence SEDES  
Secrétaire : Michel RIVEILL

Les autres membres du bureau sont :

Olivier BAUDON (serveur SPECIF)  
Bernard HEULLUY (suivi des adhésions)  
Christian CARREZ (bulletins)

Les autres membres du conseil d'administration sont :

Henri BASSON	Claude BETOURNE	Robert CHIGNOLI
Mireille CLERBOUT	Jean-Luc DAMOISEAUX	V. DONZEAU-GOUGE
Jean-Marc FEDOU (serveur pédagogique)	Marie-Claude GAUDEL	Thérèse HARDIN
Danièle HERIN	Colin de la HIGUERA	Jacques JARAY
Michel LEGAULT	Achour MOSTEFAOUI	Pascal PONCELET
Olivier ROUX		

Différentes listes de diffusion permettent de contacter les membres du Conseil d'Administration.

- Le CA de SPECIF peut être contacté à l'adresse : [ca-specif@essi.fr](mailto:ca-specif@essi.fr),
- Les différents correspondants en charge de la communication vers/depuis les adhérents sont à l'adresse :
  - [corresp-specif@essi.fr](mailto:corresp-specif@essi.fr)
- SPECIF possède un forum à l'adresse : [specif-forum@essi.fr](mailto:specif-forum@essi.fr). Cette liste, gérée par le logiciel majordomo, est libre d'accès. Pour s'y abonner, il suffit d'en faire la demande en envoyant un email à [majordomo@essi.fr](mailto:majordomo@essi.fr) avec le contenu " subscribe specif-forum user@host ". L'envoi de messages sur cette liste est réservé aux membres inscrits.
- Une liste de diffusion réservée aux membres de SPECIF a été créée à l'adresse : [specif-info@essi.fr](mailto:specif-info@essi.fr). Cette liste, gérée par le logiciel majordomo, est réservée aux adhérents de SPECIF. Tous les adhérents SPECIF à jour de cotisation sont inscrits sur cette liste. L'envoi de messages sur cette liste est modéré.

## Règle de fonctionnement du Conseil d'Administration et des Bureaux

Pour chaque réunion du conseil d'administration ou du bureau, un secrétaire est désigné. Il a pour charge la préparation de la réunion (réservation des lignes téléphoniques par exemple), la rédaction du compte rendu et sa diffusion sur les listes appropriées.

Pour les **réunions du Conseil d'Administration**, un ordre du jour est préparé par avance par le président de SPECIF, et diffusé par le secrétaire. Si vous souhaitez voir traiter des points particuliers, pensez à le signaler au secrétaire par avance (en général, cela émane également d'une réflexion menée par un groupe de travail).

Les points à traiter à l'ordre du jour peuvent également être proposés par les membres de la liste [ca-large-specif@essi.fr](mailto:ca-large-specif@essi.fr), qui regroupe les anciens membres du CA de SPECIF qui le souhaitent. Ils sont prévenus par courrier électronique de l'approche des réunions. Les correspondants ont aussi un rôle à jouer pour animer localement la vie de l'association et proposer des points à mettre à l'ordre du jour, des actions à entreprendre.

La participation au CA de SPECIF implique environ 5 réunions du CA par an, en général à Paris, plus une Assemblée Générale, indépendamment des charges qu'entraîne le travail d'administrateur au sein de SPECIF. Les frais de déplacement aux CA sont à faire prendre en charge par l'université, le département ou le laboratoire de recherche de rattachement.

Ne sont convoqués aux **réunions téléphoniques du Bureau de Direction** que les membres de ce dernier. Il va de soi que toute question mentionnée par un membre du Conseil d'Administration qui ne participe pas au bureau sera mise à l'ordre du jour à la demande.

Les bureaux de SPECIF se déroulent sous la forme d'une audio-conférence et c'est en général, l'organisme de rattachement de l'organisateur qui prend à sa charge les frais de réservation. Par contre, chaque membre du bureau (ou organisme de rattachement) paie ses communications téléphoniques.

## Calendrier

Le calendrier prévisionnel du Conseil d'Administration de l'association est le suivant :

**Congrès SPECIF et Assemblée Générale 2001 : 24 avril 2001**

## **Congrès SPECIF et Assemblée Générale 2002 : 24 et 25 janvier 2002**

- **Conseil d'Administration** sauf avis contraire ceux-ci ont lieu de 10h à 17h au CNAM, rue Saint Martin, Paris
  - Jeudi 7 décembre 2000
  - Jeudi 1 février 2001
  - mardi 24 avril 2001
  - jeudi 14 juin 2001
- **Bureau** sauf avis contraire ceux-ci ont lieu de 16h à 18h par audio-conférence
  - Jeudi 16 novembre 2000
  - Jeudi 11 janvier 2001
  - Jeudi 15 mars 2001
  - Jeudi 17 mai 2001

## **Fonctionnement de l'association**

La Conseil d'administration a discuté sur son mode de fonctionnement :

- Par commission : réunion par commission le matin – réunion plénière le matin
- Par groupe de travail : ceux-ci se réunissent en dehors de CA – les réunions du CA sont plénières.

Le choix de fonctionnement s'est porté sur le mode : « groupe de travail »

## **Le point sur le Congrès SPECIF de Montpellier**

Ce même bulletin présente plus dans les détails le bilan de ces deux journées consacrées à « l'informatique pour non spécialistes », encore appelé « informatique pour tous ». Une première analyse permet de préciser un peu plus les enjeux et les questions sous-jacentes :

- « Informatique pour tous » peut être compris sous la forme : « il faut donner un bagage minimal à tous les étudiants ». Par exemple : Web, traitement de texte, etc... Le point de vue des participants au congrès est que cette initiation sera progressivement faite avant l'arrivée dans le supérieur et en particulier dans les lycées.
- « Informatique pour tous » peut être compris comme le fait que l'informatique « diffuse » et se retrouve en contact avec de nombreux champs disciplinaires dans lesquels se posent des problèmes à la frontière des deux disciplines concernées : informatique et chimie, informatique et mathématiques, ... mais aussi informatique et lettres, informatique et sciences sociales, etc.

Les questions soulevées concernent essentiellement cette « bi-disciplinarité » : Est-ce qu'il peut y avoir une informatique générale qui ne soit pas liée à un champ disciplinaire et qui ne soit pas uniquement l'apprentissage d'outils communs ? Qui doit « s'occuper » de cette informatique : les informaticiens, le spécialiste de l'autre discipline, un « binôme » ? Est-il possible, souhaité, envisageable de développer des recherches en commun.

Le Conseil d'Administration de SPECIF souhaite que la dynamique de ces journées se poursuive et propose les actions suivantes :

1. rubrique spécifique dans Spédago (JM Fedou) sur les cours d'informatique dans les filières pour non spécialistes,
2. permettre le regroupement des enseignants par discipline pour avancer un peu plus loin (J-L. Damoizeau). Informatique en fac de lettres, Informatique en ...
3. recenser pour publication dans bulletin SPECIF (C. de la Higuera) les expériences « réussies » qui fonctionnent depuis plusieurs années.

## **Préparation du Congrès SPECIF 2001 – 24 avril 2001**

Thème : « Organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en informatique en Europe »

H. Basson coordonne une petite équipe chargée de préparer cette journée qui aura lieu dans le cadre de la semaine de l'ASTI à la Villette (Paris). De nombreux invités des pays suivants ont été évoqués : Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Pays-Bas, France ainsi que des industriels fortement impliqués dans la recherche avec des laboratoires publics.

Il reste à affiner la liste des invités et à construire une trame de la journée. Quels aspects souhaite-t-on mettre en évidence ?

## **Préparation du Congrès SPECIF 2002 – 24 et 25 janvier 2002**

Thème : « Enseignement de l'Informatique dans les Campus Numériques »

Ce titre n'est que provisoire et de nombreux autres ont été évoqués comme par exemple : TICE et NTIC, L'enseignement de l'informatique en non-présentiel, Télé-enseignement de l'Informatique...

D. Hérin est chargée de coordonnée la petite équipe (V. Donzeau-Gouge, J-M. Fédou, O. Baudon, H. Basson)

C. Bellissant et M. Riveill se chargent des aspects « pratiques » : hébergement à prévoir si possible dans un site enneigé des Alpes.

Point de départ de la réflexion (en vrac) :

- Problèmes juridiques
- Comment et quoi enseigner en informatique : cours filmés, exercices dirigés en ligne, travaux pratiques, ...
- Pourquoi utiliser ces technologies
- Comment évaluer

- Faut-il faire payer et quoi faire payer
- Retours d'expériences

## Quelques nouvelles du CNRS

Voici quelques informations rapides sur le département STIC (ci-après "DSTIC"). Voici tout d'abord, la liste des sections qui en relèvent, conformément à l'arrêté pris le 5/10 par le Ministre de la Recherche, publié le 10/10 au JO :

- Section 1. - Mathématiques et outils de modélisation.
- Section 3. - Des particules aux noyaux.
- Section 4. - Atomes et molécules. - Optique et lasers. - Plasmas chauds.
- Section 6. - Matière condensée : structures et propriétés électroniques.
- Section 7. - Sciences et technologies de l'information (informatique, automatique, traitement du signal).
- Section 8. - Electronique, semi-conducteurs. - Photonique. - Génie électrique.
- Section 9. - Mécanique. - Génie des matériaux. - Acoustique.
- Section 10. - Energie. - Mécanique des milieux fluides et réactifs. - Génie des procédés.
- Section 22. - Thérapeutique et médicaments : concepts et moyens.
- Section 23. - Génomes. - Structures, fonctions et régulations.
- Section 29. - Fonctions mentales. - Neurosciences intégratives. - Comportements.
- Section 30. - Diversité biologique. - Population. - Ecosystèmes et évolution.
- Section 34. - Représentations. - Langages. - Communication.
- Section 39. - Espaces, territoires et sociétés.
- Section 40. - Politique. - Pouvoir. - Organisation.

En complément, voici un résumé de l'intervention de Geneviève Berger, directrice générale du CNRS le 13/10, à l'occasion des 25 ans de l'IRISA.

- Le DSTIC est un regroupement de sections pour favoriser la visibilité et l'identification des STIC au CNRS, pour en constituer une "porte d'entrée". Son responsable aura une bonne visibilité de l'extérieur.
- Les accusations de création précipitée du DSTIC sont infondées car C. Bréchnignac avait déjà cette mission lorsqu'elle a été nommée directrice du CNRS. Les instances du CNRS ont bien été consultées (Conseil scientifique le 21/09, comité technique paritaire le 25/09, conseil d'administration le 27/09), sans qu'aucun vote contre ait été émis.
- Le DSTIC a pour "fondations" les sections 7 et 8, les autres ayant été identifiées comme ayant des liens avec les STIC. Le "conseil représentatif" du DSTIC (le conseil de département ?) permettra des débats interdisciplinaires. Parmi les personnalités nommées dans le conseil de département, il y aura une représentation proportionnellement plus forte des domaines de la 7 et de la 8.
- En ce qui concerne les moyens, la majorité des créations de postes pour 2001 iront "vers les STIC", mais s'il y a des fléchages, ils ne seront pas nécessairement dirigés vers "le cœur" du DSTIC.
- Il y aura des collaborations entre le CNRS et l'INRIA.

(Michel Weinfeld - Président de la section 07)

Liste des membres nommés au conseil de département STIC du CNRS: MM. Claude Amra, Guy Demoment, Michel Florenzano, Mme Christine Gaspin, MM. Gérard Gimenez, Michel Lannoo, Jean-Claude Laprie, Pascal Laugier, Jean-Michel Lourtioz, François Magne, Stéphane Mallat, Jean-Yves Marzin, Antonio Munoz-Yague, Mme Brigitte Plateau, M. Yves Robert.

## Annuaire Informatiques

Lors de l'enquête faite par Max Dauchet, avec l'aide de SPECIF, pour le compte du Ministère un volume d'information relativement considérable a été collecté. Le CA a décidé de compléter l'ensemble de ces matériaux pour publier un annuaire des laboratoires de recherche, des DEA et des DESS en informatique (resp. Antoine Petit).

A. Petit affine le questionnaire qui sera envoyé à chaque directeur de laboratoire afin de recenser les thématiques de recherche. Une première phase consiste en la mise à jour de la liste des laboratoires (directeur, adresse, ...) et des mots-clés. Prévoir une demande de subvention auprès de la direction de la technologie. L'annuaire des DEA sera construit en même temps que celui des laboratoires.

Un annuaire des Licences Professionnelles et des DESS existe (cf site de l'OFMI : <http://www.cnam.fr/ofmi>)

## Divers

- La DAF (Direction des Affaires Financières) du Ministère de l'Éducation Nationale étudie la mise en place de SAIC (Service des Affaires Industrielles et Commerciales) dans les universités. Cette étude se fait à la demande du Ministère des Finances, suite à la mise en application de la loi sur l'innovation. Il semble que certaines des activités de valorisation des universités seraient à terme redevables de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle, et de ce fait soumises à des règles comptables particulières au sein des fameux SAIC. Tout cela risque de rendre nos activités contractuelles encore plus compliquées à mettre en place et à gérer. C'est une affaire à suivre.
- SPECIF recherche un correspondant à l'INRIA, en charge de la communication d'informations en provenance de l'INRIA vers la communauté de SPECIF.

# SPECIF - Bulletin d'adhésion 2001

Tous les adhérents non à jour de leur cotisation sont invités à transmettre leur règlement soit par l'intermédiaire de leur correspondant, soit directement au responsable des adhésions à l'adresse suivante :

Bernard HEULLUY - Adhésions SPECIF  
IUT de Metz - Département Informatique  
Ile du Saulcy - 57045 METZ CEDEX 1  
tél. +33 (0)3 87 31 55 93 fax. +33 (0)3 87 31 51 89 email : bernard@iut.univ-metz.fr  
<http://specif.essi.fr>

Merci d'indiquer votre nom dans la fiche, et de ne la remplir entièrement **qu'en cas de nouvelle adhésion ou de changement d'adresse**.

Adhésion en tant que :  Personne Physique  Personne Morale

M.  Mme  Mlle NOM : .....  
Prénom : .....

Fonction (EnseignantChercheur...) : .....

Etablissement : .....

Laboratoire : .....

### Adresse d'expédition du bulletin :

Attention, cette adresse est publiée dans l'annuaire de Specif **sauf** avis contraire de votre part.

S'agit-il de votre adresse personnelle ? ( O / N )

AD1 (Organisme) : .....

AD2 (Unité ou Département) : .....

AD3 (Bâtiment, rue, BP) : .....

AD4 (Code Postal et Ville) : .....

Téléphone(s) : ..... Télécopie : .....

Adresse électronique : .....

Si vous **ne voulez pas** que votre adresse soit diffusée **dans l'annuaire de Specif**, signez ici :

### Règlement adhésion année CIVILE 2001 :

Personne Physique : **200 F.** (cotisation réduite à **100 F.** pour les non-permanents)      Personne Morale : **1000 F.**

S'agit-il :  d'une Nouvelle adhésion  d'un Renouvellement d'adhésion

Règlement à l'ordre de SPECIF : Montant : ..... par  Chèque  CCP  Bon de Commande

### Liste des zones de rattachement (entourez votre zone) :

AIX\_IUP,AIX\_IUT, AMIENS, ANGERS, ARTOIS, AVIGNON, BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BLOIS, BORDEAUX \_1, BORDEAUX\_ENSERB, BORDEAUX\_IUT, BREST, CAEN, CHAMBERY, CLERMONT, COMPIEGNE, CRETEIL, DIJON, EVRY, GRENOBLE, GUADELOUPE, LA\_REUNION, LA\_ROCHELLE, LANNION, LE\_HAVRE, LE\_MANS, LILLE, LIMOGES, LITTORAL, LYON\_1, LYON\_3, LYON\_ECL, LYON\_ENS, LYON\_INSA, LYON\_IUT, MARNE\_LA\_VALLEE, MARSEILLE\_1, MARSEILLE\_2, MARSEILLE\_3, MARTINIQUE, METZ, MONTPELLIER, MULHOUSE, NANCY, NANTES, NICE, NICE\_INRIA\_SOPHIA, ORLEANS, ORSAY\_IUT, PACIFIQUE, PARIS\_1, PARIS\_2, PARIS\_5, PARIS\_5\_IUT, PARIS\_6\_JUSSIEU, PARIS\_6\_SCOTTI, PARIS\_7, PARIS\_8, PARIS\_9, PARIS\_10, PARIS\_11, PARIS\_12, PARIS\_13, PARIS\_CNAM, PARIS\_ENS, PARIS\_ENS\_CACHAN, PARIS\_ENSAE, PARIS\_ENST, PARIS\_III, PARIS\_INAPG, PARIS\_INRIA, PARIS\_SUPELEC, PAU, POITIERS, REIMS, RENNES, RODEZ, ROUEN, ROUEN\_INSA, SAINT\_ETIENNE, SEVENANS, STRASBOURG, STRASBOURG\_2, SUISSE, TELECOM\_BRETAGNE, TOULON, TOULOUSE\_1, TOULOUSE\_2, TOULOUSE\_3, TOULOUSE\_3\_IUT, TOULOUSE\_INPT, TOURS, TOURS\_E3I, TROYES, VALENCIENNES, VANNES, VERSAILLES. AUTRES : .....

## Les correspondants SPECIF au 12 novembre 2000

ZONE	NOM et PRENOM	TELEPHONE	FAX	E-MAIL
AIX IUP	EGEA Marcel	04 42 21 43 76		marcel.egea@miage.u-3mrs.fr
AIX IUT	FENEUILLE Daniel	04 42 93 90 43	04 42 93 90 74	feneuille@romarin.univ-aix.fr
AMIENS	FERMENT Didier	03 22 82 76 86	03 22 82 76 54	Didier.Ferment@sc.u-picardie.fr
ANGERS	BOYER Jacques	02 41 73 53 85	02 41 73 54 54	jb@univ-angers.fr
ARTOIS	GREGOIRE Eric	03 21 79 32 74	03 21 79 32 72	gregoire@cril.univ-artois.fr
AVIGNON	GILLES Philippe	04 90 84 35 13	04 90 84 35 00	
BAYONNE	MARQUESUZAA Christophe	05 59 46 32 01	05 59 46 32 29	Christophe.Marquesuzaa@iutbayonne.univ-pau.fr
BELFORT	NICOD Jean-Marc	03 84 58 77 87	03 84 58 77 81	Jean-Marc.Nicod@univ-fcomte.fr
BESANCON	MOUNTASSIR Hassan	03 81 66 65 92	03 81 66 65 50	mountass@lib.univ-fcomte.fr
BLOIS	<i>correspondant recherché</i>			
BORDEAUX 1	ZIELONKA Wieslaw	05 56 84 69 17	05 56 84 66 69	zielonka@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX ENSERB	METIVIER Yves	05 56 84 60 81		Yves.Metivier@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX IUT	DULUCQ Serge	05 56 84 57 93	05 56 84 58 86	serge.dulucq@labri.u-bordeaux.fr
BREST	FILLOQUE Jean-Marie	02 98 01 60 66	02 98 01 66 43	Jean-Marie.Filloque@univ-brest.fr
CAEN	SAQUET Jean	02 31 45 59 66	02 31 45 58 14	Jean.Saquet@info.unicaen.fr
CHAMBERY	VIGNOLLET Laurence	04 79 75 88 47	04 79 75 86 90	Laurence.Vignollet@univ-savoie.fr
CLERMONT	SCHNEIDER Michel	04 73 40 50 09	04 73 40 50 01	michel.schneider@isima.fr
COMPIEGNE	BOUFFLET Jean-Paul	03 44 23 46 91	03 44 23 44 77	Jean-Paul.Boufflet@utc.fr
CRETEIL	<i>correspondant recherché</i>			
DIJON	CHABRIER Jean-Jacques	03 80 39 58 81	03 80 39 50 69	chabrier@crid.u-bourgogne.fr
EVRY	DUBOIS Catherine	01 69 47 74 69	01 69 47 70 08	dubois@lami.univ-evry.fr
GRENOBLE	MORAT Philippe	04 76 82 72 64	04 76 44 66 75	Philippe.Morat@imag.fr
GUADELOUPE	ADELAIDE Bertille	05 90 93 86 93	05 90 93 86 43	Bertille.Adelaide@univ-ag.fr
LA REUNION	MARCENAC Pierre	02 62 93 82 84	02 62 93 82 60	marcenac@univ-reunion.fr
LA ROCHELLE	AUGERAUD Michel	05 46 51 39 43	05 46 51 39 39	maugerau@univ-lr.fr
LANNION	SIROUX Jacques	02 96 48 43 34	02 96 48 13 20	siroux@iut-lannion.fr
LE HAVRE	COLETTA Michel	02 32 79 71 63	02 32 79 71 64	coletta@iut.univ-lehavre.fr
LE MANS	TEUTSCH Philippe	02 43 83 38 66	02 43 83 38 68	Philippe.Teutsch@lium.univ-lemans.fr
LILLE	TOURSEL Bernard	03 20 43 45 36	03 20 43 43 35	toursel@lifl.fr
LIMOGES	GAUTHIER Michel	05 55 45 7335/7232	05 55 45 7315/7201	
LITTORAL	BASSON Henri	03 21 19 06 60	03 21 19 06 61	basson@lil.univ-littoral.fr
LYON 1	BOURAS Abdelaziz	04 72 4 8 40 05	04 72 43 13 12	bouras@ligim.univ-lyon1.fr
LYON 2	PAUGAM-MOISY H�el�ene	04 78 77 31 51	04 78 77 23 75	hpaugam@univ-lyon2.fr
LYON 3	<i>correspondant recher�ch�e</i>			

LYON ECL	DAVID Bertrand	04 78 18 64 43	04 78 33 16 15	david@cc.ec-lyon.fr
LYON ENS	NAMYST Raymond	04 72 72 84 81	04 72 72 80 80	Raymond.Namyst@ens-lyon.fr
LYON INSA	CALABRETTO Sylvie	04 72 43 88 94	04 72 43 85 18	cala@if.insa-lyon.fr
LYON IUT	EYMARD Marie-France	04 78 94 88 50	04 78 93 51 56	
MARNE LA VALLEE	RINDONE Giuseppina	05 49 32 60 52	05 43 04 16 05	rindone@univ-mlv.fr
MARSEILLE 1	BOUCELMA Omar	04 91 10 61 26	04 91 10 61 02	omar@gyptis.univ-mrs.fr
MARSEILLE 2	GRANDCOLAS Stéphane	04 91 26 90 75	04 91 26 92 75	gcolas@lim.univ-mrs.fr
MARSEILLE 3	ESPINASSE Bernard	04 91 05 60 56	04 91 05 60 33	bernard.espinasse@iuspim.u-3mrs.fr
MARTINIQUE	LAPIQUONNE Serge	00 596 72 73 92	00 596 72 73 73	Serge.Lapiguonne@martinique.univ-ag.fr
METZ	HEULLUY Bernard	03 87 31 55 93	03 87 31 51 89	bernard@iut.univ-metz.fr
MONTPELLIER	COGIS Olivier	04 67 14 41 81	04 67 14 41 76	ocogis@lirimm.fr
MULHOUSE	<i>correspondant recherché</i>			
NANCY	COULON Daniel	03 83 58 42 32	03 83 57 97 94	coulon@loria.fr
NANTES	HAMEON Jean	02 40 37 16 28	02 40 74 74 06	Jean.Hameon@ec-nantes.fr
NICE	GALLESIO Erick	04 92 94 51 53	04 92 96 51 55	eg@unice.fr
NICE INRIA SOPHIA	<i>correspondant recherché</i>			
ORLEANS	GUILLORE Sylvie	02 38 41 72 65	02 38 41 71 37	Sylvie.Guillore@lifo.univ-orleans.fr
ORSAY IUT	<i>correspondant recherché</i>			
PACIFIQUE	TALADOIRE Gilles	687 26 58 29	687 25 48 29	gt@ufp.ufp.nc
PARIS 1	ROLLAND Colette	01 40 46 27 85	01 40 46 31 77	
PARIS 2	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS 5	COT Norbert	01 44 55 35 37	01 44 55 35 36	cot@math-info.univ-paris5.fr
PARIS 5 IUT	SALTET DE SABLET Georges	01 44 14 45 18	01 44 14 45 50	sablet@iut.univ-paris5.fr
PARIS 6 JUSSIEU	PAGET Marie-Martine	01 44 27 72 30	01 44 27 72 80	Marie-Martine.Paget@lip6.fr
PARIS 6 SCOTT	PERNY Patrice	01 44 27 70 04	01 44 27 70 00	Patrice.Perny@lip6.fr
PARIS 7	BESTOUGEFF Hélène	01 46 33 44 65		
PARIS 8	BENSIMON Nelly			nelly@iut.univ-paris8.fr
PARIS 9	VANDERPOOTEN Daniel	01 44 05 43 93	01 44 05 40 91	vdp@lamsade.dauphine.fr
PARIS 10	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS 11	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS 12	KLAUDEL Hanna	01 45 17 16 47	01 45 17 16 48	klaudel@lri.fr
PARIS 13	CHOPPY Christine			
PARIS CNAM	CROCHEPEYRE Christine	01 40 27 25 85	01 40 27 24 58	croche@cnam.fr
PARIS ENS	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS ENS CACHAN	PETIT Antoine	01 47 40 27 24	01 47 40 24 64	Antoine.Petit@lsv.ens-cachan.fr
PARIS ENSAE	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS ENST	GERMA Anne	01 45 81 78 38	01 45 88 11 14	Anne.Germa@enst.fr

PARIS IIE	BERTHELOT Gérard	01 69 36 73 32	01 69 36 73 05	berthelot@iie.cnam.fr
PARIS INA-PG	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS INRIA	CHARPIN Pascale	01 39 63 56 93	01 39 63 50 51	Pacale.Charpin@inria.fr
PARIS SUPELEC	<i>correspondant recherché</i>			
PAU	HOCINE Amrane	05 59 92 31 96	05 59 80 83 74	Amrane.Hocine@univ-pau.fr
POITIERS	BERTRAND Yves	05 49 49 65 74	05 49 49 65 70	bertrand@sic.sp2mi.univ-poitiers.fr
REIMS	BLOCH Simon	03 26 05 32 14	03 26 05 33 97	simon.bloch@univ-reims.fr
RENNES	GRAZON Anne	02 99 84 72 84		Anne.Grazon@irisa.fr
RODEZ	<i>correspondant recherché</i>			
ROUEN	HANCART Christophe	02 35 14 70 27	02 35 14 67 63	hancart@dir.univ-rouen.fr
ROUEN INSA	DIEUDONNE Robert	02 35 52 84 02	02 35 52 84 10	
SAINT-ETIENNE	LARGERON-LETENO Christine	04 77 42 16 77	04 77 42 16 84	largeron@univ-st-etienne.fr
SEVENANS	BENSLIMANE Abderrahim	03 84 58 31 26	03 84 58 30 65	Abder.Benslimane@utbm.fr
STRASBOURG	DUFOURD Jean-François	03 88 41 63 35	03 88 61 90 69	dufourd@dpt-info.u-strasbg.fr
STRASBOURG 2	EYTAN Michel	03 88 41 74 29	03 88 41 74 40	eytan@dpt-info.u-strasbg.fr
SUISSE	COURANT Michèle	41 37 826 556	41 37 826 551	
TELECOM BRETAGNE	BRIAND Michel	02 98 00 12 80		briand@enstb.enst-bretagne.fr
TOULON	DAMOISEAUX Jean-Luc	04 94 14 22 23	04 94 14 24 48	jld@univ-tln.fr
TOULOUSE 1	SIBERTIN-BLANC Christophe	05 61 63 35 63	05 61 63 37 98	sibertin@irit.fr
TOULOUSE 2	SEDES Florence	05 61 55 63 22	05 61 55 62 58	sedes@irit.fr
TOULOUSE 3	BETOURNE Claude	05 61 55 67 70	05 61 52 14 58	betourne@irit.fr
TOULOUSE 3 IUT	CASTAN Serge			castan@irit.fr
TOULOUSE INPT	COULETTE Bernard	05 61 58 83 57	05 61 58 82 09	Bernard.Coulette@enseeiht.fr
TOURS	DI SCALA Robert	02 47 36 70 20		
TOURS E3I	MAKRIS Pascal	02 47 36 14 26	02 47 36 14 22	makris@univ-tours.fr
TROYES	CORNU Philippe	03 25 71 56 89	3 25 71 56 99	cornu@univ-troyes.fr
VALENCIENNES	RAVIART Jean-Marie	03 27 14 13 16	03 27 14 13 35	raviart@univ-valenciennes.fr
VANNES	FLEURQUIN Régis	02 97 46 31 62	02 97 63 47 22	Regis.Fleurquin@iu-vannes.fr
VERSAILLES	EMAD Nahid	01 39 25 4073/4806	01 39 25 40 57	Nahid.Emad@prism.uvsq.fr

## REMARQUES :

- Changements de correspondant à Bayonne, Belfort
- Les zones suivantes n'ont plus de correspondant. Nous invitons les collègues intéressés à se faire connaître auprès de Bernard Heulluy (bernard@iut.univ-metz.fr, tél. : 03 87 31 55 93, Fax : 03 87 31 51 89) : Blois, Créteil, Lyon 3, Mulhouse, Nice INRIA Sophia, Orsay IUT, Paris 2, Paris 10, Paris 11, Paris ENS, Paris ENSAE, Paris INA-PG, Paris-SUPELEC, Rodez.